



*Photo de la Défense, source : Yara Morin*

# LES BELVÉDÈRES DU GRAND PARIS ET LA DÉFENSE COMME PATRIMOINE ET HÉRITAGES MÉTROPOLITAINS

*Rapport d'Atelier*



**ÉCOLE  
D'URBANISME  
DE  
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL  
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Juliette Bouzard, Dyhia Goudjil, Louis Latour, Yara Morin, Nizar Ouaddi,  
Pauline Piéton, Alexandra Ramond, Anne Simon.

Coordinateur et représentant du commanditaire : Pierre-Marie Tricaud.  
Encadrants : Rita Chedid et Laurent Coudroy de Lille.

# RÉSUMÉ

La commande qui nous a été adressée par l'Institut Paris Région est la suivante : Comment la région Île-de-France peut-elle construire un patrimoine métropolitain autour des belvédères ?

Dans cette optique, l'IPR nous confie la mission d'étudier quatre des belvédères de l'Ouest parisien, avec vue sur la Défense.

Le cahier des charges est le suivant :

- Un diagnostic comparé des quatre belvédères : étude complète de chaque belvédère sur leurs composantes historiques, géographiques, sociales et les usages.
- Une étude sur la capacité des belvédères à être des objets de patrimoine.
- Des propositions de politiques publiques de protection et de patrimonialisation des belvédères de la région.

Ces trois points constituent à la fois notre démarche de recherche et l'ossature de notre rapport. Pour ce faire, nous nous sommes concentrés sur les contextes, historiques, géographiques, et sociologiques de nos terrains.

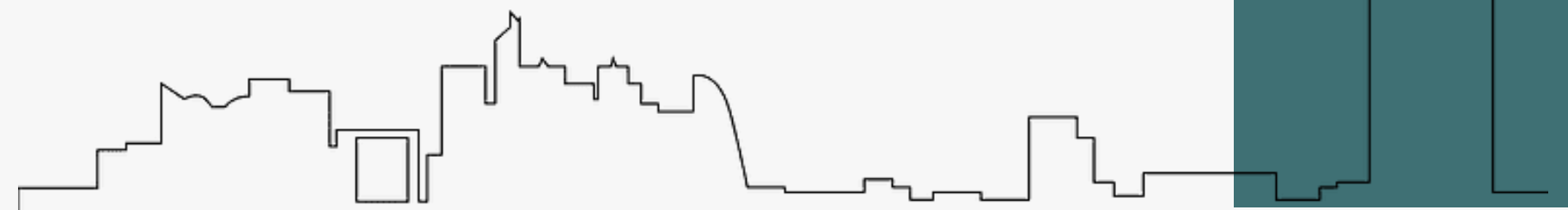
Au cours de notre enquête, nous avons constaté que chaque belvédère était spécifique et s'inscrivait dans une situation locale. Pour autant, les activités sur places sont les mêmes et ce malgré les profils socio-économiques divers des visiteurs. Cette information nous démontre que les belvédères sont des lieux qui se pratiquent de la même façon qu'importe leur localisation.

Aussi, ce diagnostic a permis de mettre en lumière l'existence de deux types de patrimoines, mis en valeur par ces belvédères : un patrimoine local, lié à la commune qui l'abrite, et un patrimoine régional qui se dévoile grâce à la vue. Cette vue rassemble les individus autour d'éléments paysagers connus tels que la Défense. En effet, cette dernière s'est révélée être un point d'encrage particulier au sein de la vue pour les visiteurs. C'est un élément incontournable.

Afin de préserver les belvédères d'Île-de-France et de démontrer leur importance dans la constitution d'un patrimoine tant sur le plan régional que sur le plan local, nous proposons la création de différents outils à l'intention des communes et de la région Île-de-France :

- La mise en place d'un réseau des belvédères qui serait accessible par les individus via une application mobile sur laquelle ils pourraient retrouver des informations concernant l'accès, l'Histoire et une table d'orientation interactive pour se repérer une fois en haut.
- La création d'un label pour les belvédères porteur de projets ayant un impact sensible sur le territoire.
- Un appel à projet avec une subvention à la clef pour les communes qui souhaitent s'inscrire dans une perspective de dynamisation de leur belvédère.

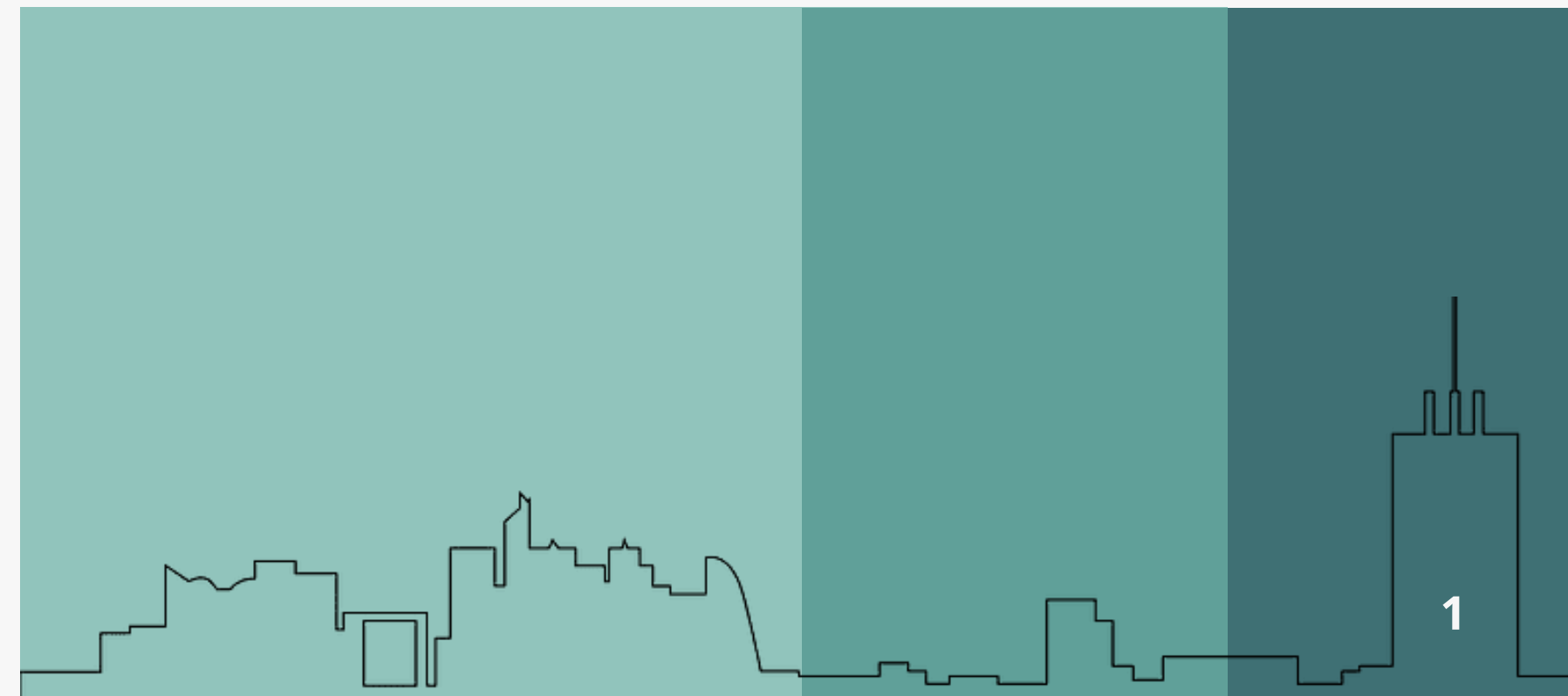
L'objectif n'étant pas de standardiser les belvédères mais bien de favoriser leur diversité grâce aux différents projets et ainsi alimenter la pluralité du patrimoine régional.



# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	2
1. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE .....	6
2. DIAGNOSTIC COMPARÉ .....	9
2.1 <i>Contexte général</i> .....	9
Localisation et accès .....	9
Histoire .....	14
2.2 <i>Contexte géographique</i> .....	18
Géomorphologie et topographie .....	18
Identité paysagère, végétation .....	21
2.3 <i>Acteurs, usagers, pratiques</i> .....	28
Gouvernance et politiques publiques .....	28
Aménagements .....	29
Fréquentation / usages et pratiques .....	31
2.4 <i>Conclusion du diagnostic</i> .....	36

3. PATRIMOINE D'ÎLE-DE-FRANCE .....	36
Qu'est-ce que le patrimoine ? .....	36
Deux patrimoines : régional et local .....	38
Propositions de politique publique "en miroir" .....	40
BIBLIOGRAPHIE / WEBOGRAPHIE .....	41
ANNEXES .....	44



# INTRODUCTION

*Sous l'impulsion de l'Institut Paris Région, cet atelier de Master 1 de l'Ecole d'Urbanisme de Paris aborde des problématiques liées à la patrimonialisation du territoire francilien et à l'aménagement urbain. L'Institut Paris Région a porté son attention sur la notion de belvédère afin de penser l'identité régionale. Cette dernière porte une double dimension, subjective et collective, qui renvoie chaque individu à son rapport à l'espace régional. La région Ile-de-France étant vaste et multiple, l'habiter peut aussi bien créer un sentiment de cohésion qu'un sentiment de dissension. L'enjeu était donc pour nous de comprendre quel lien les usagers entretiennent avec ces belvédères qui invitent à la contemplation de leur région commune et quel(s) sentiment(s) d'appartenance cela peut créer.*

Les quatre belvédères étudiés sont situés dans quatre villes et départements différents, ainsi, notre premier positionnement a été celui de l'échelle de notre réflexion. Identité urbaine ou identité métropolitaine ? L'échelle urbaine a été intégrée à nos démarches méthodologiques afin de produire un diagnostic comparé détaillé. Toutefois, le choix d'élever notre réflexion à l'échelle régionale nous a semblé évident car les paysages proposés par les belvédères invitent à avoir une réflexion à plus petite échelle, englobant non seulement les aménagements communaux, mais aussi régionaux. La notion d'identité métropolitaine se construit également grâce à l'histoire de la région qui unit les habitants autour d'un héritage commun qu'ils décident de mettre en valeur ou non afin de transmettre ce patrimoine. L'IPR a également attiré notre attention sur le rapport de ces lieux à la Défense, élément emblématique de la modernité et de l'histoire de la région parisienne.



*Photographie de la vue sur la Défense depuis la terrasse du Fecheray, source : Yara Morin*

Le mot "belvédère" provient de l'italien *bello*, beau, et de *vedere*, le verbe "voir". Ainsi, un belvédère est un lieu, bâti ou non, offrant au visiteur une vue panoramique sur un ou plusieurs objets. Ces points de vue ont été très en vogue dès la Renaissance italienne, avec un intérêt nouveau, en Art et en architecture, pour la perspective. En effet, dès le XIVe siècle, les travaux sur la perspective place les points de vue au centre des projets artistiques. On peut constater ce phénomène en comparant ces deux peintures : l'une date du début du XIVe siècle et l'autre du XVe siècle. La fresque de Giotto démontre une recherche "primitive" sur la représentation de la perspective. L'huile sur bois de Van Eyck montre que la perspective est présente dans ses premières esquisses, même si elle reste assez sommaire. On remarque bien sûr le niveau de raffinement des détails au niveau des personnages religieux au premier plan, mais aussi au niveau de l'arrière-plan. Celui-ci montre un paysage urbain avec un pont, une rivière, des collines et des espaces ruraux. Ainsi, la vue entre dans l'Art et devient un objet d'intérêt. Dans le cas du chef-d'œuvre de Van Eyck, le paysage est vu depuis un bâtiment et est mis en valeur par des ouvertures encadrées de colonnades (*veduta*). Ici, la vue est donc mise en valeur depuis un point haut, mais est bien délimitée par des éléments architecturaux. Avec le temps, les fenêtres s'élargissent et laissent de plus en plus de place au paysage, tout en conservant cet encadrement végétal. On retrouve encore de nos jours ce type de mise en valeur sur les belvédères méditerranéens (mais pas en Île-de-France).

Cet objectif de mise en valeur a été très présent dans l'aménagement des territoires, et notamment en France. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, c'est l'apogée de l'utilisation de la perspective comme outil de mise en valeur paysagère dans les châteaux et jardins de la noblesse. On peut le voir bien entendu à Versailles, mais aussi au château de Saint-Germain-en-Laye. Au XIXe siècle les carrières de gypse (matériau utile à la fabrication du plâtre) parisiennes ferment et sont réaménagées en lieux d'agrément. Ces lieux sont souvent des éminences topographiques par leur ancienne nature et sont utilisés comme lieux de détente et de marche à pied, mais aussi comme une scène sociale importante : la nouvelle classe bourgeoise y voit un moyen de se montrer, en hauteur notamment, afin d'affirmer sa position dans la hiérarchie sociale.



**Giotto (1266-67 – 1337) Cycle de la vie de saint François, Les démons chassés par saint François, fresque, Assise, 1304-1305**

**Jan van Eyck (1390-1441)  
Vierge au Chancelier Rollin  
huile sur bois  
0,66 sur 0,62 m  
Louvre**





**Carte postale de 1909, Buttes Chaumont Le chemin du belvédère**

Enfin, au XXe siècle, certains architectes ont souhaité mettre en valeur des buttes ou des plateaux via une architecture moderne, caractéristique du milieu de ce siècle, et qui, si elle est souvent perçue comme autoritaire, n'en reste pas moins grandiose. L'architecture et le paysage ainsi aménagés permettent d'avoir une vue immense sur la région parisienne et au-delà, comme à Cergy.



*Photo du belvédère de Saint-Germain-en-Laye  
source : Yara Morin*

Mais, qu'en est-il au XXI<sup>e</sup> siècle ? Les belvédères franciliens sont , aujourd'hui, quelque peu délaissés. Le mot en lui-même fait d'ailleurs peu écho auprès des populations interrogées dans le cadre de l'étude. Il est davantage perçu comme un terme technique ; le terme de belvédère est absent d'ailleurs, de la toponymie des quatre belvédères de l'étude.

De plus, il semble qu'il n'existe pas de politique publique commune des belvédères au-delà du niveau communal. Il est intéressant de se demander si une telle politique est possible, tout en gardant les aspects singuliers de chaque belvédère. Ils n'ont, en effet, pas tous les même caractéristiques tant du point de vue de l'histoire, de la fonction ou même de la forme. On peut également se demander si ces objets sont encore pratiqués de nos jours et s'ils ne seraient pas perçus comme désuets. Peuvent-ils constituer un atout au sein de la région Île-de-France ? Cet héritage peut-il faire patrimoine dans une région fortement polarisée par sa capitale ?

C'est pour répondre à ces questions que l'Institut Paris Région nous a confié le soin de réaliser un diagnostic comparé de plusieurs belvédères, à l'issue duquel nous pourrions dégager des propositions de politiques publiques à l'échelle régionale.

De fait, on dénombre jusqu'à lors en Île-de-France pas moins de 425 belvédères (source : IPR), mais ils sont en réalité en nombre infini. Ceux-ci constituent des objets nombreux et variés qu'il est intéressant d'étudier à l'échelle régionale. Par ailleurs, la région est très urbanisée aux alentours de Paris, même si elle connaît des disparités notables (terres agricoles de Seine-et-Marne, etc.). Ainsi, l'étude des belvédères s'inscrit dans un contexte de recherche de nature, ou tout du moins d'espaces verts, pour les francilien.ne.s, notamment éprouvés par les confinements dus à la pandémie de SARS-Cov-2 (2020-2021). De plus, l'IPR souhaitait étudier tout particulièrement les belvédères de l'Ouest parisien afin d'analyser un potentiel rapport que ceux-ci pourraient avoir avec la Défense.

Ce quartier d'affaire, situé à Nanterre, rompt avec le paysage de l'Ouest francilien avec les silhouettes de ses gigantesques tours de verre et d'acier. C'est donc un potentiel point d'accroche pour l'œil lors de l'observation de la vue depuis les belvédères. C'est ainsi que quatre belvédères ont été retenus pour effectuer ce diagnostic comparé : la butte aux châtaigniers à Argenteuil ; la terrasse de Saint-Germain-en-Laye ; l'axe majeur de Cergy ; et la terrasse du Fécheray sur le Mont-Valérien à Suresnes.

Ces lieux constituent des terrains d'étude variés. Il a donc fallu dégager un protocole de méthodes diversifiées, mais tout de même similaire afin de dégager un diagnostic comparé. Nous allons donc vous présenter ces méthodes, puis leurs résultats dans le cadre du diagnostic, avant de parler des potentialités et des propositions de politiques publiques.



Photo de la table d'orientation au belvédère de Saint-Germain-en-Laye  
source : Yara Morin



Photo depuis le belvédère de la Butte des châtaigniers - source : Yara Morin

# 1. MÉTHODOLOGIE

Avant même de réfléchir au sujet, et pour éviter tout biais lors de notre première approche des terrains, nous avons réalisé un rapport d'étonnement pour chaque belvédère. Cela nous a permis de noter nos impressions sur les quatre lieux, mais aussi nos attentes et nos préjugés.

Nous avons alors observé des disparités au niveau de l'accessibilité, et établi des premières observations informelles au niveau des usages. De plus, nous avons pu constater que la vue de la Défense était changeante sur chaque belvédère.

À partir de ce premier rapport d'étonnement, nous avons pu dégager des pistes de réflexion au niveau de l'aménagement, des usagers et de leurs pratiques, etc. Bien entendu ces premières conclusions ont été complétées par l'étude poussée des attentes de l'Institut Paris Région, mais aussi par des recherches sur les quatre belvédères.

Ainsi, pour mener à bien une étude comparée de ces derniers, nous avons choisi de les étudier avec précision en binôme. Nous avons donc pu dégager des diagnostics avec un niveau de détail conséquent grâce à plusieurs méthodes.

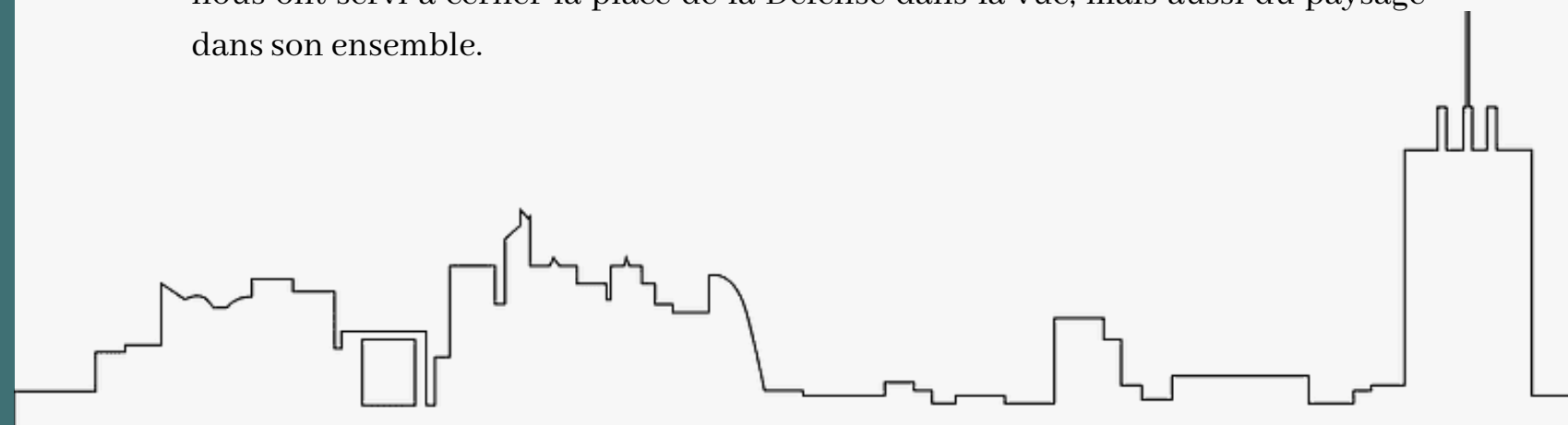
Tout d'abord, chaque binôme s'est familiarisé avec son terrain de recherche. Pour ce faire, nous avons tous réalisé des observations non participatives à partir d'une grille commune (*voir annexe n°1*), c'est-à-dire que nous avons observé les pratiques des usagers sans entrer en contact avec eux. Cela permettait de comprendre les fréquentations de chaque lieu sans intervenir auprès des usagers, et donc sans perturber leurs habitudes. Ces observations ont servi par la suite à comprendre certains biais dans nos autres démarches (par exemple, une majorité de femmes acceptait de répondre à nos questions, alors qu'elles étaient parfois en minorité sur le lieu).



Photo depuis la terrasse de Saint-Germain-en-Laye, source : Yara Morin

À partir de ces observations, nous avons décidé de produire un questionnaire quantitatif qui permettait de connaître plus précisément les usagers et leurs pratiques sur les belvédères. Nous cherchions à connaître le rapport de ces derniers à la vue, et plus spécifiquement à la Défense.

Nous les avons aussi questionnés sur leurs impressions par rapport aux divers aménagements et au belvédère en lui-même (*annexe n°2*). Pour compléter cette approche très quantitative, certains d'entre nous ont décidé d'effectuer un parcours commenté plus précis. S'il ne constitue qu'une expérience très particulière, il permet de comprendre la position de l'utilisateur par rapport à son environnement qui lui est connu, soit ici la terrasse de Saint-Germain-en-Laye (*annexe n°3*). La personne interrogée, habituée du belvédère, a fourni des renseignements essentiels sur sa perception de la Défense et sur les usages. D'autres personnes ont été interrogées sur l'ensemble des belvédères de manière plus informelle, car elles n'étaient pas toutes à l'aise avec l'idée d'échanger à partir de questions pointues, ou simplement d'y passer trop de temps. Ces entretiens nous ont servi à cerner la place de la Défense dans la vue, mais aussi du paysage dans son ensemble.

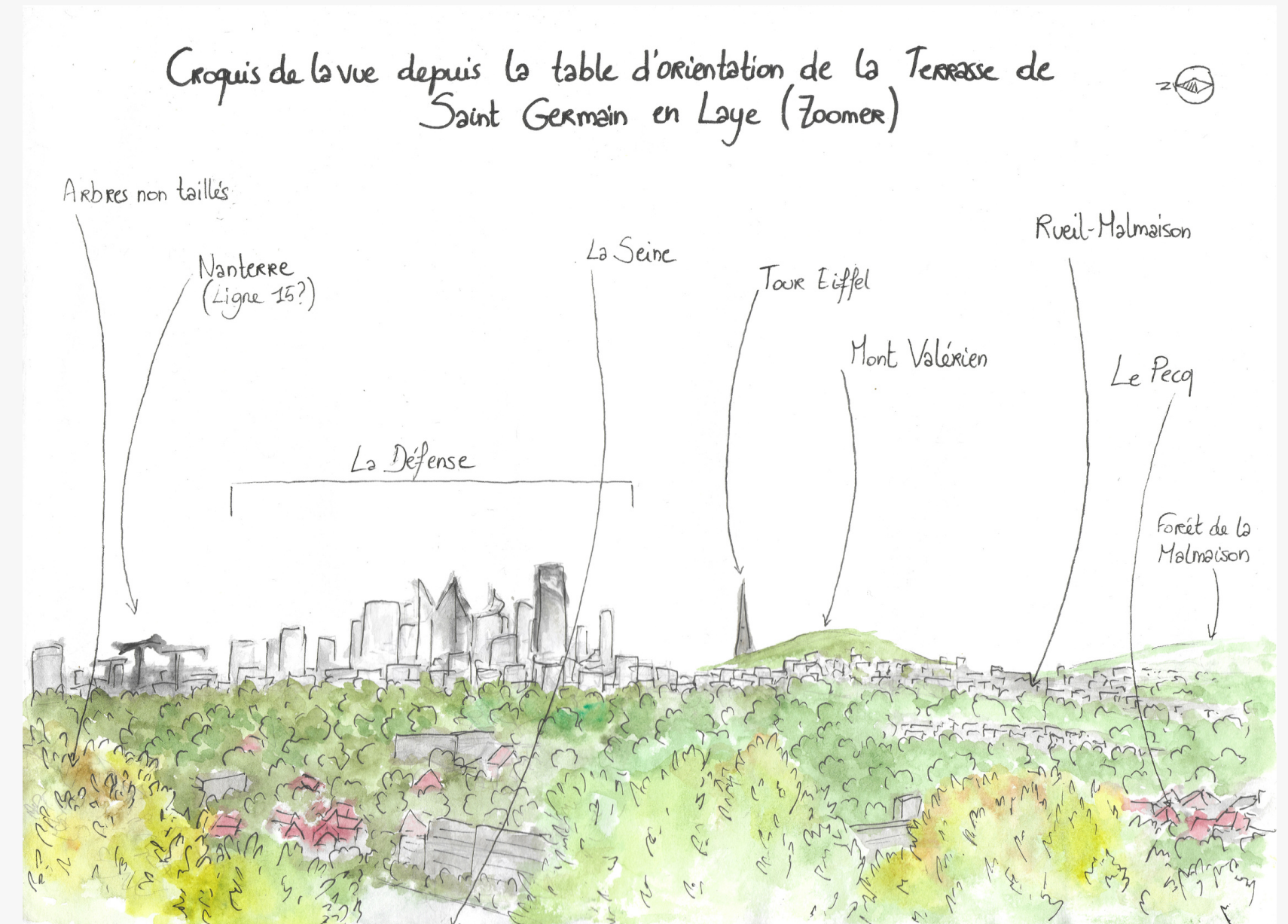




Ces entretiens nous ont servi à cerner la place de la Défense dans la vue, mais aussi du paysage dans son ensemble. Cette démarche a été complétée par un travail de photographie. En effet, nous avons cherché à montrer les vues et leurs différences par ce moyen. Cependant, ces photographies ne rendaient pas compte des impressions, très importantes dans la perception sensible de la Défense. Ainsi, ce travail a été complété par l'élaboration de croquis. Chaque vue a donc été répertoriée de cette façon, ce qui nous a permis d'en dégager les principales composantes paysagères, mais aussi leurs atouts et faiblesses.

Par ailleurs, d'un point de vue plus technique cette fois-ci, il nous a fallu étudier les critères d'accessibilité et l'aménagement des quatre sites. Pour ce qui est de l'accessibilité, nous avons pu la mesurer nous-même lors de nos visites. Mais, dans le cas du belvédère de la butte des Châtaigniers, il persistait des zones d'ombres que nous ne voulions pas laisser en l'état.

En effet, nous avons constaté une accessibilité faible à l'échelle locale et nous souhaitons en vérifier la véracité sans nos propres présupposés. Pour ce faire, nous avons choisi d'effectuer un « parcours du combattant » (annexe n°4), qui consiste à demander à un individu qui ne connaît pas le belvédère de s'y rendre avec plus ou moins de contraintes. Nous avons pu ainsi confirmer le manque d'accessibilité, et notamment des personnes à mobilité réduite, grâce à cette méthode. Mais, il nous est aussi apparu que le chemin que nous avons emprunté n'était pas le plus évident, alors que l'individu en avait choisi un bien mieux balisé. Cela nous amène maintenant aux aménagements des différents lieux, et aux acteurs impliqués dans la réalisation et l'entretien de ceux-ci.



Nous nous sommes alors renseignés préalablement auprès de différents acteurs intermédiaires comme les mairies des communes dans lesquelles se situent les belvédères, comme Argenteuil. Nous avons pu ensuite être redirigés vers les services et/ou personnes concernées. Dans le cas de l'axe majeur de Cergy, nous avons pu obtenir un entretien avec M. Michel Jaouën le 30 Novembre 2022 (*annexe n°5*).

Ce dernier est un architecte et urbaniste, qui a donné l'impulsion pour le projet de l'axe majeur lors de l'élaboration de la ville nouvelle de Cergy. Il est le directeur de l'association Axe Majeur dont l'objectif est de faire vivre et de faire connaître le lieu. Pour ce qui est de la butte des Châtaigniers, la mairie d'Argenteuil nous a renvoyés à l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France (AEV). Nous avons donc eu l'occasion de rencontrer et d'interroger M. Jean Vallée ce même jour (*annexe n°6*). Il est le délégué territorial s'occupant du périmètre où se trouve le belvédère. Nous avons alors appris énormément des politiques de l'AEV, ce qui nous a permis de comprendre certains choix d'aménagements. Il a pu arriver que certains acteurs ne souhaitent pas communiquer avec nous, mais ce cas de figure demeure rare.

Ainsi, grâce à toutes ces méthodes, nous avons pu dégager un diagnostic belvédère par belvédère, puis comparé. En voici les résultats.



*Photos de l'Axe Majeur de Cergy, source : Yara Morin*









# 2. DIAGNOSTIC COMPARÉ

## 2.1 Contexte général

### LOCALISATION DES BELVÉDÈRES



Source: Construit à partir de d-maps.com et googlemaps - Yara Morin - Novembre 2022.

-  Localisation des belvédères
-  Distance avec la défense
- 77 Numéro de département
-  Versailles Ville
-  La Défense
-  Limite départementale
-  Réseau hydrographique

### Localisation et accès

Notre commande porte sur cinq sites : quatre belvédères situés à Saint-Germain-en-Laye, à Argenteuil, à Cergy et à Suresnes et un élément de comparaison et d'analyse qu'est la Défense. Les différentes localisations des sites induisent des analyses à différentes échelles (analyse de l'accessibilité de la région IDF, analyse paysagère etc...). En effet, les échelles régionale, départementale et communale sont intéressantes à étudier pour ce sujet, car elles nous dévoilent les échelles d'intervention des politiques publiques en ce qui concerne les belvédères.

Ces analyses permettent de mieux comprendre les enjeux du Grand Paris et le positionnement des communes par rapport à celui-ci. Cergy est la commune la plus éloignée de la Défense (21 km), elle est située dans la Grande Couronne parisienne. Les trois autres belvédères sont localisés dans la Petite Couronne à moins de dix kilomètres de la Défense.

Le rapport centre-périphérie est ici très marqué par la polarisation de Paris. Cette dernière est géographiquement située au centre de l'Ile-de-France et constitue ainsi le centre référent sur le plan visuel, historique, économique, stratégique. La composition géologique encourage davantage cette dynamique puisque Paris est située dans une cuvette alluviale façonnée par les différents cours d'eau et différents processus d'érosion. La forme de la cuvette est d'ailleurs largement visible depuis les quatre sites des belvédères.

Dans ce contexte centre-périphérie incarné par Paris, il faut également questionner ce que l'on entend par "Paris". Entendons-nous ici uniquement la ville avec ses vingt arrondissements ? Il semblerait que la notion soit plus complexe et que Paris pourrait se confondre avec certaines villes de la première couronne, en particulier celles qui participent à la puissance parisienne. La Défense illustre parfaitement cette représentation de Paris dans l'imaginaire collectif. Elle incarne la puissance économique moderne, imposante et inévitable. Elle est donc un point d'ancrage majeur, notamment parce qu'elle constitue sur certains sites le seul élément visuel qui incarne la puissance parisienne (bien qu'elle appartienne géographiquement aux communes de Puteaux, Courbevoie, Nanterre, et La Garenne-Colombes).

Ainsi, regarder la Défense, est-ce regarder Paris ? Dans quelle mesure les paysages des belvédères participent-ils à cette conception symbolique de Paris ? Les belvédères font le lien entre le centre et les périphéries dans la mesure où ils donnent à voir le paysage qui existe entre ces deux localités. Par le regard, les usagers établissent une relation entre l'objet regardé (Paris) et l'espace qui l'entoure (la périphérie). A mesure que les échelles rétrécissent, la vue sur Paris passe au second plan, laissant alors la place à d'autres paysages plus symptomatiques des périphéries.

## Présentation des belvédères

### La Terrasse du Fécheray

Les quatre belvédères étudiés sont tous localisés sur le flanc ouest de la région parisienne. Le plus proche de la Défense (3km) et de Paris est celui de la Terrasse du Fécheray. Il est situé au sud-ouest de la Défense et offre donc une vue du sud-ouest de celle-ci. Suresnes et la Défense appartiennent à l'Etablissement Public Territorial de "Paris Ouest La Défense". La terrasse appartient à la commune de Suresnes et fait partie de la colline du Mont Valérien. Cette ville est située dans le département des Hauts-de-Seine. La forteresse du Mont-Valérien est aujourd'hui le seul point de verdure de la ville de Suresnes.

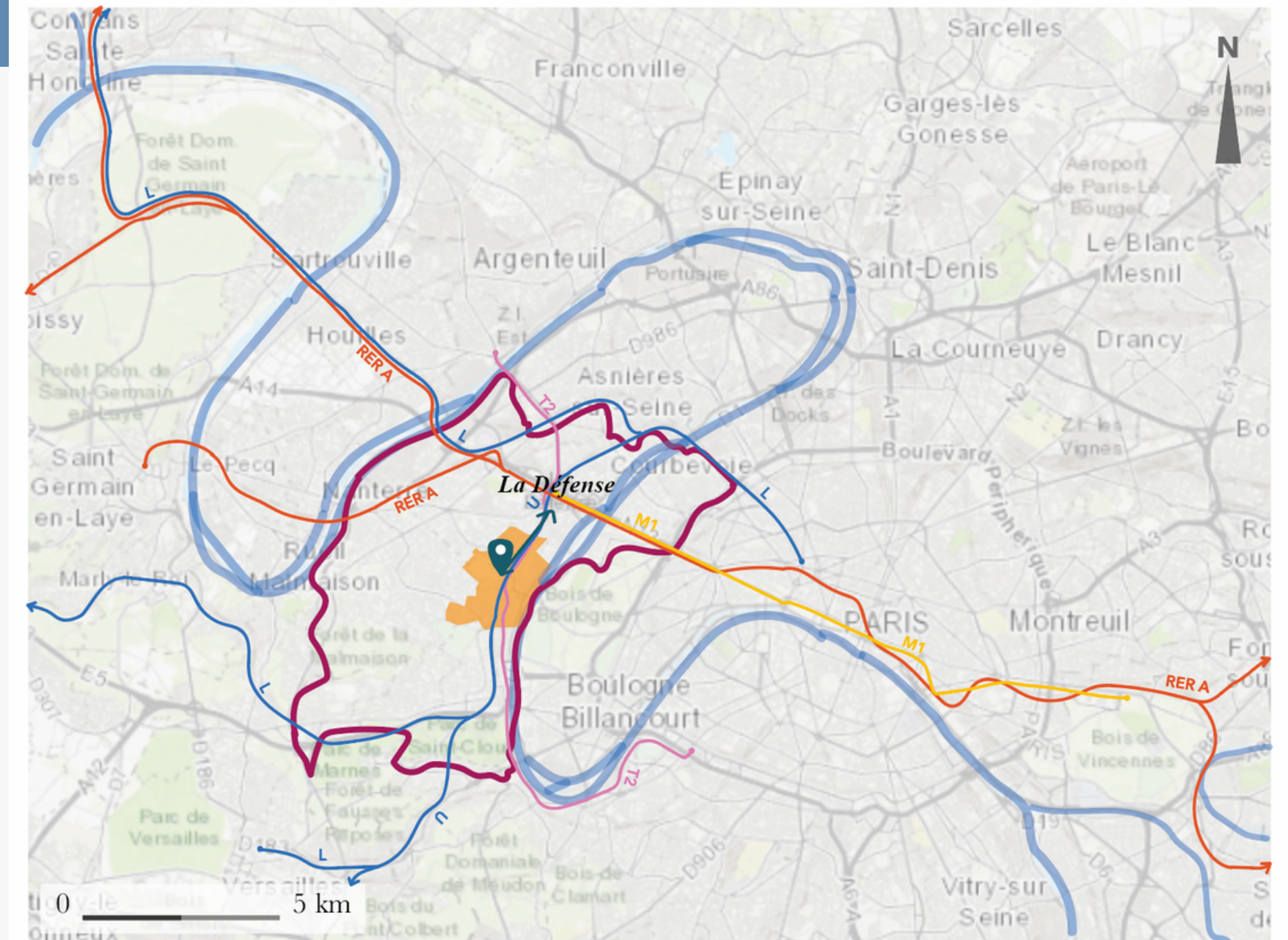
La terrasse est accessible à pied depuis la Défense, à environ 30 minutes de marche. Toutes les mobilités douces peuvent être utilisées pour s'y rendre et un accès PMR est possible par la route.

Il est également possible de s'y rendre en alternant transports en commun et marche (la marche est toujours ascendante). Il existe un mode de transport routier (bus) et un mode de transport ferroviaire (transilien). Les bus qui desservent l'arrêt "Mont Valérien" sont les bus 160, 241 et 360. Il faut ensuite marcher une quinzaine de minutes pour atteindre le point de vue. Le transilien U/L s'arrête près de la terrasse à l'arrêt "Mont Valérien", il faut ensuite marcher environ 10 minutes.

Le transilien est le mode de transport le plus efficace et le plus fréquenté depuis Paris car le train permet une desserte rapide et plus rythmée que les bus. Il relie la Gare Saint-Lazare au Mont-Valérien en 17 minutes et la liaison entre La Défense et le point de vue est effectuée en 3 minutes.

## LOCALISATION ET ACCÈS DE LA TERRASSE DU FÉCHERAY

*Belvédère du Mont Valérien - Commune de Suresnes*



Source: Carte topographique IGN de [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr) - Yara Morin - Décembre 2022.

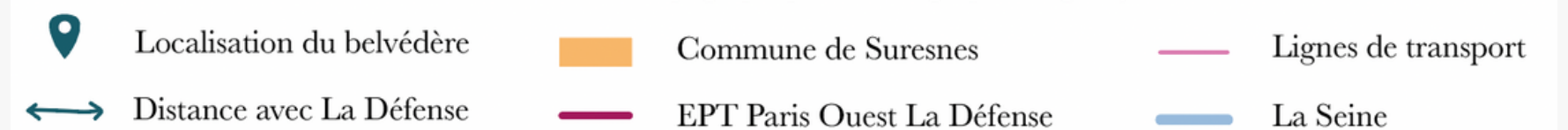


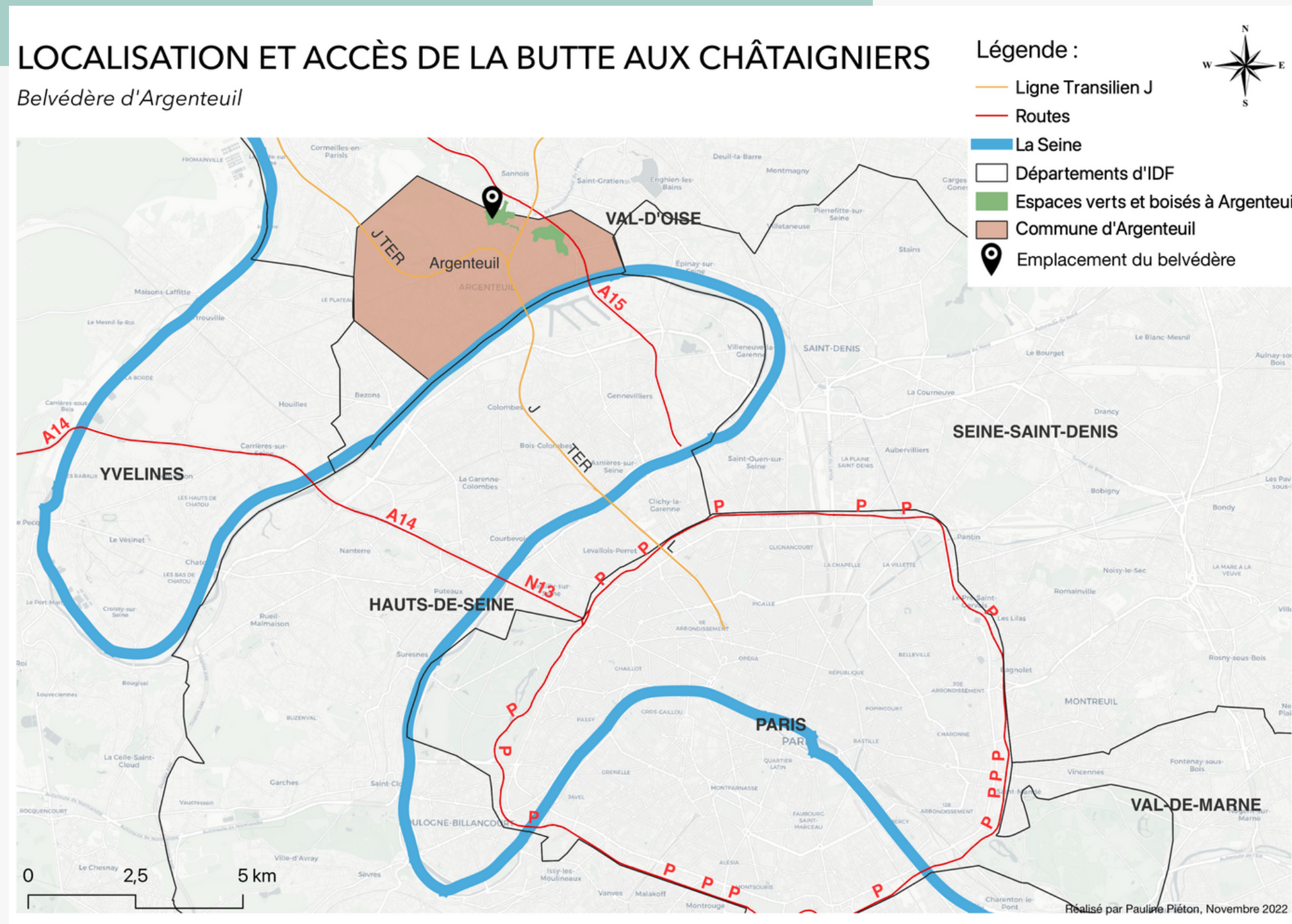
Photo sur le chemin vers le belvédère de la Butte des châtaigniers - source : Yara Morin



## Butte des Châtaigniers

Juché au sommet de la butte des Châtaigniers, ce belvédère est situé au nord-est de la ville d'Argenteuil, à 14 km de Paris. Argenteuil appartient au département du Val d'Oise. 9 km sépare ce site de La Défense, et il donne une vue sur le nord du quartier des affaires. La butte et le parc de la butte sont les deux principaux paysages verts de la commune.

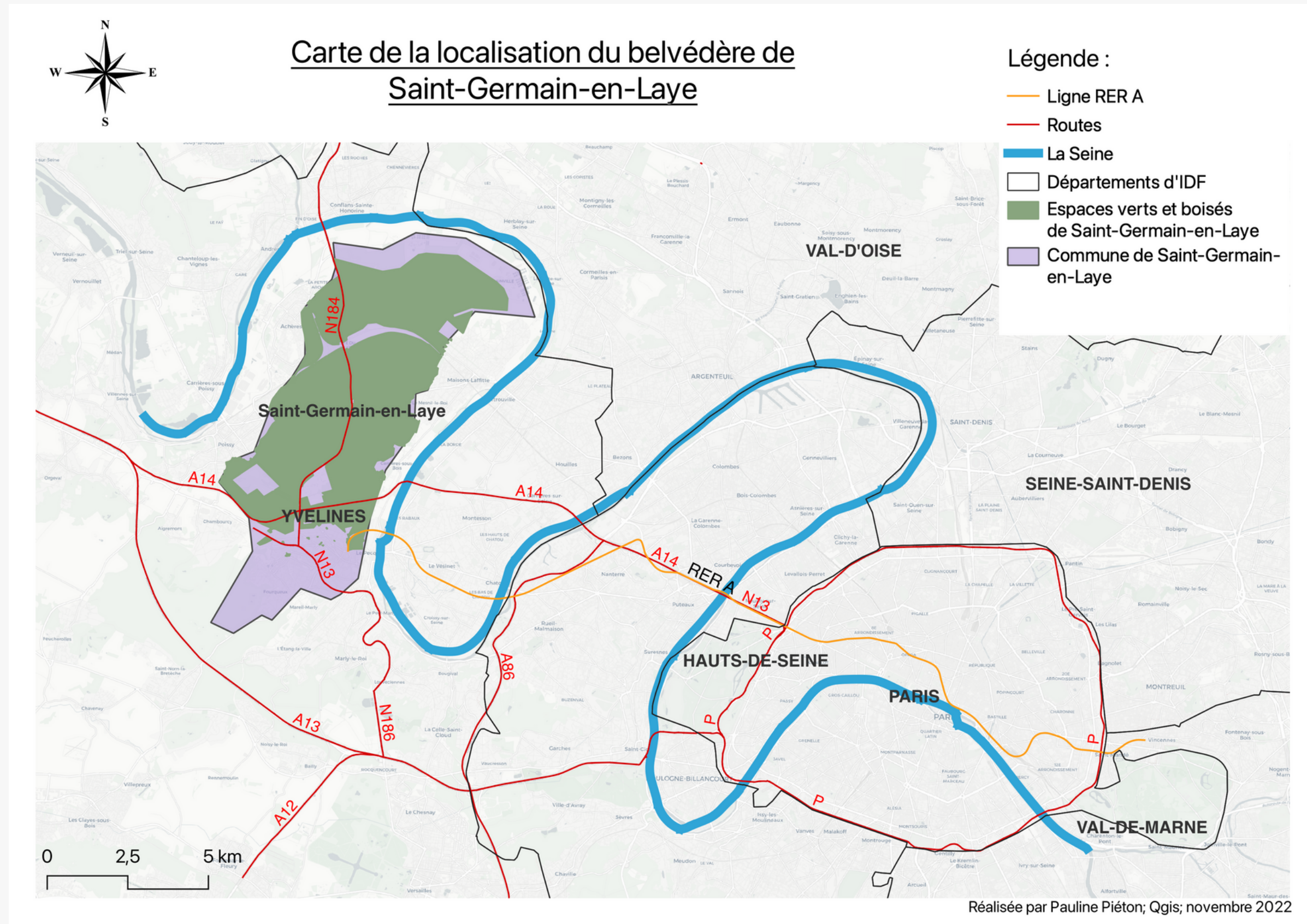
La butte n'est accessible qu'à pied, il n'y a donc pas d'accès PMR (car il y a obligatoirement des marches à monter). Lorsque l'on vient de Paris, il est possible de s'y rendre en transports en commun grâce à la ligne de transition J. Ce dernier effectue le trajet Gare Saint-Lazare - Argenteuil en 11 minutes. Pour atteindre le point de vue, il faut ensuite marcher pendant une trentaine de minutes. Le transilien circule fréquemment et permet une desserte fluide tout au long de la journée. Il est possible de prendre le bus 18 depuis l'arrêt « Argenteuil » jusqu'à l'arrêt « Morinval » et réduire le temps de marche à 4 minutes jusqu'au sommet. Cependant, le passage de ce bus est moins fréquent que le train (environ 20 à 30 minutes d'attente, contre une dizaine pour le transilien). La marche est donc toujours ascendante. Enfin, l'autoroute A15 passe au nord de la butte, elle relie le nord-ouest de l'agglomération à Paris.



## La Terrasse de Saint-Germain-en-Laye

Le belvédère de Saint-Germain-en-Laye est situé à l'est de la commune éponyme, au sein du département des Yvelines. Comme il s'agit d'une terrasse alluviale, elle est naturellement tournée vers l'est (vers Paris). 18 km la séparent de Notre-Dame et 11 km la distancent de La Défense. Le point de vue fait partie d'un ancien domaine royal, composé de deux châteaux, un parc, une terrasse aménagée et une forêt (l'actuelle forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye). Aujourd'hui, les témoins de ce passé sont le parc, la terrasse, le Château-vieux et les vestiges du Château-neuf. Le belvédère s'étend du parc à la terrasse. Le lieu est accessible par plusieurs moyens. Il est aisé de s'y rendre à pied, car la terrasse rend la marche pour rejoindre le belvédère relativement plane (contrairement aux deux précédents belvédères qui nécessitaient une marche ascendante).

Les riverains ont plusieurs accès : au nord par la forêt, à l'ouest par l'entrée du parc près du château et au sud par l'entrée des pavillons. Un accès PMR est donc garanti. En provenance de Paris, le moyen de transport privilégié est le RER A (réseau express régional). C'est un transport ferroviaire qui permet de desservir les couronnes périurbaines de l'Ile-de-France. Les arrêts sont plus fréquents que ceux du transilien, toutefois la fréquence de passage est plus élevée. Le RER A relie Saint-Germain-en-Laye à Marne-la-vallée-Chessy (Seine-et-Marne), en passant par le centre de Paris. Le belvédère est également situé proche d'un échangeur de l'A14, une autoroute francilienne qui relie directement le quartier de la Défense au nord-ouest de la région IDF.



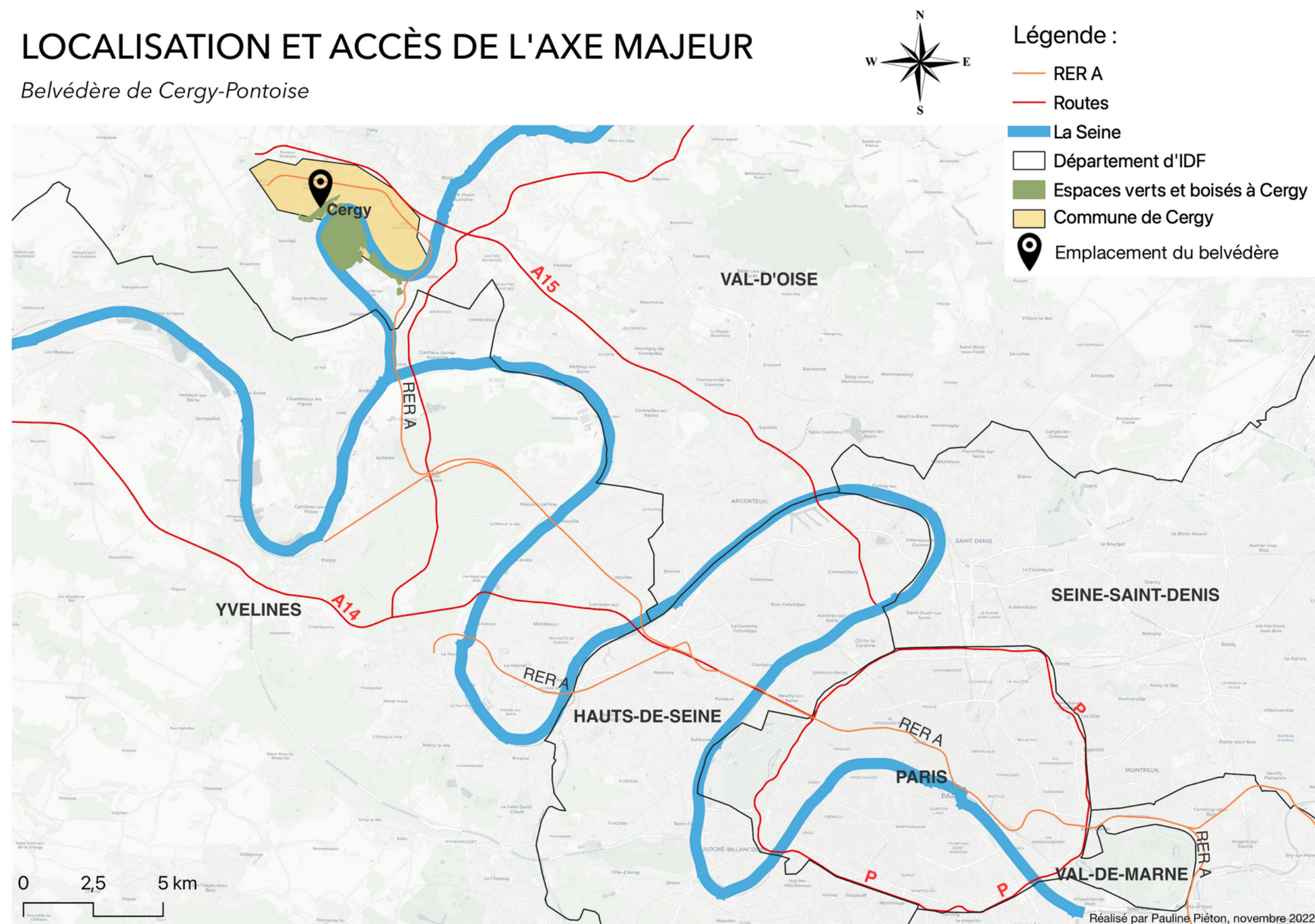
## L'Axe Majeur de Cergy

Cergy est une commune du Val d'Oise, située à 32 km de Paris. L'Axe Majeur est une structure naturellement tournée vers Paris et notamment vers la Défense. Dans les années 1970, un projet de transport en commun prévoit de relier la Défense à la ville de Cergy. La distance de 26 km qui séparent ces deux points a donc toujours été un enjeu majeur pour l'essor et le dynamisme de Cergy. Le belvédère de l'Axe Majeur est le plus éloigné du centre parisien parmi les quatre belvédères étudiés. Il est situé dans la grande couronne de l'IDF et bénéficie ainsi des réseaux de transport denses de cette région.

Pour y accéder en transport en commun, il est possible d'emprunter le RER A direction Cergy-le-Haut et de s'arrêter à la station Cergy Saint-Christophe. Il faut ensuite se rendre à pied jusqu'à la place des Colonnes Hubert Renaud. Entre deux bâtiments se dévoile un petit chemin qui mène jusqu'à l'esplanade des Colonnes. Cette dernière donne directement sur la structure de l'Axe Majeur. Par ailleurs, l'autoroute A15 passe au nord du belvédère et renforce donc l'accessibilité (notamment pour les voyageurs en provenance des régions du nord-ouest).

## LOCALISATION ET ACCÈS DE L'AXE MAJEUR

*Belvédère de Cergy-Pontoise*

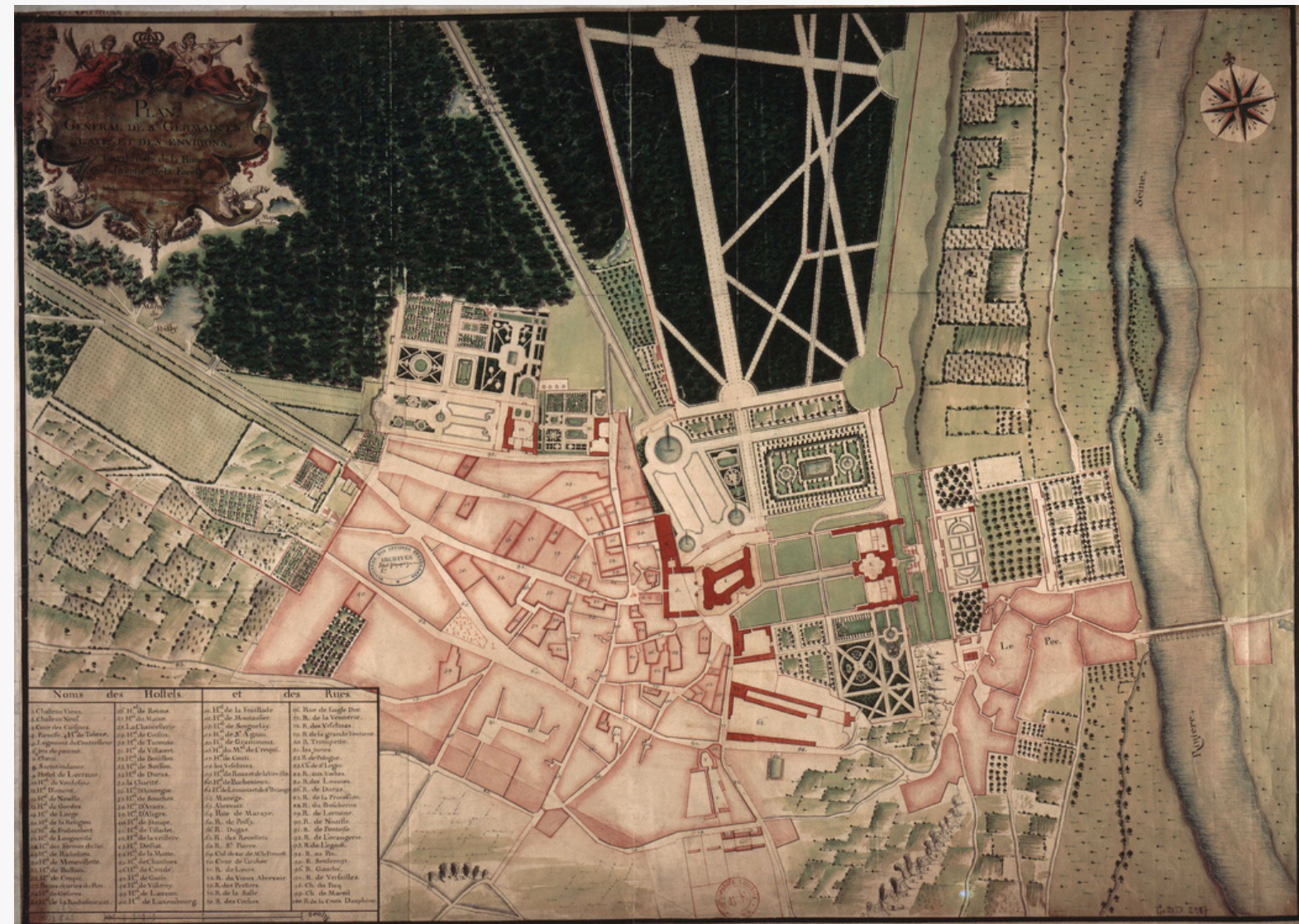


# Histoire des belvédères

Une approche historique comparative dans ce diagnostic explique les enjeux contemporains auxquels les belvédères sont aujourd’hui confrontés. En effet les quatre sites étudiés sont issus de périodes, d’objectifs et de commandes différentes. Il est ainsi essentiel de s’intéresser aux contextes historiques, géographiques et culturels dans lesquels ces lieux ont été pensés et façonnés afin de compléter notre diagnostic. L’évolution des villes a progressivement changé les fonctions et les usages des belvédères. Il est important d’étudier aussi si les belvédères mettent avant l’histoire. Nous commencerons par un résumé de l’Histoire des différents belvédères dans un ordre chronologique.

Le premier belvédère à avoir été construit parmi ceux que nous traitons est la terrasse de Saint-Germain en Laye. Inspirée par les dessins d’André le Nôtre, elle a été bâtie entre 1669 et 1674. La construction de cette terrasse fait suite d’une demande de Louis XIV qui veut agrémenter les jardins du château neuf d’un point de vue plongeant sur l’Ouest parisien et la Seine. En effet, si aujourd’hui la dénomination "Château Neuf" à Saint-Germain-en-Laye ne renvoie guère qu’au pavillon Henri IV et au pavillon du Jardinier, un château a toutefois bel et bien existé à l’emplacement du belvédère actuel. La ville était donc dotée de deux châteaux jusqu’à la déconstruction du Château Neuf en 1784 par le comte d’Artois (futur Charles X). Après la Révolution Française de 1789, le domaine est vendu puis urbanisé. Le lieu commence à devenir public sous l’impulsion de Napoléon III de faire du château-vieux un musée d’archéologie. L’ensemble du lieu se revêt d’un poids historique majeur notamment du fait qu’il s’agisse de la résidence officielle des rois de France depuis 1124. La Terrasse reste ainsi un lieu d’attraction majeur de la commune qui a su profiter de son historicité.

Ainsi, par son imbrication à son Histoire, la Terrasse de Saint-Germain en Laye parvient à associer à un fort lieu d’identité locale, tout en étant un lieu touristique et attractif. La figure d’André Le Nôtre qui est rattachée au lieu participe à cette attractivité, tout comme les jardins qu’il a réalisés et qui ont obtenu le label jardin remarquable.



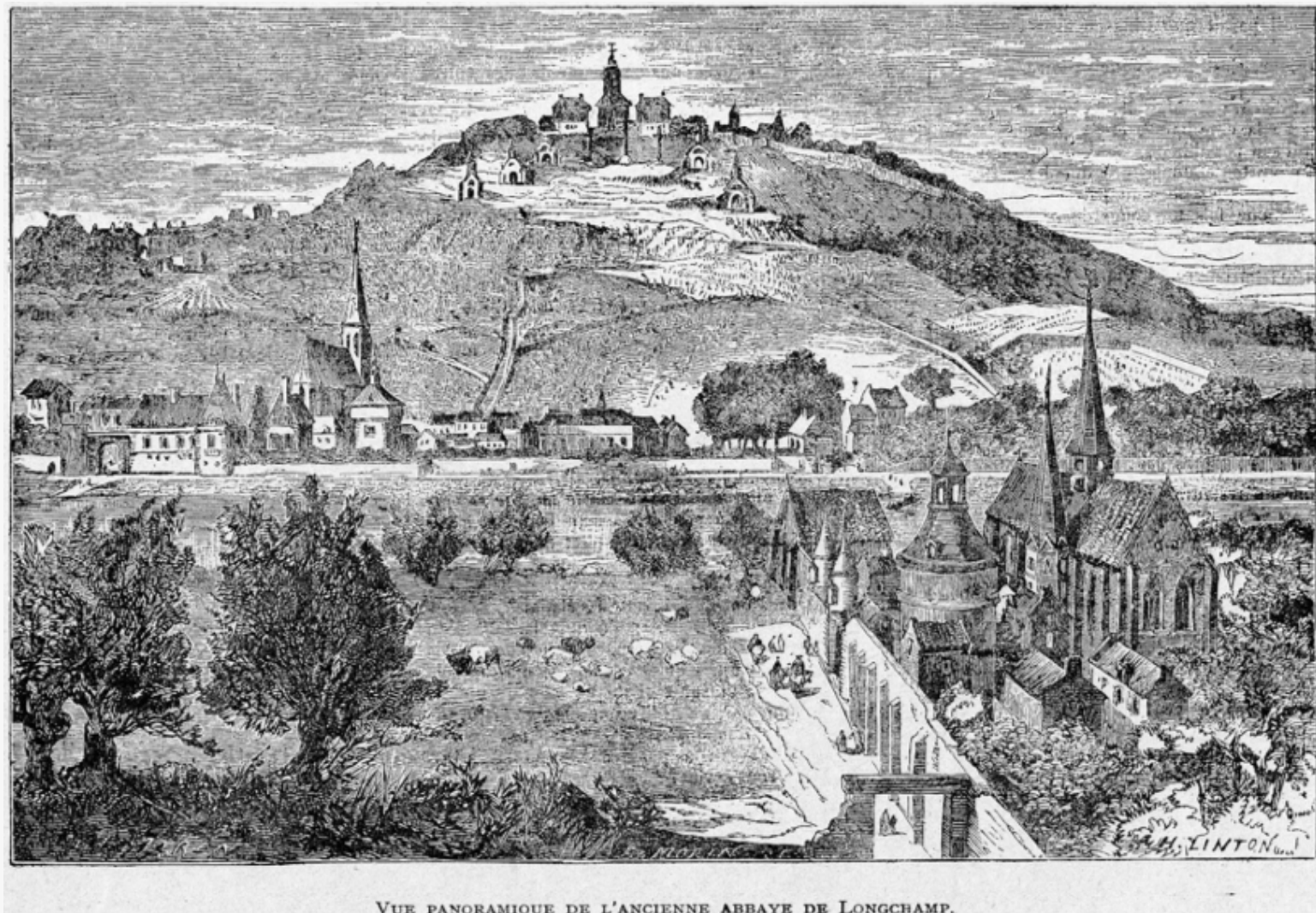
Georges Boissaye du Bocage, XVIIème siècle - Bibliothèque nationale de France

Au 17ème siècle, lorsque le Château Neuf existait encore, les terrasses conçues par André le Nôtre permettaient à Louis XIV de contempler directement la vue sur l’Ouest parisien. L’urbanisation autour du domaine était encore limitée, La cour qui suit le roi faisait vivre la ville et la dynamisait. Le départ de cette dernière vers Versailles met fin à cette époque dorée1.

1Boulet, François. « Louis XIV, l’enfant-roi de Saint-Germain-en-Laye ». leparisien.fr, 12 janvier 2023, [www.leparisien.fr/yvelines-78/saint-germain-en-laye-78100/louis-xiv-l-enfant-roi-de-saint-germain-en-laye-19-04-2015-4706425.php](http://www.leparisien.fr/yvelines-78/saint-germain-en-laye-78100/louis-xiv-l-enfant-roi-de-saint-germain-en-laye-19-04-2015-4706425.php).

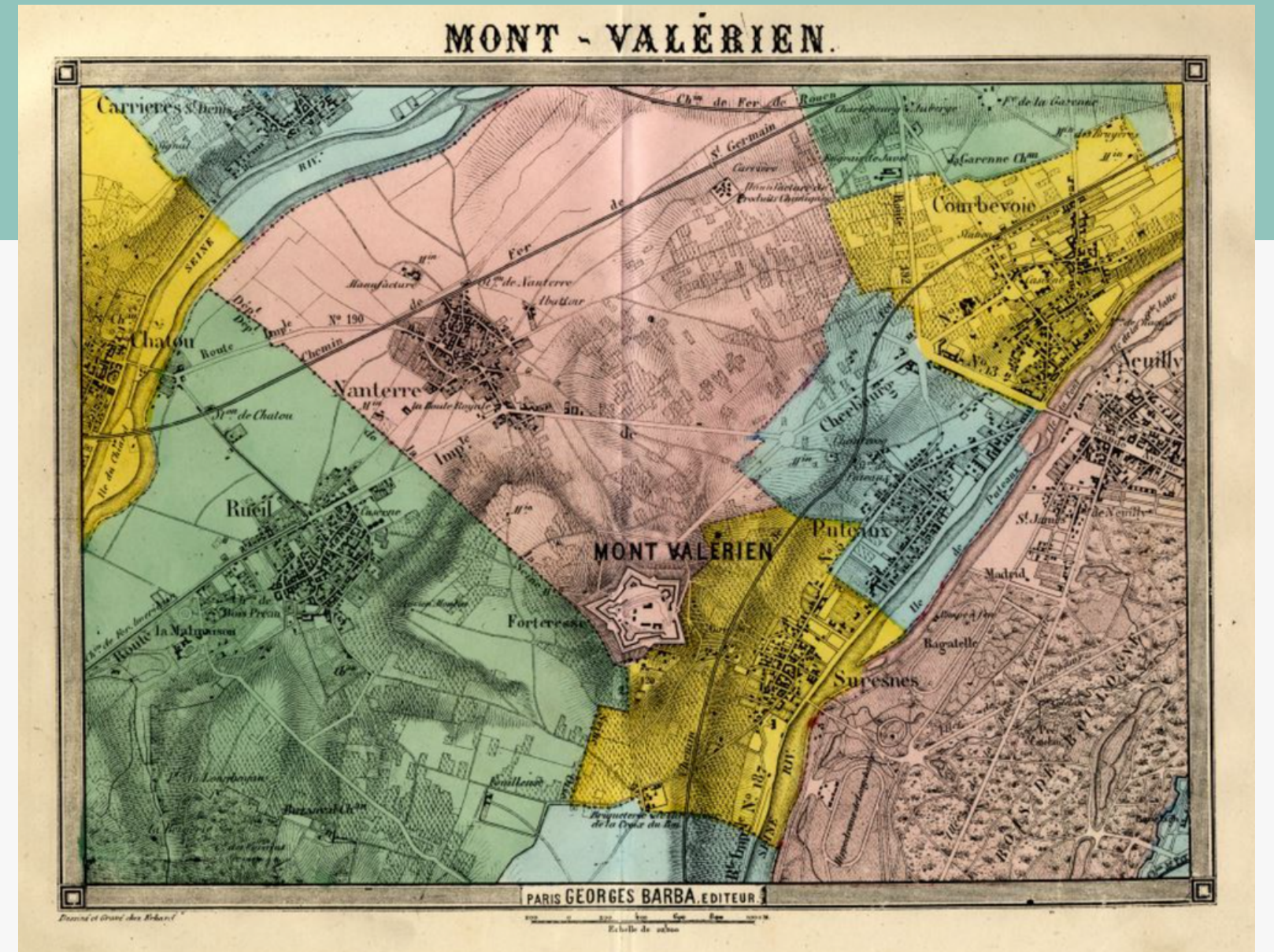


La construction de la Terrasse du Fécheray remonte en 1935 à la suite d'une demande d'Henri Sellier, Maire de Suresnes. Le belvédère est relativement récent au regard de l'Histoire du Mont-Valérien (sur lequel se situe la terrasse). Du III<sup>ème</sup> siècle au XVII<sup>ème</sup> siècle, le Mont-Valérien qui jouxte la terrasse était un lieu de pèlerinage notamment célèbre grâce à la sainte Geneviève qui dit-on, venait y faire paître ses moutons. En raison de son positionnement stratégique à quelques kilomètres de Paris, les militaires décident de l'utiliser après la Révolution. L'usage religieux cesse en 1830, et un fort y est construit sous l'ordre d'Adolphe Thiers. En 1917, le Mont-Valérien accueille les tombes de soldats américains. Enfin, sous l'occupation allemande, le mont est témoin de l'exécution de plus de 1000 français accusés d'être des résistants. Ainsi en 1960, au nord de la terrasse du Fécheray est construit un mémorial en l'honneur des victimes du Mont-Valérien.



VUE PANORAMIQUE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE LONGCHAMP.

Vue panoramique de l'ancienne abbaye de Longchamp, source : Petite Histoire du Bois de Boulogne d'Henry Corbiel.



carte du Mont Valérien 1931, source : Petite Histoire du Bois de Boulogne d'Henry Corbiel.

Ci-contre, un croquis de l'autre côté de la Seine représentant le mont avant la création de la Forteresse. Après sa libération, le mont se démilitarise peu à peu et devient un lieu de mémoire et particulièrement de commémoration pour tous les soldats français qui ont péri pendant les guerres. Il est souvent utilisé pour les cérémonies commémoratives

Le troisième belvédère est l'axe Majeur à Cergy. Le début de la construction de la ville remonte en 1969 avec la création de l'EPA (Établissement public d'aménagement). Au cours de sa réflexion sur l'aménagement du territoire, Michel Jaouen, urbaniste, prend l'habitude de se promener le weekend pour observer le secteur et s'inspirer des lieux. Au détour d'une promenade, il découvre la vue exceptionnelle en bord de plateau sur les hauteurs de la future commune de Cergy. Il envisage alors d'en faire un espace public offrant une vue imprenable sur la boucle de l'Oise. Pour lui, il s'agit de donner aux habitants de cette future commune, un espace public avec une symbolique forte. Aux côtés de Dani Karavan, artiste israélien, il conçoit le projet en s'inspirant des grands axes parisiens. L'axe majeur est lancé et soutenu par le ministère de la Culture et François Mitterrand.

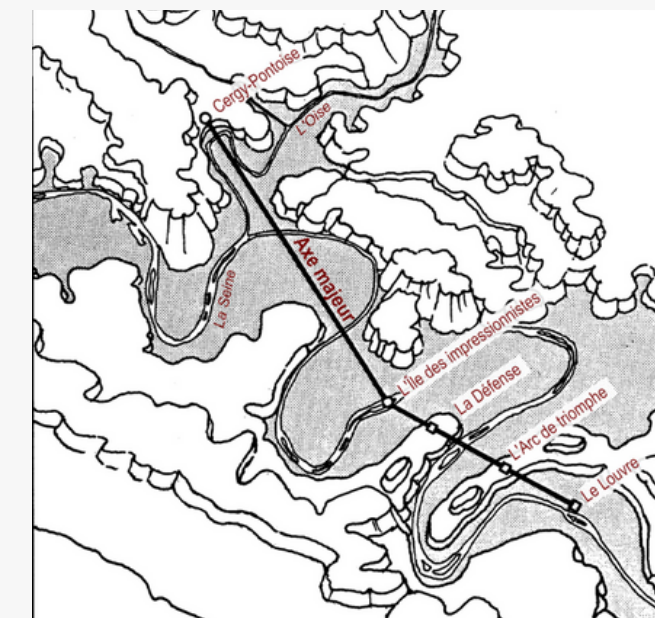
En 1987, la première partie du belvédère est inaugurée. L'esplanade et les colonnes le sont l'année suivante. Si le financement des colonnes est permis par le mécénats privé, à partir des années 90, le projet peine à se relancer et à intéresser les pouvoirs publics. En 2002, l'EPA finit sa mission et le site n'est plus sous la responsabilité de l'État. La même année se déroule l'inauguration du pont de l'Oise, puis en 2008, l'ouverture de la Passerelle et du Bassin de l'Amphithéâtre. L'effort de Michel Jaouen et de son équipe a permis au site d'obtenir deux labels : Label d'architecture contemporaine remarquable et Patrimoine Île-de-France. Aujourd'hui l'axe Majeur est un lieu emblématique de l'agglomération de Cergy Pontoise. Grâce à son statut d'oeuvre d'art contemporaine et à sa vue emblématique, il attire de nombreux visiteurs et parfois même des étrangers comme nous avons pu le constater. Cette renommée est aussi l'une des conséquences du travail sans relâche de l'association Axe majeur. Cette dernière, espère bénéficier de cette popularité afin de financer la dernière phase de travaux prévue par Dani Karavan. En effet, l'agglomération ne peut financer cette dernière partie et c'est pourquoi aujourd'hui, l'association recherche activement de nouveaux mécènes.



Plan 1973-1975, Source: Cergy.fr

Sur ce plan du milieu des années 1970, nous pouvons observer une publicité pour la ville nouvelle de Cergy. Cette carte reprend les plans de la commune d'origine, et ajoute les propositions liées à la ville nouvelle. Il est question ici de redéfinir la boucle de l'Oise, notamment grâce à l'utilisation des ballastières qui offrent de larges étangs, et qui pourront plaire aux futurs "200.000" habitants prévus pour ce nouveau pôle de la région Parisienne, censé dépeupler la capitale.

Sur cette carte non datée, nous apercevons un axe imaginé et projeté entre Cergy Pontoise et la Défense. Ce dernier provient de l'axe historique qui relie le Louvre et la Défense. Les paysagistes et architectes concepteurs de l'axe Majeur se sont d'ailleurs inspirés des voies royales.



Carte avec l'axe majeur de Cergy  
Source: Axe-majeur.info

Le dernier belvédère ici étudié est la butte des Châtaigniers qui se situe dans la ville d'Argenteuil. Il a été aménagé en 2011 par l'Agence des Espaces Verts, ou AEV (nouvellement Île-de-France Nature). Ce même acteur avait racheté cette friche polluée par des déchets ménagers en 1993 dans l'objectif de la dépolluer et y faire renaître une biodiversité. La décharge est remblayée et des travaux de sécurisation, modelage et renaturation ont été menés, grâce aux financements de la région. Cela s'explique par le fait qu'il s'agit du plus vaste projet de réhabilitation des buttes du Parisis dont la butte des châtaigniers fait partie.

Si, les aménagements de la butte sont relativement récents, l'Histoire du lieu à la périphérie de la ville est relativement ancienne. Pendant longtemps, la butte située à proximité d'Argenteuil accueille des vignes qui font la réputation de la ville. Mais, le phylloxera et d'autres maladies poussent à développer d'autres cultures horticoles, comme celle des asperges.

C'est au milieu du XIXe siècle, avec la fermeture des carrières de gypse parisiennes comme celle des buttes Chaumont, que la butte des Châtaigniers va devenir une carrière de gypse. À partir de 1950, les carrières sont abandonnées et deviennent progressivement un dépotoir à ciel ouvert, où s'entassent les déchets ménagers. Jusqu'aux travaux récents, le site reste profondément pollué et instable (cavités dans les anciennes mines de gypse). Pour s'adapter à ce relief, l'AEV a privilégié ici un aménagement minimaliste et naturel dont l'objectif est la dépollution du site, et de favoriser l'écosystème en plantant différents types d'arbres.

En somme, l'histoire de la butte aux châtaigniers est encore récente et changeante. Les changements de paradigmes des politiques menées devraient faire évoluer la situation actuelle. Il pourrait y avoir un intérêt à rappeler l'histoire du lieu et ses diverses évolutions, afin notamment de le rattacher davantage à un patrimoine local. L'objectif annoncé reste d'en faire un espace vert à part entière dans un plus vaste plan de renouvellement des buttes de l'intercommunalité.



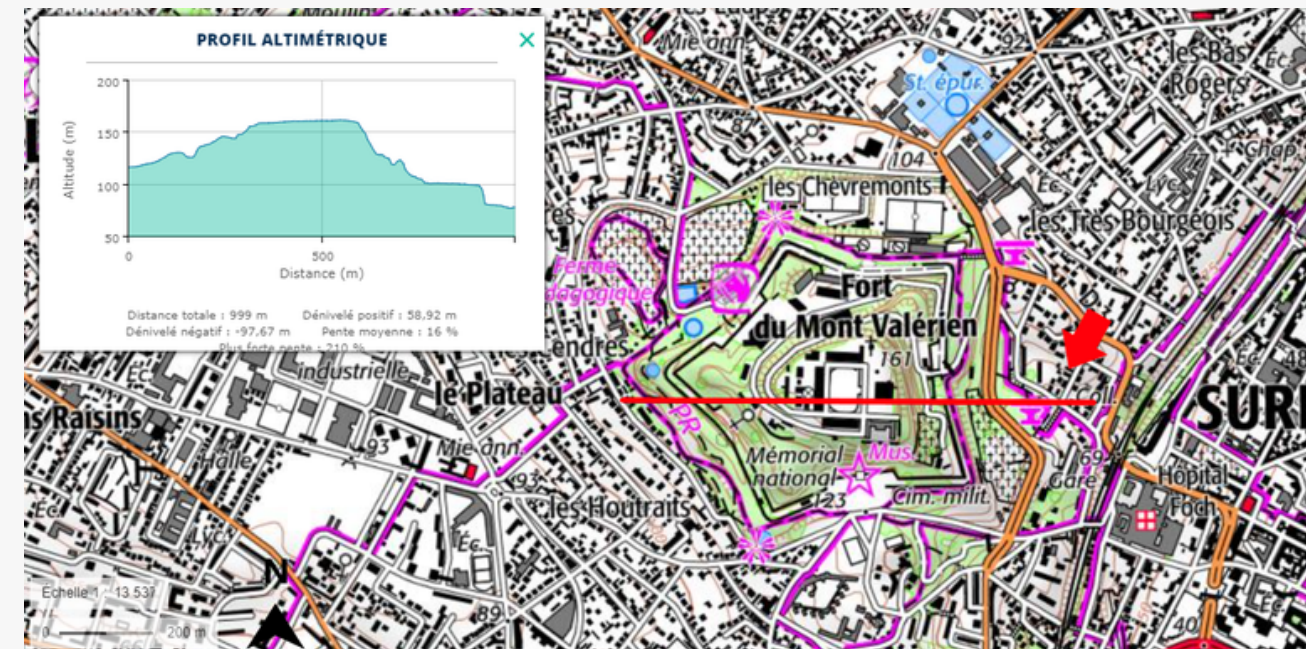
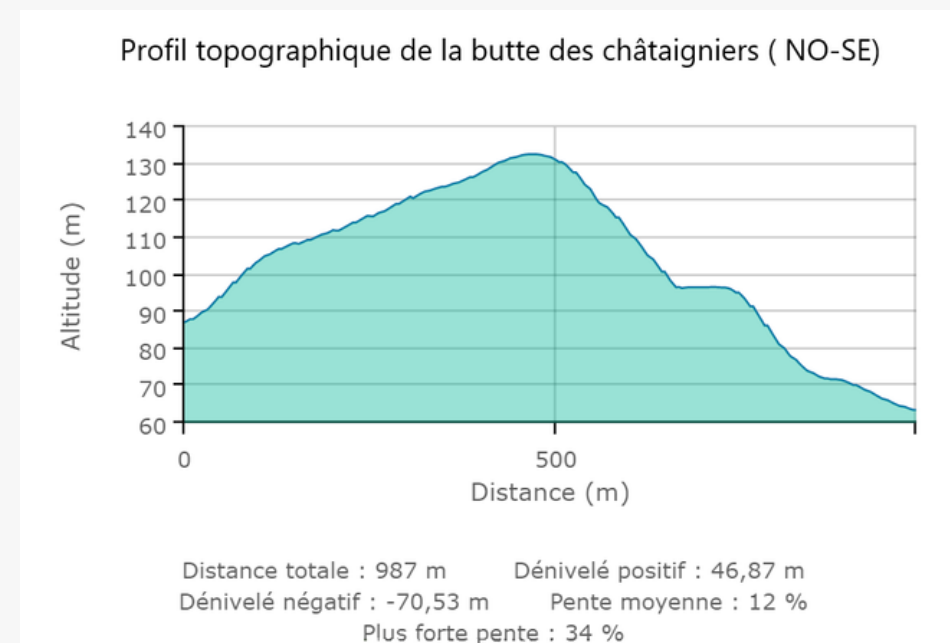
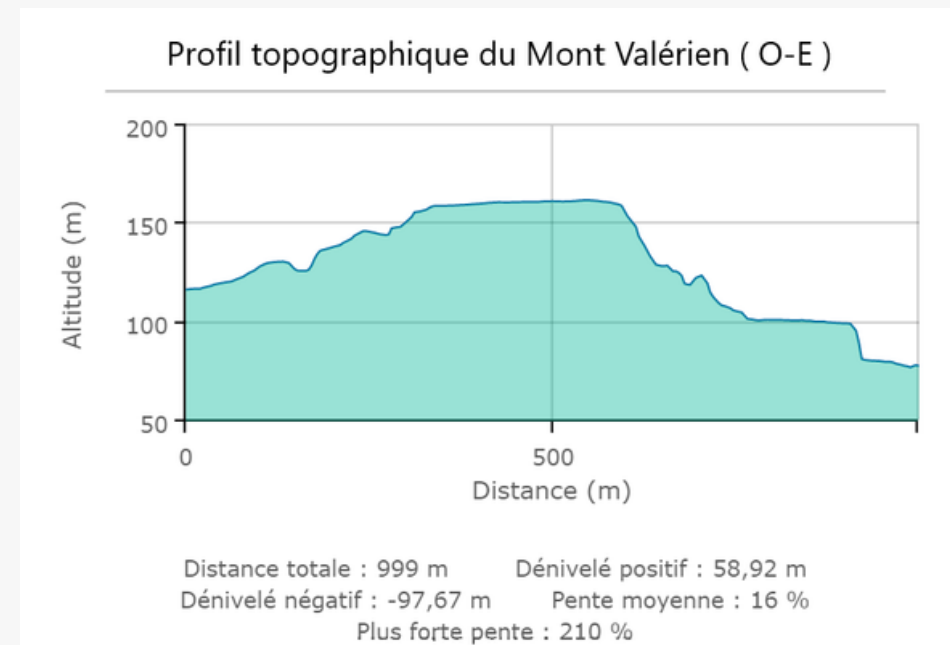
*Photographie aérienne de la butte des Châtaigniers en 1949. Source : <https://remonterletemps.ign.fr/>*

Ci-dessus dans l'encadré rouge, la butte des châtaigniers lorsqu'elle était encore une carrière de gypse. On peut remarquer l'aspect accidenté du relief, et le faible taux d'urbanisation qu'il existait à l'époque. Aujourd'hui, les alentours de la buttes sont intensément urbanisés, artificialisés.

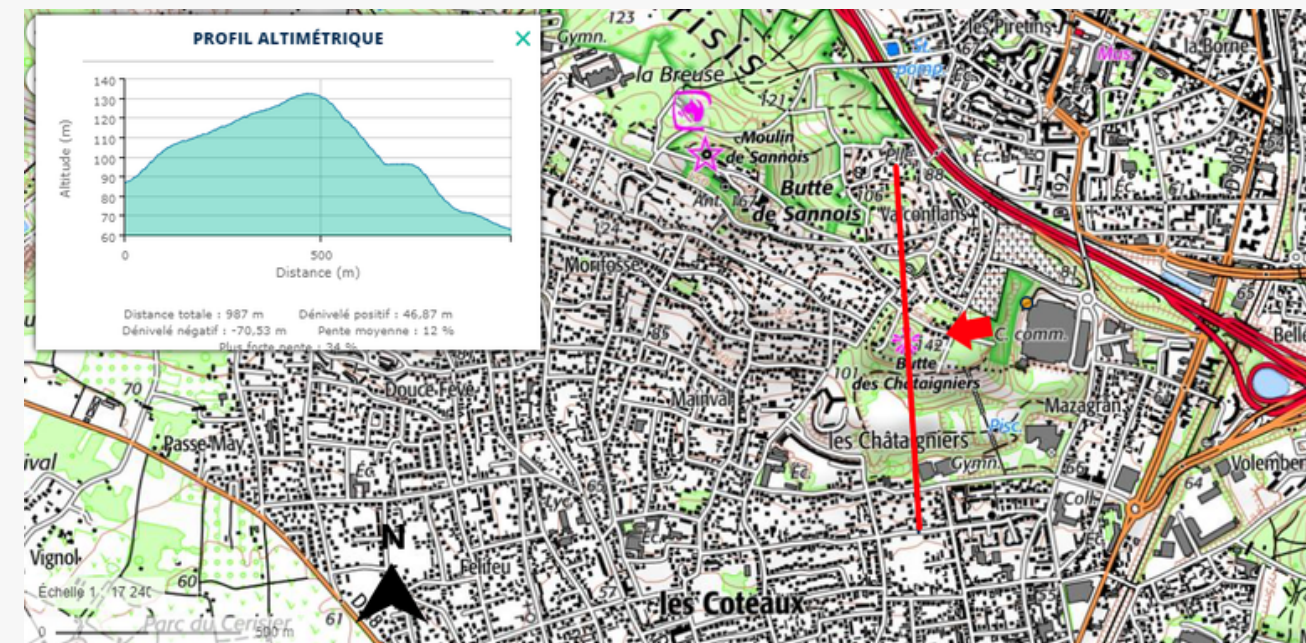
## 2.2 Le contexte géographique

La topographie est un angle primordial de l'étude des belvédères. En effet, ces derniers se définissent par un certain type de relief qui permet de donner accès à une vue en hauteur. Cette topographie intervient aussi dans la relation qu'entretient le visiteur avec la vue. L'analyse de ces différents reliefs permet de commencer à introduire le lien patrimonial entre la vue et le belvédère. Les reliefs des quatre belvédères de l'étude se scindent en deux types de profils topographiques : les buttes-témoins, telles que le Mont Valérien et la butte des Châtaigniers, et les bords de plateaux, tels que l'Axe majeur de Cergy et la terrasse de Saint-Germain-en-Laye. Les profils ci-joints sont orientés par rapport à la vision que l'on peut avoir au niveau du belvédère. Nous constatons qu'ils sont tous plus ou moins orientés vers Paris.

*Profils en buttes-témoins :*



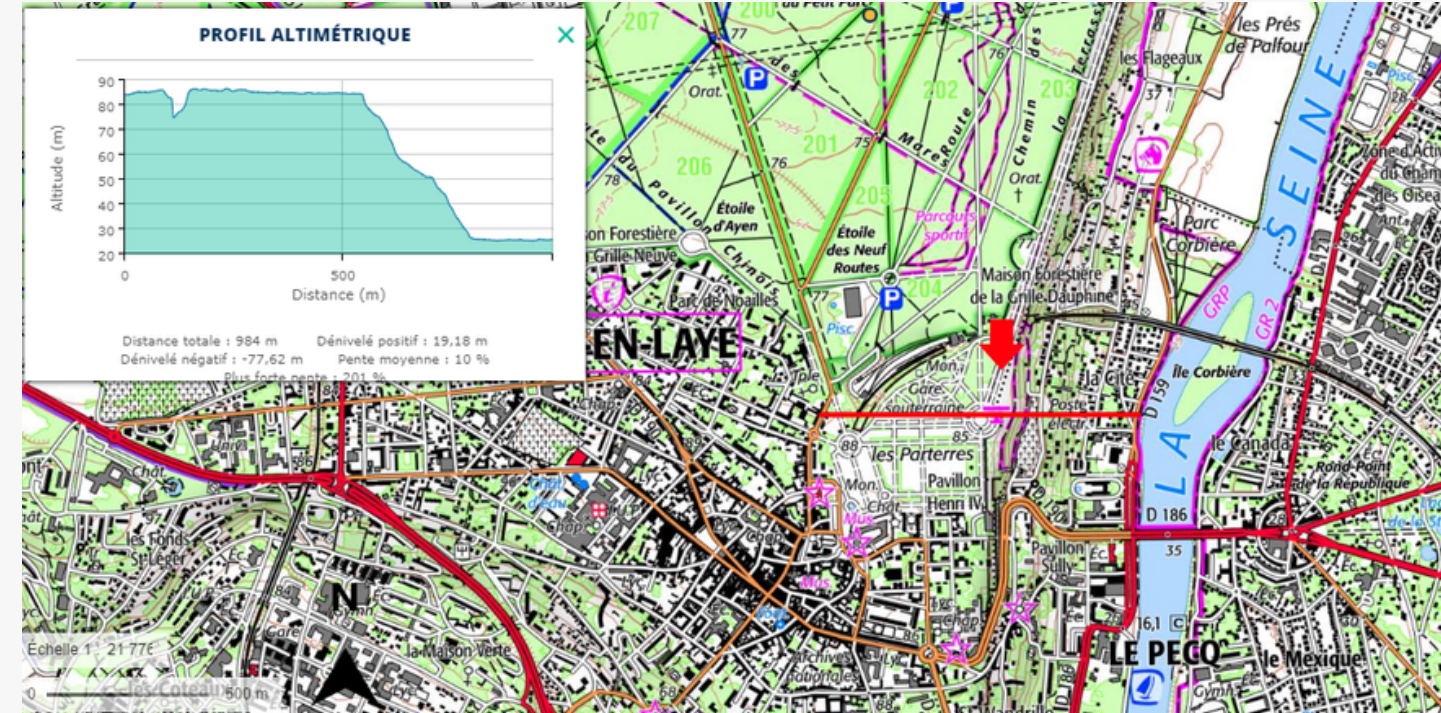
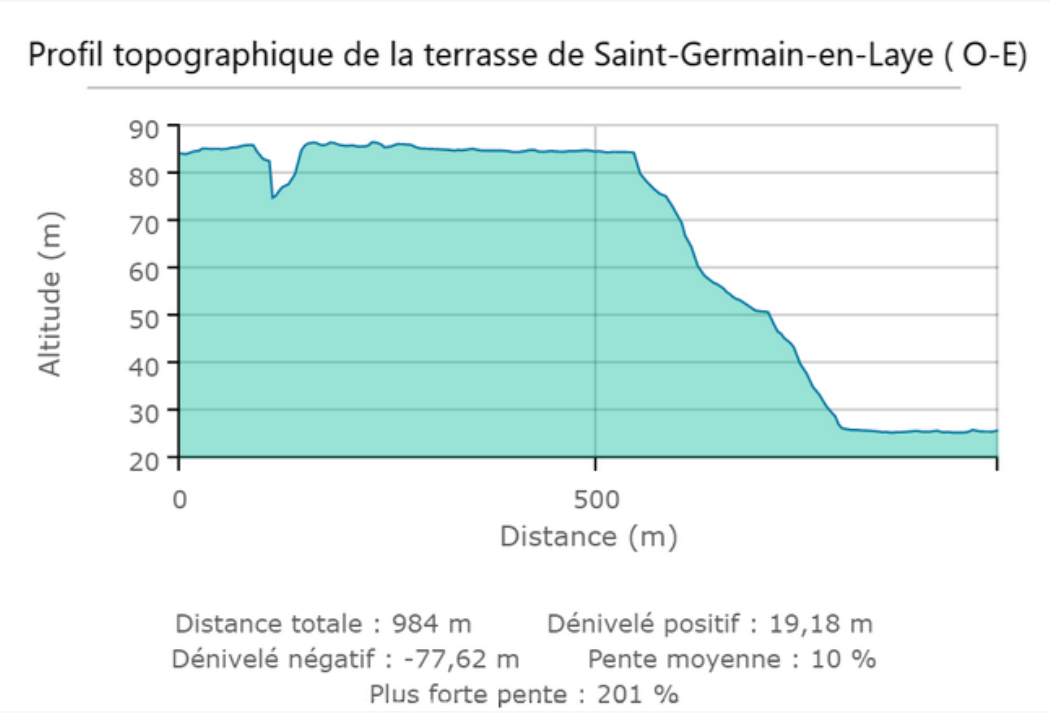
Carte de l'orientation  
du profil  
topographique du  
Mont Valérien



Carte de l'orientation  
du profil  
topographique de la  
butte de Châtaigniers

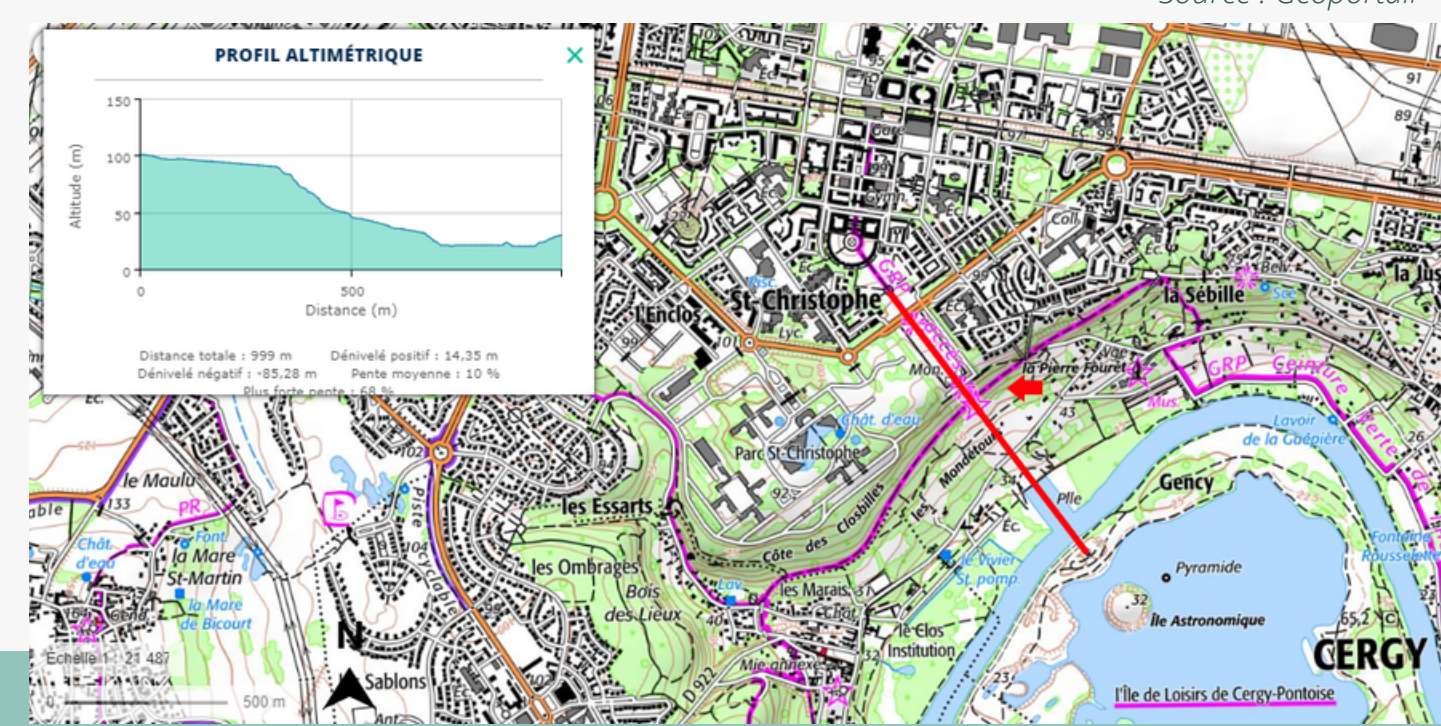
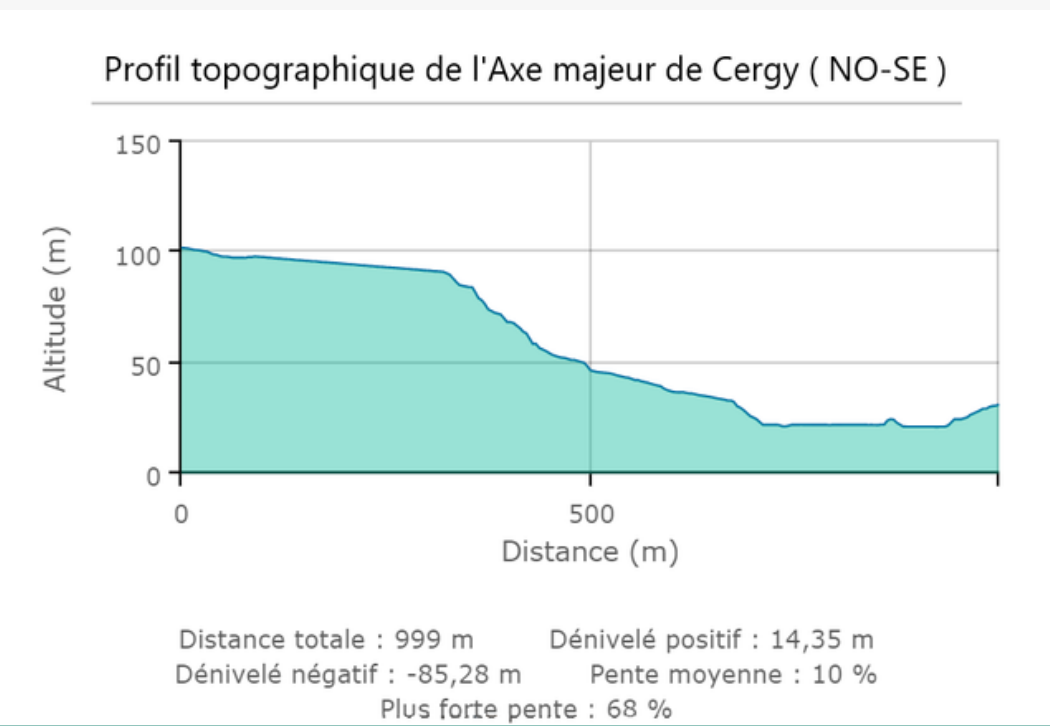
Source : Géoportail

Profils en rebord de plateau :



Carte de l'orientation du profil topographique de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye

Source : Géoportail

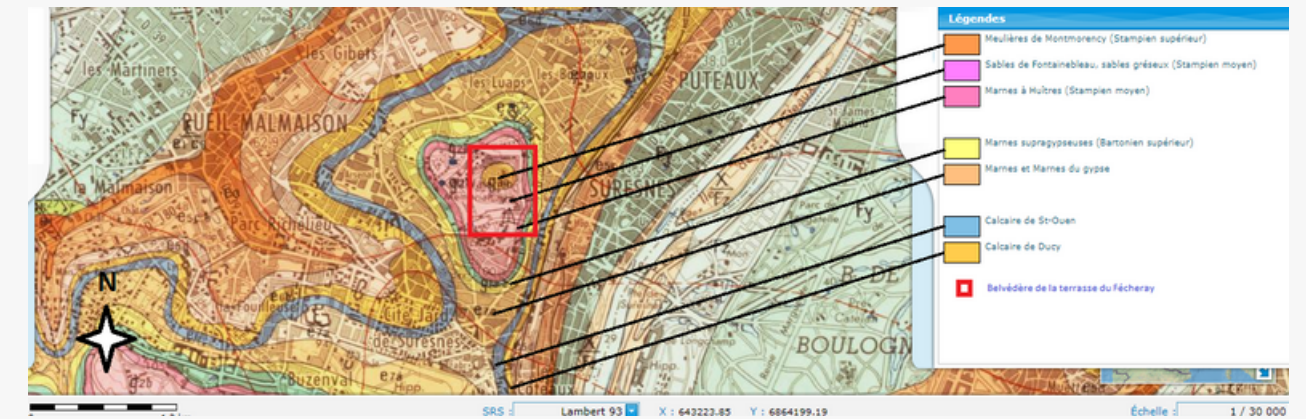


Carte de l'orientation du profil topographique de l'Axe majeur de Cergy.

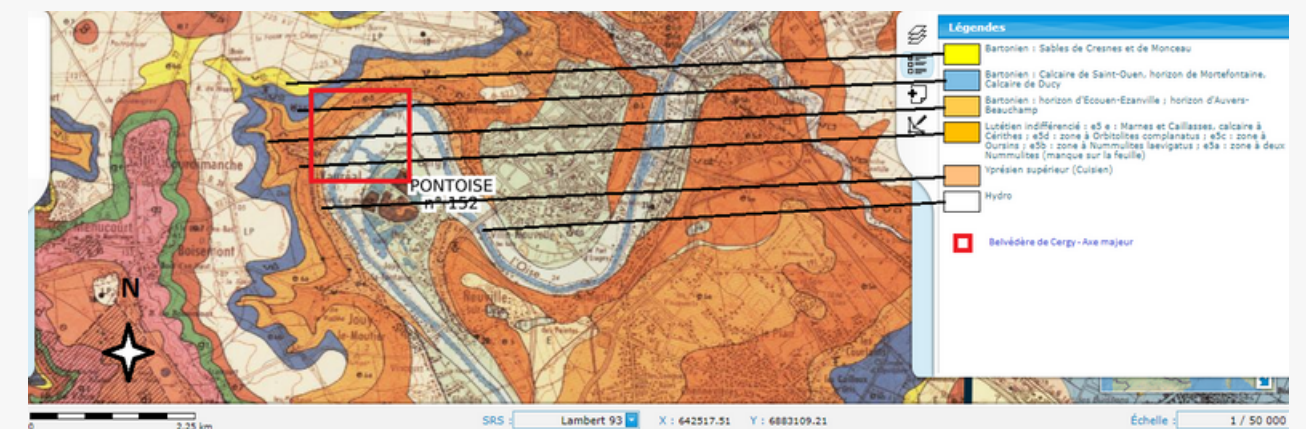
Carte géologique de la butte de Châtaigniers



Carte géologique du Mont Valérien



Carte géologique de l'Axe majeur de Cergy



Carte géologique de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye



Les buttes-témoins sont les fragments persistants d'un ancien massif aujourd'hui presque totalement érodé. La formation de ces reliefs est rendue possible par leurs substrats, beaucoup plus résistants. On constate, à la butte des châtaigniers ainsi qu'à la terrasse du Fécheray, un affleurement de meulière, roche à l'origine calcaire ayant subi le processus de meulièrement. La roche perd ainsi de son érodabilité et de sa perméabilité. Ces caractéristiques expliquent la résistance de la roche aux aléas et expliquent également la formation des buttes-témoins qui connaissent l'érosion sur leur pourtour et révèlent ainsi, sur leurs versants, des substrats de plus en plus anciens. On remarque, cependant, que la meulière n'affleure pas exactement sur le sommet de la butte des Châtaigniers car cette dernière s'intègre dans un complexe géomorphologique plus large : celui des buttes du Parisii.

Quant au Mont Valérien, l'usage du toponyme "terrasse" permet d'apporter une nuance à cette vision binaire. Alors que la toponymie désigne le belvédère comme une terrasse, la géomorphologie parle davantage d'une butte-témoin. L'usage du mot terrasse pour le belvédère du Mont Valérien est lié à l'aménagement en forme de terrasse d'un versant de la butte. Cet aménagement perturbe la binarité de notre analyse. Alors que la butte-témoin est censée proposer une vue panoramique et large, les terrasses orientent le regard du visiteur vers un point unique. La Défense se retrouve au centre de la vue, elle en devient l'objet principal ce qui crée un lien différent avec cette dernière. La terrasse du Fécheray permet, par son anthropisation, de nuancer ce discours en proposant une vue orientée vers la Défense malgré le relief circulaire de la butte.

Les belvédères de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye et de Cergy - Axe Majeur se trouvent, eux, au bord de plateaux, formés et creusés par le réseau hydrographique encaissé aux pieds de ces plateaux. Ces derniers sont constitués d'un substrat assez perméable et érodable, même s'il existe des disparités. En effet, on y retrouve des calcaires qui forment la surface structurale relativement dure, mais aussi différents types de sables qui forment les versants. Ces derniers sont creusés jusqu'à ce que le réseau hydrographique rencontre un substrat davantage imperméable.

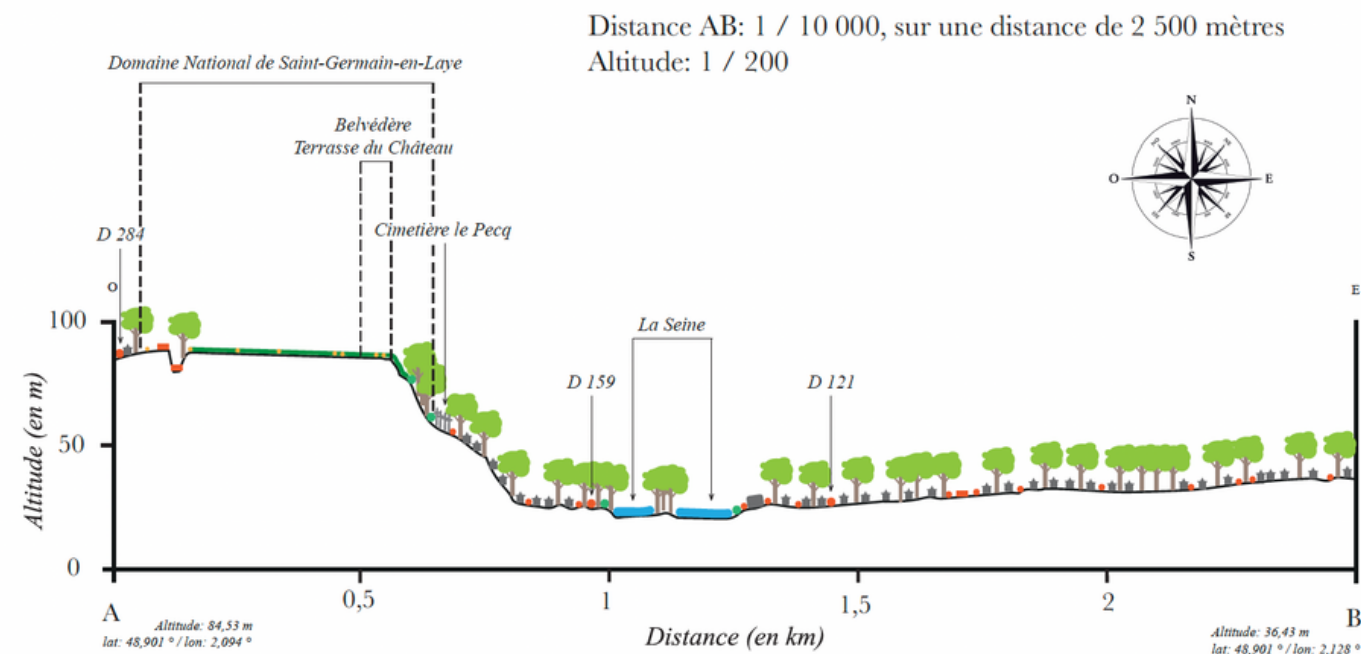
Au-delà de l'orientation de la vision et de la focalisation sur un objet en particulier, les terrasses ne proposent pas au visiteur la même expérience. Alors que les buttes obligent le visiteur à se confronter à la montée pour accéder à la vue, on remarque que les points d'accès se trouvent sur le haut des terrasses. Le RER A permet l'accès à l'Axe majeur et à la terrasse de Saint-Germain-en-Laye directement sur le plateau. Le visiteur est donc davantage surpris par cette vue.

# Identité paysagère et végétation

Ces quatre profils topographiques à échelle équivalente, associés aux croquis, permettent d'établir une certaine identité paysagère des vues de ces différents belvédères. Bien que soumis à interprétation, ces outils donnent à voir des paysages du Grand Paris, sous le prisme d'une des orientations possibles (ici avec le choix de prendre l'axe principal et central à chaque belvédère) que proposent ces points de vue. À travers des différences de hauteurs et de distances, les perspectives offertes sont changeantes selon l'emplacement de l'observateur ainsi que du belvédère.

## PROFIL TOPOGRAPHIQUE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Du Domaine National au Vesinet - Le Pecq en passant par la terrasse du Château

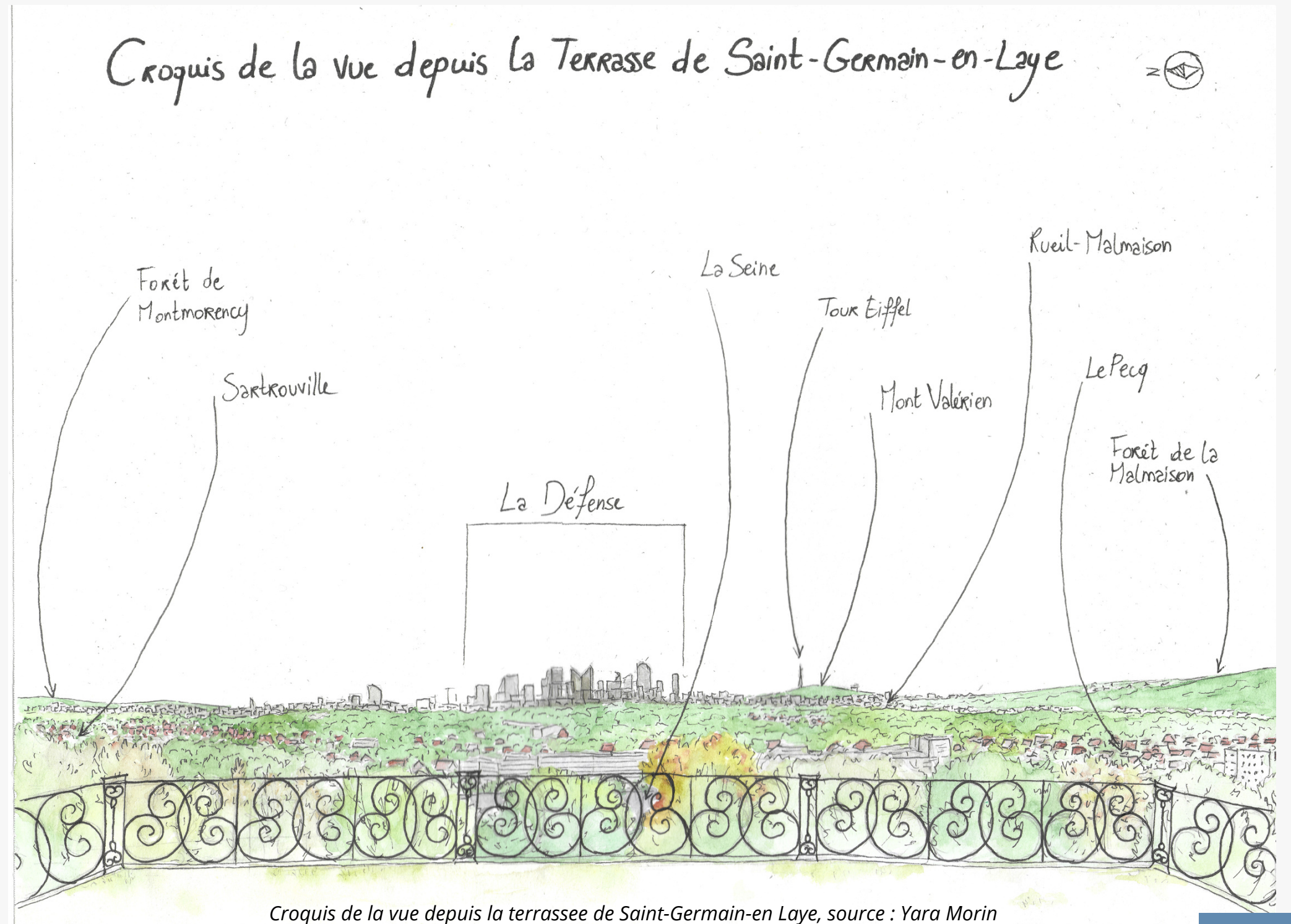


### UN BÉLVÉDÈRE REMARQUABLE À HAUTE SYMBOLIQUE SURPLOMBANT LA VILLE

- |   |                                      |   |  |
|---|--------------------------------------|---|--|
| ★ | Habitat individuel                   | — | Fleuve   |
| ■ | Habitat collectif                    | — | Pelouse  |
| ● | Routes secondaires                   | 🌳 | Végétation                                     |
| ● | Routes principales / Départementales | † | Cimetière                                      |
| ■ | Voies ferrées (RER A et Tram 13)     | ● | Sentier de grande randonnée et autres sentiers |
| ○ | Chemin                               |   |  |

Source: Carte topographique IGN avec profil altimétrique de [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr) - Yara Morin - Janvier 2023

## Croquis de la vue depuis la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye



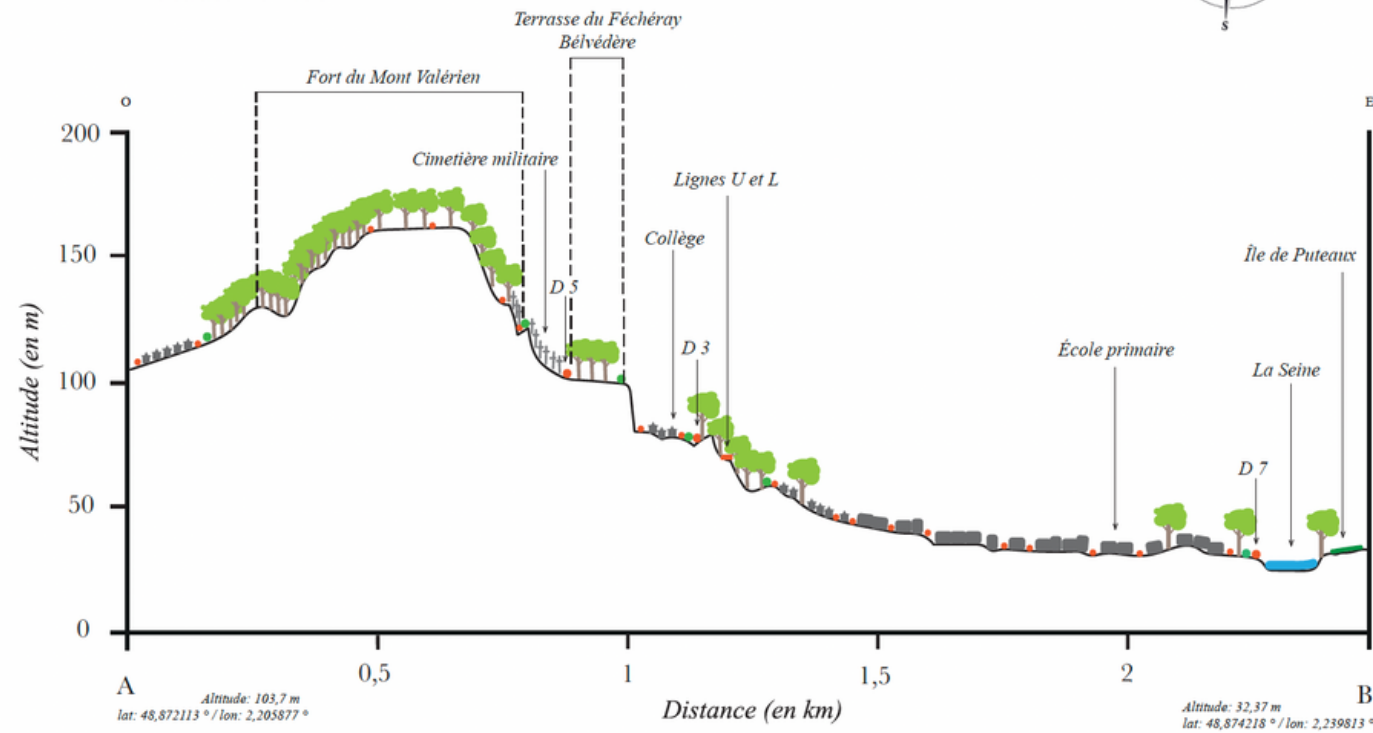
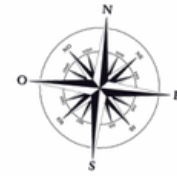
Croquis de la vue depuis la terrasse de Saint-Germain-en Laye, source : Yara Morin

## PROFIL TOPOGRAPHIQUE DU MONT-VALÉRIEN

Du Fort à la Seine en passant par la terrasse du Fécheray

Distance AB: 1 / 10 000, sur une distance de 2 490 mètres

Altitude: 1 / 200

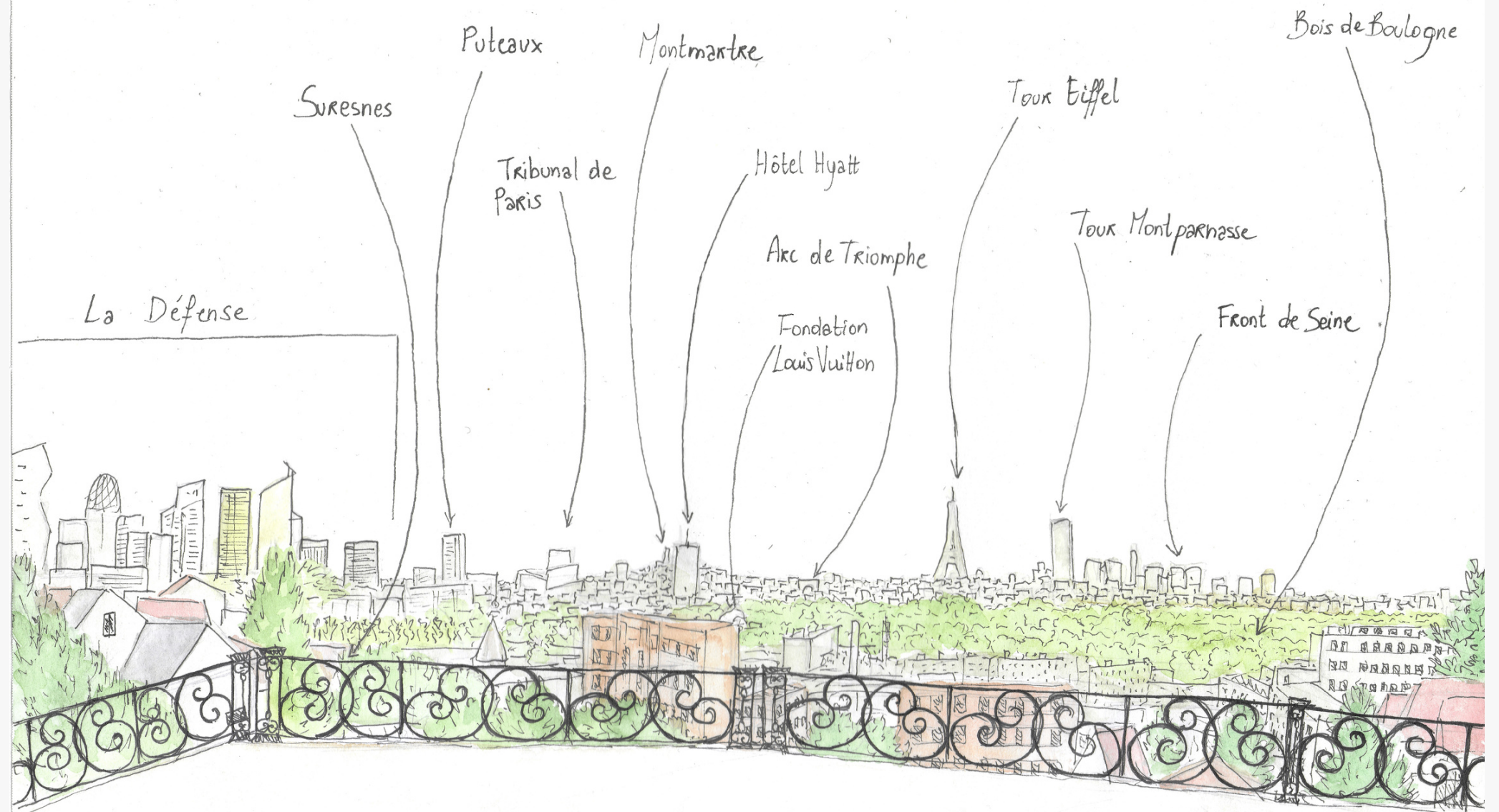


### UN BÉLVÉDÈRE VERDOYANT ET CHARGÉ D'HISTOIRE SURPLOMBANT LA VILLE

- ★ Habitat individuel
- Habitat collectif et commerces
- Routes secondaires
- Routes principales / Départementales
- Voies ferrées (Ligne U et L)
- Fleuve
- Équipements sportifs
- Végétation
- † Cimetière
- Sentier de petite randonnée

Source: Carte topographique IGN avec profil altimétrique de geoportail.gouv.fr - Yara Morin - Novembre 2022.

## Croquis de la vue depuis la Terrasse du Fécheray Mont-Valérien



Croquis de la vue depuis la terrasse du Fécheray, source : Yara Morin

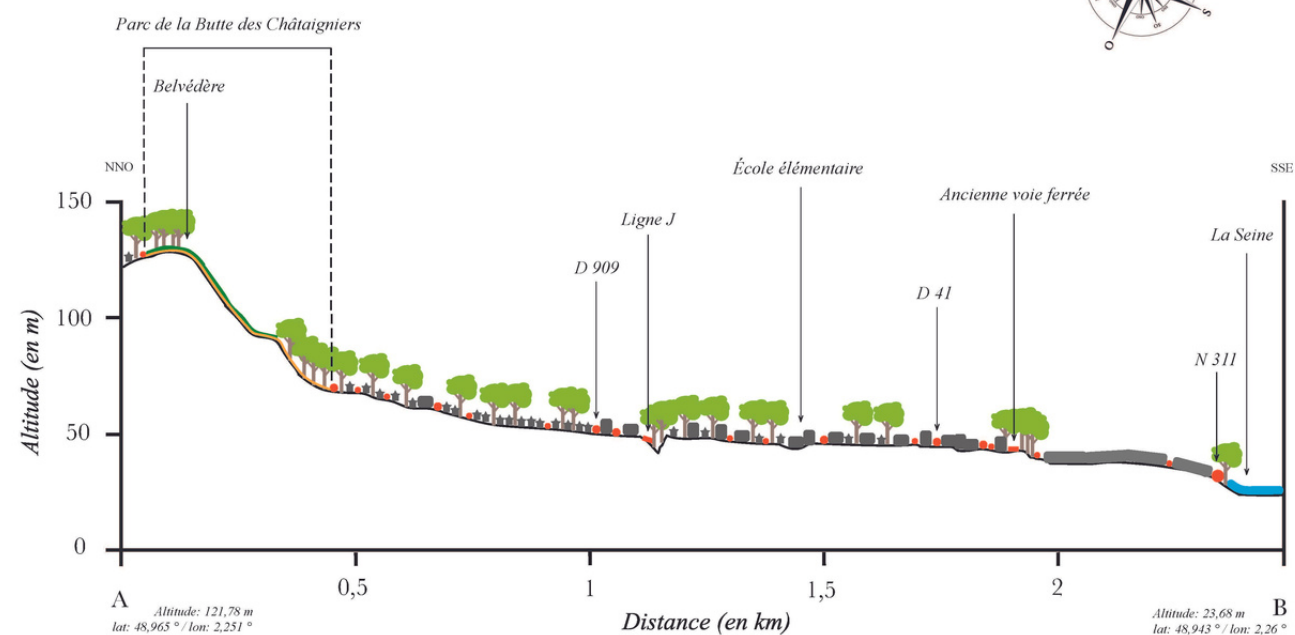


## PROFIL TOPOGRAPHIQUE DE LA BUTTE DES CHÂTAIGNIERS

Du Parc à la Seine en passant le belvédère et Argenteuil

Distance AB: 1 / 10 000, sur une distance de 2 491 mètres

Altitude: 1 / 200

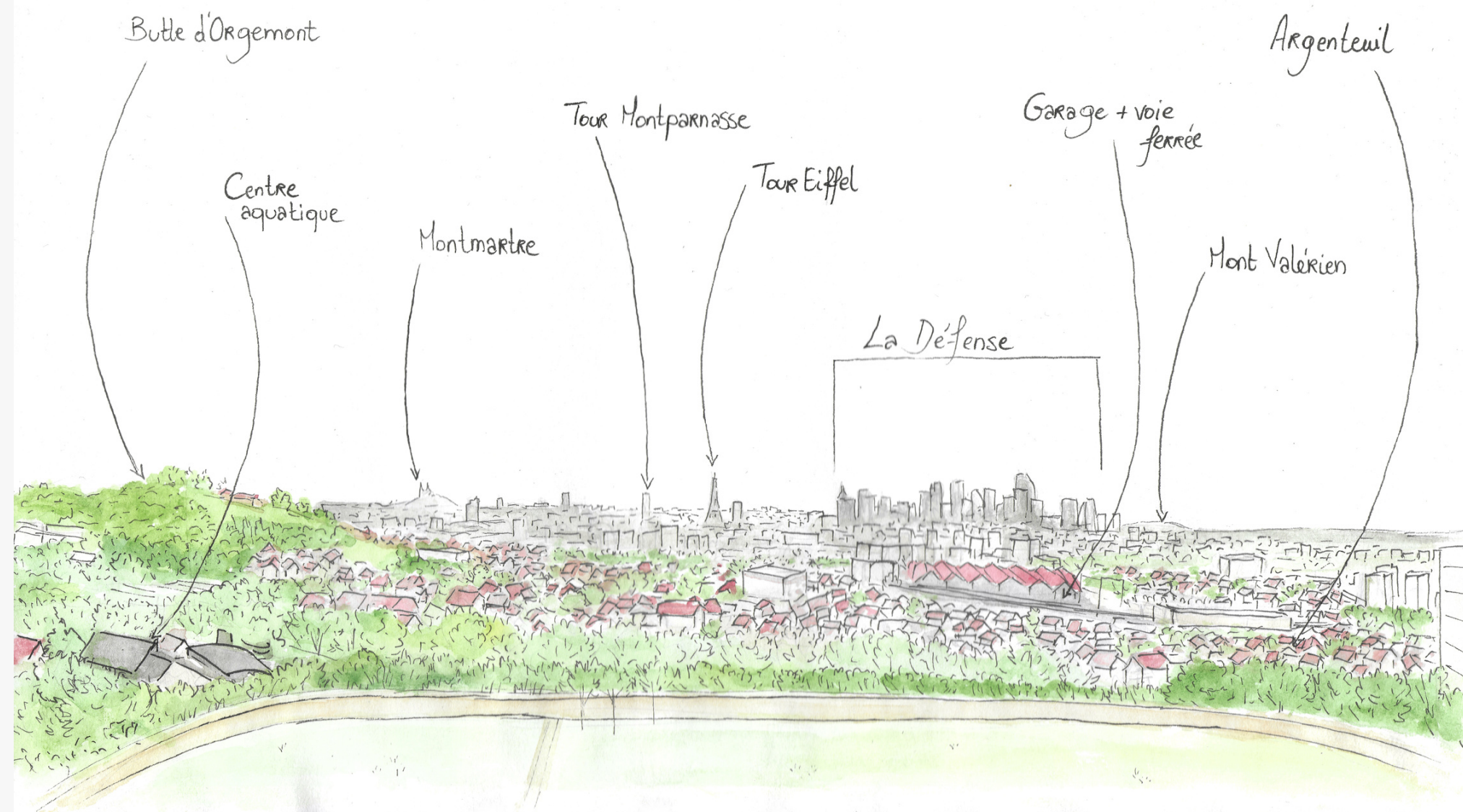


### UN BÉLVÉDÈRE RUDIMENTAIRE SURPLOMBANT LA VILLE INDUSTRIALISÉE

- ★ Habitat individuel
- Habitat collectif et commerces
- Bâtiments industriels
- Routes secondaires
- Routes principales / Départementales / Nationale
- Voies ferrées (Ligne J)
- Fleuve
- Pelouse
- Chemin
- Végétation

Source: Carte topographique IGN avec profil altimétrique de [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr) - Yara Morin - Janvier 2023

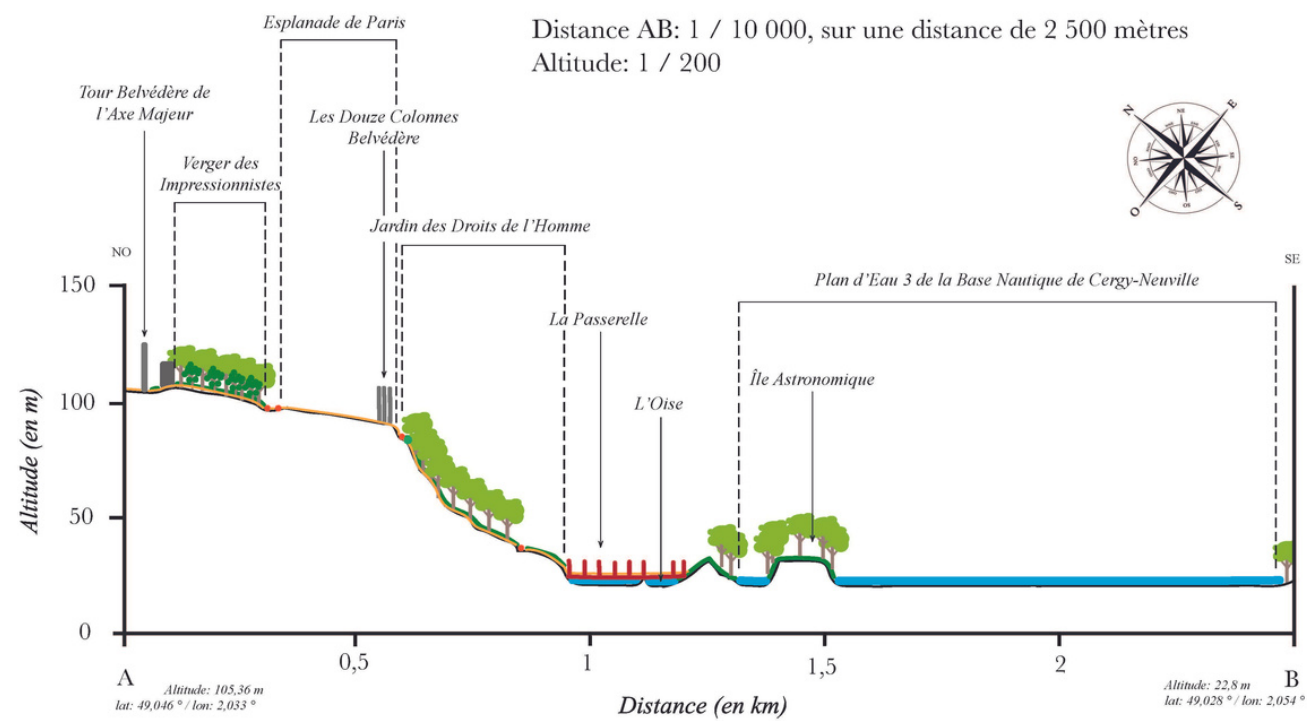
## Croquis de la vue depuis le parc des Châtaigniers à Argenteuil Sannois



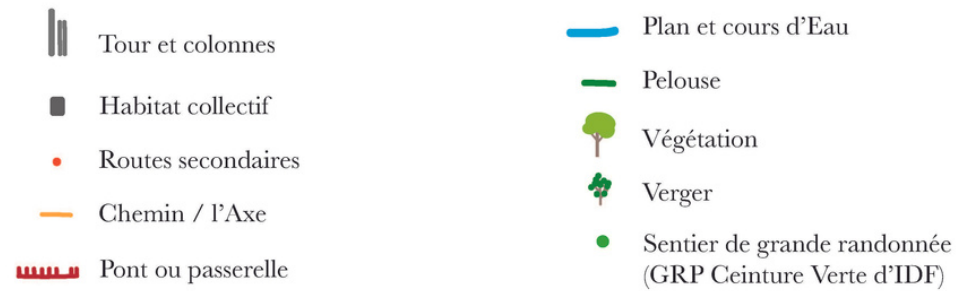
Croquis de la vue depuis la butte des châtaigniers, source : Yara Morin

## PROFIL TOPOGRAPHIQUE DE L'AXE MAJEUR DE CERGY

De la Tour au Plan d'Eau 3 en passant par les Douze Colonnes

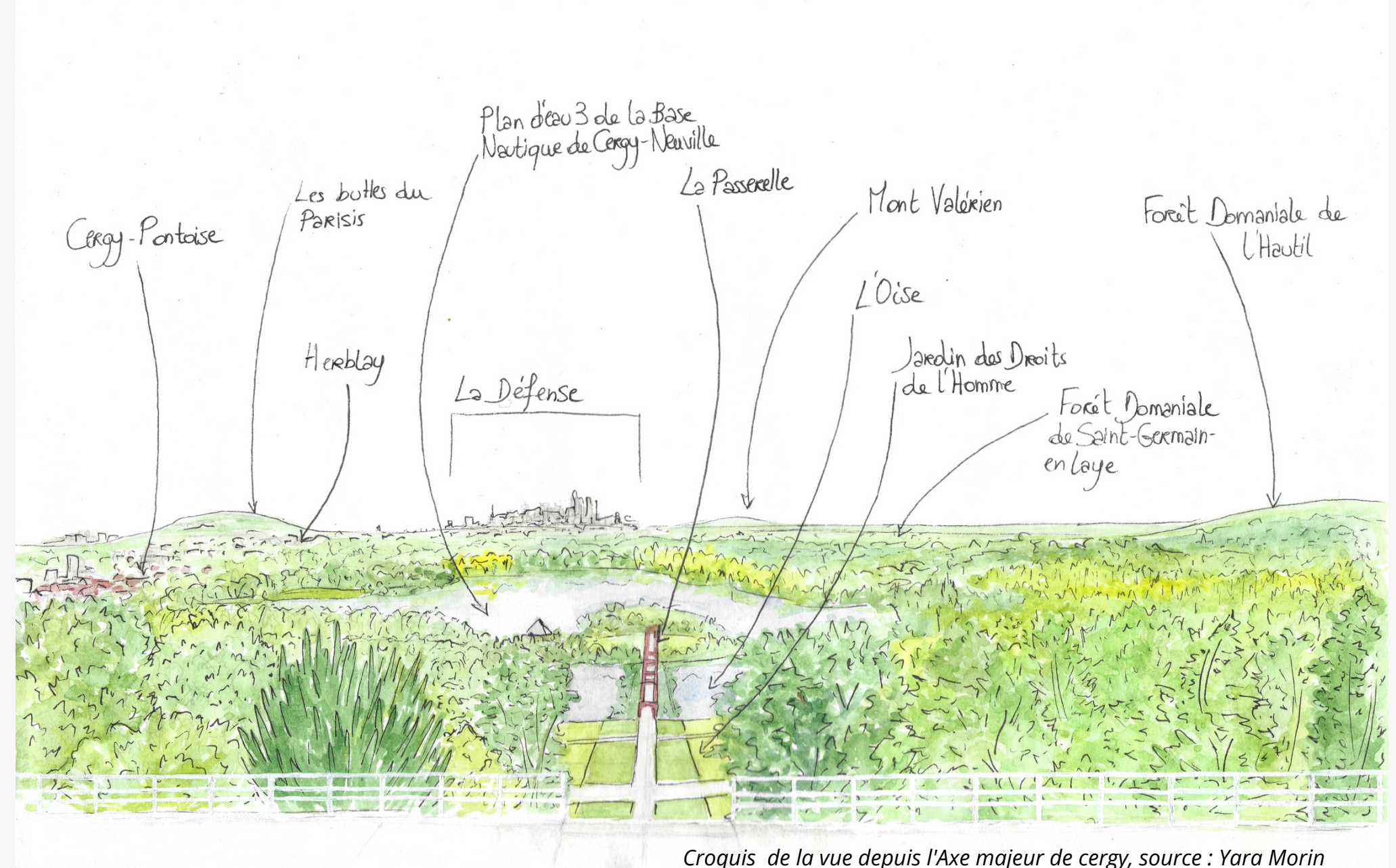


### UN BÉLVÈDÈRE COMME OEUVRE D'ART OFFRANT UN PANORAMA VERDOYANT



Source: Carte topographique IGN avec profil altimétrique de [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr) - Yara Morin - Janvier 2023

## Croquis de la vue depuis les Douze Colonnes de l'Axe Majeur de Cergy-Pontoise



En somme les profils topographiques permettent sur une distance de 2,5 kilomètres, de se faire une idée de l'intégration du belvédère dans son environnement et de l'identité du lieu notamment grâce aux éléments paysagers qui l'entourent. Ainsi, à travers les croquis nous pouvons observer ces mêmes éléments au premier plan, mais également la Défense qui s'inscrit alors dans une continuité et comme élément fort du patrimoine paysager métropolitain.

Dans le cas de tous les belvédères, la végétation est l'élément que l'on remarque le plus. Lors du rapport d'étonnement, nous étions agréablement surpris de son omniprésence. Et ce, même si chaque belvédère possède une végétation qui lui est propre, et peut donc constituer un vecteur d'identité locale. De plus, les usagers observés et/ou rencontrés semblaient très réceptifs à cet aspect paysager des quatre lieux. La végétation semblait être un atout conséquent, voire une des raisons pour lesquelles ils se rendaient sur le belvédère. Voyons à quoi ressemble cette dernière sur l'ensemble des lieux d'étude.

À Saint-Germain-en-Laye, la végétation est très entretenue, puisqu'elle est essentiellement composée d'un jardin à la française. Celui-ci est labellisé jardin remarquable, gage de la qualité de son entretien et de son ouverture au public. Il y existe également des alignements d'arbres qui structurent la vue depuis le belvédère. Ils n'existent pas au niveau de la vue, car la végétation n'est constituée que d'une strate végétale herbacée. Enfin, en contrebas du point de vue, il existe des arbres assez hauts qui gênent la vue sur la Défense.



Parc de Saint-Germain-en-Laye, Source : photographie de LesEchos



Photographies de la Terrasse du Fécheray, Source: Yara Morin, le 09/11/2022

Un type de paysage végétal relativement similaire est présent sur la terrasse du Fécheray. En effet, il existe un jardin d'agrément avec des plantations florales décoratives (comme des rosiers), ainsi que des alignements de deux espèces d'arbres (les chênes en majorité et quelques pins). La vue globale est ici dégagée, avec une faible présence d'arbres de grande taille dans le champ de vision du promeneur, cependant la vue sur la Défense est légèrement obstruée par quelques arbres.



*Parc de la butte des châtaigniers, source : photographies de [enlargeyourparis.fr](http://enlargeyourparis.fr)*

Cette tendance est encore plus perceptible à Cergy, puisqu'on assiste à une véritable mise en scène de la végétation, articulée avec l'architecture. De fait, avant d'arriver au belvédère, nous traversons une grande place minérale, habillée de cailloux blancs. Cette place donne un caractère lunaire au site, avant d'arriver en haut du belvédère, entre les quatre colonnes. La vue offerte surprend et offre une véritable bouffée d'air après la traversée de ce "no man's land" : l'axe majeur est entouré d'une végétation luxuriante et boisée. Aussi, la vue donne à voir la Défense, mais aussi la végétation du belvédère et de la région (forêts). Cet effet scénique est entièrement pensé, et entretenu dans une visée de conservation de cet esprit de découverte. Ainsi, il existe également, à travers les chemins boisés latéraux, un arboretum qui met en lumière des espèces variées du monde végétal. Cependant, aucun des quatre belvédères ne possède de grands arbres destinés à encadrer la vue, et/ou à fournir de l'ombrage. Or, ces éléments sont le gage de qualité de grands belvédères comme à Rome ou Lisbonne.

La composante végétale des belvédères semble donc être primordiale pour sa mise en valeur. Le travail sur l'étagement est systématique, même si les approches et les styles sont différents en matière de paysage (jardins à valeur historique, architecturale, environnementale, etc). L'entretien par les acteurs est aussi important sur les sites. On peut alors se demander quel est le rapport des usagers avec cette végétation visible et planifiée.

Cet étagement de la végétation se retrouve sur la butte des Châtaigniers, avec une vue complètement dégagée grâce à l'entretien régulier d'une prairie : lors de nos visites, nous avons pu constater que des techniciens de l'AEV tondaient et entretenaient cette dernière. Des arbres ont été plantés récemment par ce même organisme afin de créer une biodiversité sur cette butte artificielle. Malheureusement, l'épaisseur du sol et sa composition ne sont pas assez qualitatives pour que toutes ces espèces survivent. Nous avons d'ailleurs pu constater la présence de dizaines d'individus de robiniers pseudo acacia, soit des espèces exotiques envahissantes qui doivent normalement être prélevées. Or, la présence de ces arbres robustes et résistants également aux sécheresses estivales stabilise la butte, d'où leur maintien provisoire. Par ailleurs, tous les arbres sont placés en arrière du belvédère ou au niveau du chemin forestier qui contourne le grand escalier. Ainsi, on note une fois encore l'importance de l'entretien et des choix paysagers faits.



*Photographies du belvédère de l'Axe majeur, source: Yara Morin, le 06/10/2022*

## Réponses issues des questionnaires mis en ligne

Comme précédemment évoqué, la recherche d'espaces verts est très présente en région parisienne, puisque c'est une région très urbanisée, notamment dans la petite couronne. Ce désir de "nature" est perceptible dans les réponses des promeneurs aux questionnaires. Beaucoup apprécient le fait d'être en présence d'un lieu végétalisé. Cela se retrouve à Argenteuil, où l'aspect verdoyant du belvédère est une des caractéristiques retenues par les usagers.

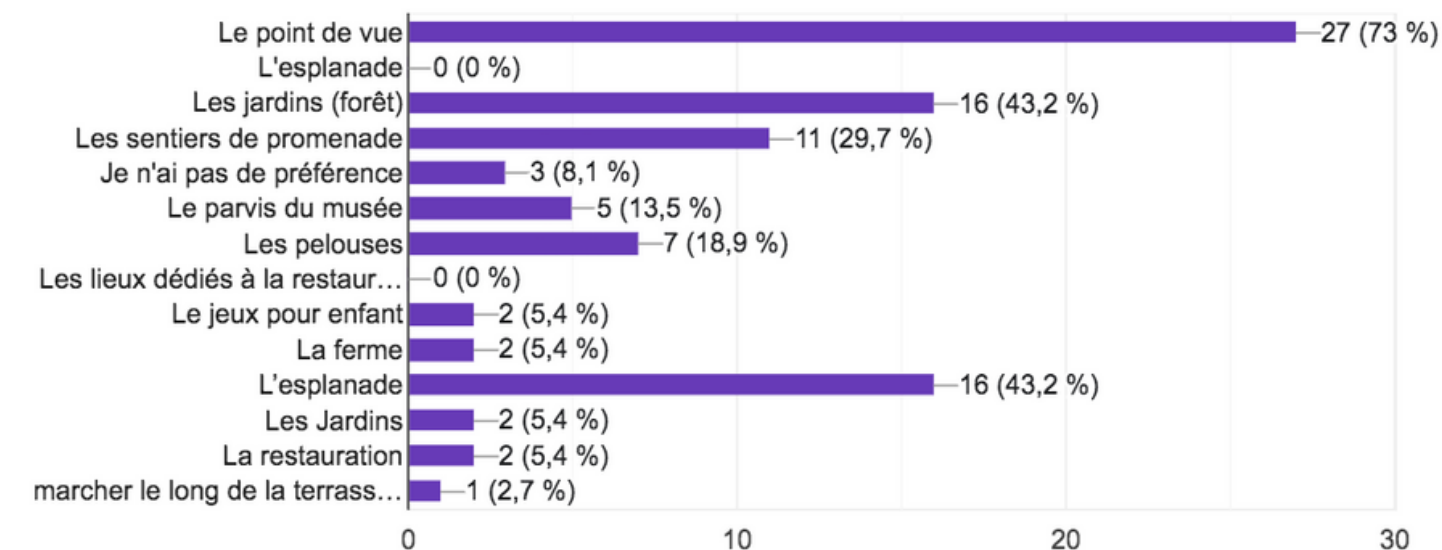
À Saint-Germain-en-Laye, les espaces boisés font partie des lieux de prédilection malgré la présence du musée et du point de vue.

La végétation semble attirer fortement le regard, et conditionner les pratiques des personnes sur les belvédères. Ceci se retrouve également dans certaines suggestions d'aménagement. Par exemple, au Mont-Valérien, quelques personnes ont indiqué leur souhait de voir "plus de verdure et moins de béton". Ainsi, il existe un potentiel non négligeable d'aménagement au niveau de la végétation. En effet, celle-ci semble offrir un double intérêt : l'un est paysager et met en valeur la vue sur la Défense, et l'autre attire les individus en recherche de verdure, de "grand air". Cela a un impact direct sur les pratiques, notamment sportives ou éducatives qu'il serait intéressant d'explorer.

### Quel endroit préférez vous sur la Terrasse ? (plusieurs réponses possibles)



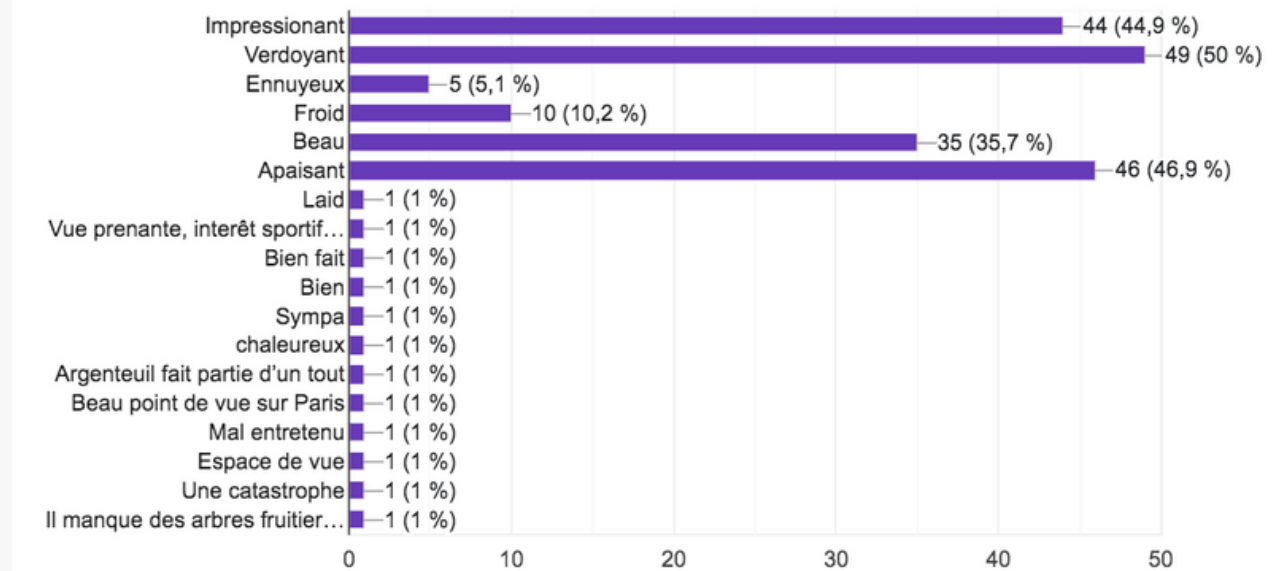
37 réponses



### Selon vous, quel(s) mot(s) décrirait le mieux la butte aux châtaigniers ? (plusieurs réponses possibles)



98 réponses



### Pensez-vous que d'autres aspects de la Terrasse du Fécheray pourraient être améliorés ? (Si oui, lesquels ?)

79 réponses

- plus de verdure et moins de beton, des aménagements qui se fondent dans la nature
- L'espace vert est trop réduit autour du point de vue
- Non.
- Faire plus souvent des coins de vente( nourriture boissons glaces....) dans des food trucks ou petits espaces.
- Plus de végétaux, bancs, table de pic-nique
- Wc, aire de jeux pour enfant trop petite et pas assez de structures pour des âges variés, ferme trop tôt l'hiver, manque un food truck l'après midi pour le goûter
- Mise en place d'activités de type food truck
- Mettre des bacs à fleurs le long de la rembarde, mettre un fond truck ou marchand de glace les week-ends de printemps et d été ,
- Plus fleuri

## 2.3 Acteurs, usagers et pratiques

### Gouvernance et politiques publiques

*Les belvédères que nous étudions sont avant tout des territoires qui bénéficient d'un statut juridique spécifique. L'intérêt de connaître ce paramètre est de nous permettre d'énumérer les différents intervenants éventuels afin de réussir à établir une politique publique commune. Au cours de notre recherche, nous avons anticipé une diversité de propriétaires pour les quatre belvédères en question. En effet, dès les premières observations de ces derniers, nous avons été frappés par la différence importante en termes d'accessibilité, d'aménagement et d'entretien entre les sites. Cette variation est une première alerte des différences qui devront exister entre belvédères. Dans cette partie nous nous intéresserons donc aux propriétaires et les orientations respectives de chaque belvédère, puis nous conclurons d'une échelle appropriée sur laquelle doit se matérialiser une politique commune.*

#### *La Butte des Châtaigniers*

Le site se trouve sur la commune d'Argenteuil et fait partie des buttes du Parisien, un ensemble possédé par la région et géré par l'Agence des espaces verts qui, en concertation avec les communes concernées, s'occupe de la gestion des lieux. Notre observation nous a permis d'émettre l'hypothèse d'une sorte de désengagement de la part des gestionnaires, confirmé grâce à un entretien avec Jean Vallée, délégué territorial responsable du département du Val-d'Oise. En effet, l'AEV se trouve actuellement dans une période de politique de "déséquipement" spontané. Sur le terrain, cette politique se traduit par une négligence des équipements présents sur site (bancs et escaliers) jusqu'à leur éventuelle disparition. Ceci fait référence à une envie de prévaloir leur objectif de gestionnaire d'espaces naturels et non d'espaces d'agrément. Nous pouvons donc qualifier ce belvédère comme "Un Espace naturel en devenir".

#### *La Terrasse de Saint-Germain-en-Laye*

Ce belvédère est la propriété directe de l'État, car il en partie est d'intérêt historique et patrimonial. Deux ministères se partagent la gouvernance du lieu : le ministère de la culture et le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. La gestion du lieu est cependant déléguée à la ville Saint-Germain-en-Laye. Cette dernière fait de la culture son identité principale. La préservation et l'entretien de la Grande terrasse sont donc au centre de sa politique : "La culture est le socle du vivre-ensemble", expliquait Michel Péricard, ancien maire de Saint-Germain-en-Laye. L'importance de celui-ci, dans la politique globale de la ville, se reflète non seulement sur les équipements présents mais aussi sur l'entretien du lieu. En effet, il profite de la meilleure qualité d'aménagement des quatre belvédères de l'étude.

#### *Cergy - Axe majeur*

Ce belvédère est la propriété de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Il est considéré comme un espace public et remplit un objectif d'animation. Il présente cependant la caractéristique spécifique d'être l'œuvre de Dani Karavan. En effet, l'œuvre du sculpteur, considérée comme propriété intellectuelle, soumet toute nouvelle construction sur le site à l'approbation de l'association de l'Axe Majeur. Cette dernière travaille en proximité avec les héritiers de la propriété intellectuelle pour la promotion du lieu et notamment afin de lever des fonds pour financer une éventuelle extension qui coûterait à peu près 12 millions d'euros, l'œuvre d'art n'étant toujours pas achevée. Les fonds sont récoltés à travers les redevances d'usage artistique du lieu, par des aides des collectivités territoriales ou par mécénat.

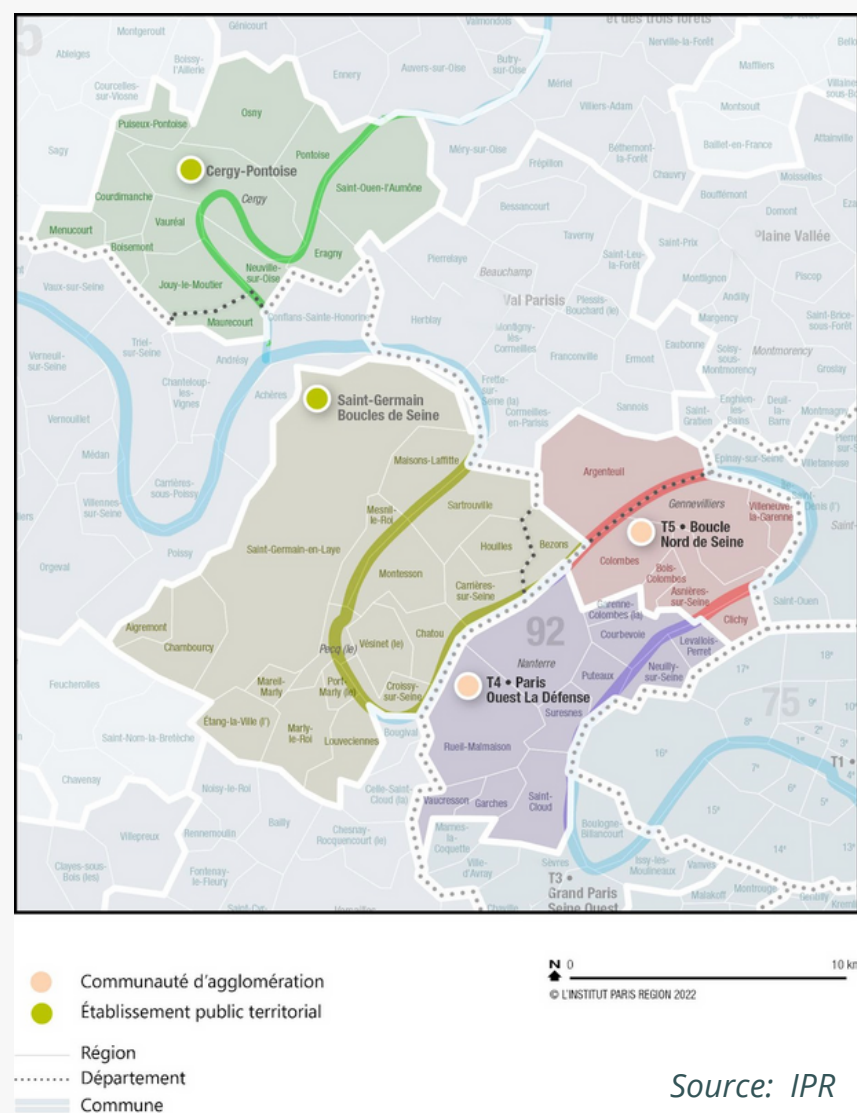
#### *La Terrasse du Fécheray - Mont Valérien*

La commune de Suresnes, propriétaire et gestionnaire du site, suit une politique qui promeut l'animation du lieu. En effet, elle organise de nombreux événements sur la terrasse tout au long de l'année, et partage l'organisation de "Jardins en Seine" avec NatureExpo dès 2005. Depuis 2012 notamment, elle y organise un rassemblement de voitures anciennes "Suresnes Auto Rétro" pour les Journées du Patrimoine. Le lieu étant donc considéré comme un espace de festivités, il profite d'une meilleure qualité d'aménagement, comparé à la butte des Châtaigniers, avec, par exemple, des toilettes publiques et un parc de jeux pour enfant.

# Les aménagements

Actuellement, il n'existe aucune politique commune qui réunit les belvédères de la région Île-de-France, dont font partie nos quatre belvédères. Chacun d'entre eux adopte donc sa propre politique publique prédéfinie par ceux qui le possèdent (Etat, collectivités territoriales ou associations). Ceci peut s'expliquer en partie par la répartition des sites de recherche. En effet, comme le montre la carte, les belvédères se trouvent dans des communes différentes, des intercommunalités différentes, et dans des départements différents.

Ceci implique qu'une politique commune des belvédères ne peut se matérialiser qu'au niveau de la région elle-même, ou par l'association des différentes communes, intercommunalités et/ou départements sur lesquels se trouvent les sites en question



Les équipements proposés, leur qualité, leur état et leur diversité sont liés à la volonté et aux objectifs des aménageurs. Pour notre étude nous avons comparé l'aménagement des quatre belvédères.

## L'Axe Majeur de Cergy

Les équipements de ce belvédère sont bien entretenus et ont profité récemment d'un entretien spécifique pour accueillir le défilé Louis Vuitton collection Cruise 2022. Cependant, la spécificité artistique du lieu fait qu'on y trouve très peu d'aménagements à part les escaliers. Nous avons pu constater un détournement d'usage du mobilier urbain. Par exemple, les escaliers sont souvent utilisés comme assises ou comme outil pour pratiquer un sport.



Photographies du belvédère de l'Axe majeur, source : Yara Morin, le 06/10/2022

## La Terrasse du Fécheray



Photographies de la Terrasse du Fécheray, source : Yara Morin, le 09/11/2022

La terrasse du Fécheray est un lieu à vocation culturelle. Le belvédère est donc aménagé pour recevoir plusieurs événements, comme le forum des associations, des concerts, etc. On y retrouve donc :

- Une buvette (qui ouvre ponctuellement)
- Des haut-parleurs
- Des bancs
- Des tables de pique-nique
- Une aire de jeux
- Une table d'orientation

De plus, l'accès au belvédère est régulé grâce à une clôture.

## La Terrasse de Saint-Germain-en-Laye

La dimension historique du belvédère de Saint-Germain-en-Laye participe à son aménagement varié. Nous notons que ces aménagements sont présents partout, en nombre, et diversifiés. Nous retrouvons :

- Une aire de jeux
- Un espace de restauration
- Une table d'orientation
- Une signalétique
- "La petite ferme", un lieu à visée pédagogique où l'on peut observer des animaux



Source: Photographies du parc de Saint-Germain-en-Laye - Yara Morin le 5/10/2022



Photographies de la butte aux châtaigniers, source : Alexandra Ramond, les 5/11/2022 et 9/11/2022

## La butte des Châtaigniers

La butte des Châtaigniers présente très peu d'équipements et malheureusement, le peu qui s'y trouve est fortement dégradé. En effet, il n'existe que quelques bancs en bois non traité. et ceux-ci sont infestés de champignons. C'est aussi le cas pour les escaliers en bois qui mènent au point de vue. Des usagers ont ainsi indiqué leur désarroi face à cette dégradation de l'accessibilité, l'ascension devenant dangereuse.

Cela résulte de la volonté des aménageurs de préserver la nature du lieu en limitant les activités des usagers.

Il faut aussi noter que les quatre belvédères possèdent un accès PMR mais qui reste difficilement praticable et mal adapté.



# Fréquentation, usagers et pratiques

Au cours de nos enquêtes, nous avons relevé la fréquentation de chaque belvédère. En semaine, la butte des châtaigniers, la terrasse du Fécheray et l'Axe Majeur de Cergy ne sont pas très fréquentés. Nous avons pu observer quelques personnes venues se restaurer au grand air ou promener leurs animaux de compagnie sur le temps du déjeuner et en fin d'après-midi mais en dehors de ce temps, nous avons croisé très peu d'individus. Ce n'est pas le cas de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye qui, peu importe l'heure de la journée, est toujours plus ou moins fréquentée. Cette fréquentation plus soutenue pourrait s'expliquer par la présence du musée de l'archéologie nationale et par sa propre renommée qui en fait un lieu touristique privilégié. Le week-end, la fréquentation est bien plus importante. En effet, elle est plus élevée pour tous nos belvédères même si elle reste assez modérée dans le cas de la butte aux châtaigniers. Cette affluence pourrait aussi s'expliquer par le caractère gratuit de cette sortie. Lors de nos séances d'observation, nous avons constaté qu'un nombre impressionnant d'individus se rendaient bien sûr à la terrasse de Saint-Germain-en-Laye mais aussi à l'Axe Majeur de Cergy. Un rayon de soleil était suffisant pour les attirer sur les grandes marches de l'esplanade.

Si le taux de fréquentation de nos quatre belvédères est assez similaire, ce n'est pas le cas en ce qui concerne la population qui les fréquente. En semaine, la population dominante à la terrasse de Saint-Germain est composée des personnes âgées de plus de soixante ans. Nous pensons que la plupart d'entre elles sont à la retraite et profitent de l'espace pour s'entretenir physiquement. Le week-end, la population est plus hétérogène. Nous pouvons retrouver tous les âges ainsi que des familles et des groupes d'amis. Sur l'Axe Majeur de Cergy, la population observée dans son ensemble est plus jeune. En effet, les individus en semaine sont souvent de jeunes adultes en activité ou bien des étudiants. Le week-end nous remarquons une plus grande hétérogénéité des âges, comme à la terrasse de Saint-Germain-en-Laye, même si la majorité des individus reste relativement jeune. La terrasse du Fécheray est quant à elle, largement fréquentée par des familles dont les parents semblent âgés d'une trentaine d'années. En semaine, elle est davantage un lieu de passage pour des promeneurs plus âgés. La butte des Châtaigniers est similaire en ce point mais nous constatons une répartition inégale des genres. En effet, la plupart des visiteurs sont des hommes âgés entre vingt et quarante ans et des femmes âgées de plus de soixante ans. Cette étrange répartition nous interroge sur une fréquentation qui pourrait être peu rassurante car il n'y a presque pas de jeunes femmes qui s'y rendent. Ces doutes se sont confirmés lorsque l'une de nos camarades a été suivie par un homme pendant une séance d'observation. De plus, lors d'entretiens avec des visiteurs, certaines femmes ont aussi évoqué leur peur de s'y rendre seule à des heures tardives. Dès lors, nous pouvons affirmer que le lieu n'est pas sécurisant pour une partie de la population et cela impacte la fréquentation de même que les usages que nous avons pu observer.

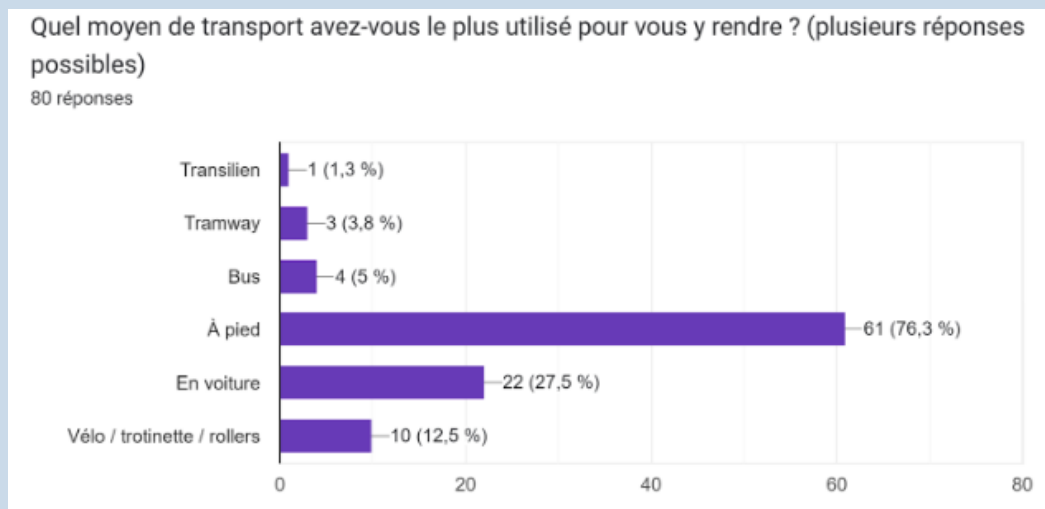


*Photos de l'Axe Majeur de Cergy, source : Juliette Bouzard*

Pour chaque belvédère, le profil social des visiteurs observés est sensiblement le même que celui des habitants de la ville qui abrite le belvédère. Pour cause, la majorité des visiteurs sont des habitants des quartiers adjacents aux belvédères. Grâce à nos entretiens et nos questionnaires nous avons pu faire ce rapprochement entre visiteurs et habitants. Il est ici important de noter que les résultats de nos questionnaires ne constituent pas une base de données assez solide pour nous accorder d'émettre une quelconque affirmation. Notre système de soumission des questionnaires, c'est-à-dire par la main ou par internet, nous a permis de cibler une population mais nous ne pouvons être certains de la représentativité de nos échantillons. Des biais apparaissent en raison de cette passation hybride tels que la représentativité des visiteurs sur internet, les groupes ciblés sur les réseaux sociaux ainsi que le type d'individus qui acceptent de répondre à nos questions. Dès lors, nous ne pouvons être certains d'avoir des réponses représentatives de tous les usagers.

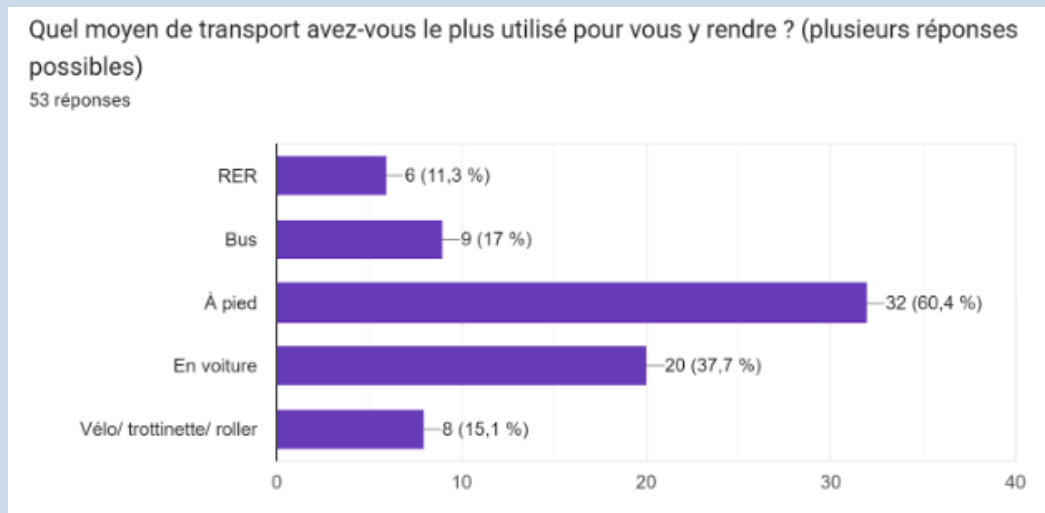
Par ailleurs, il nous est impossible de comparer cette base de données avec une autre puisqu'elle est la première de ce genre. C'est pourquoi, à l'avenir, cette base de données pourrait avoir pour vocation de se consolider et de s'étendre à tous les belvédères d'Ile-de-France afin d'en extraire un échantillon plus représentatif des visiteurs des belvédères. Toutefois, cette base de données reste une pièce majeure de notre étude car elle nous donne des indications sur les tendances des usagers et vient affirmer ou remettre en question nos observations sur le terrain. Ainsi nous remarquons que pour chaque questionnaire, les répondants ont majoritairement déclaré se rendre au belvédère à pied.

### Terrasse du Fécheray

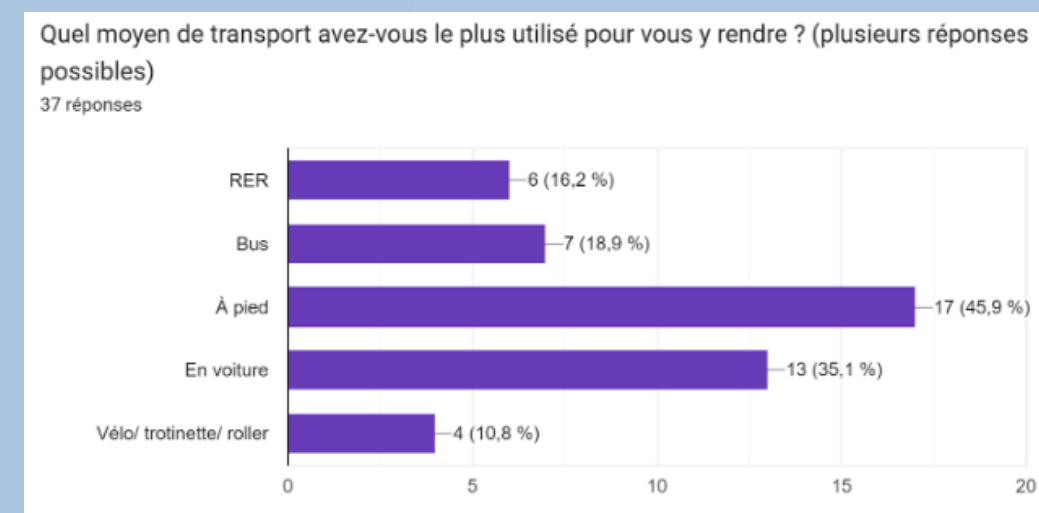


## Réponses issues des questionnaires

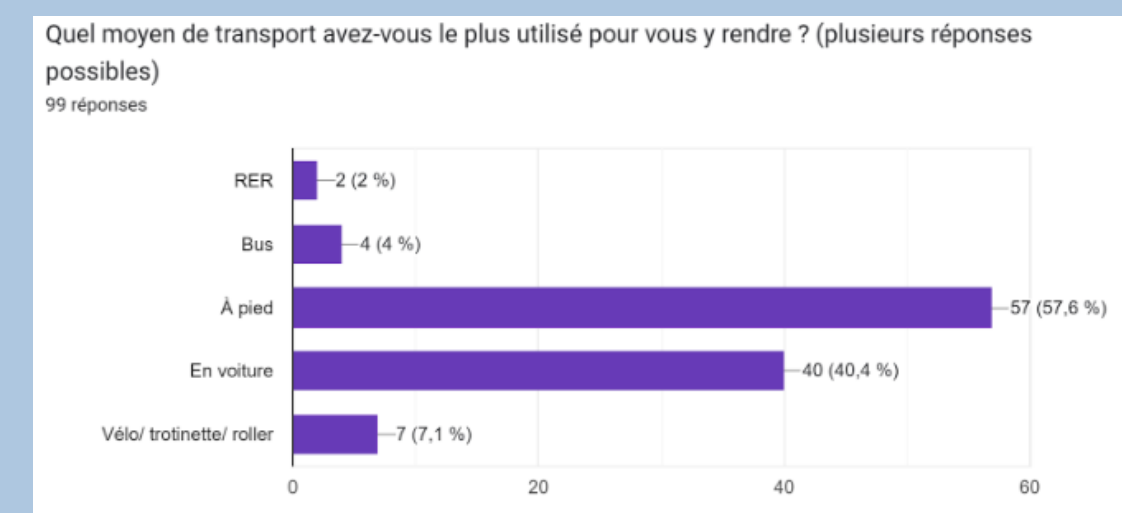
### Axe Majeur



### Terrasse de Saint Germain



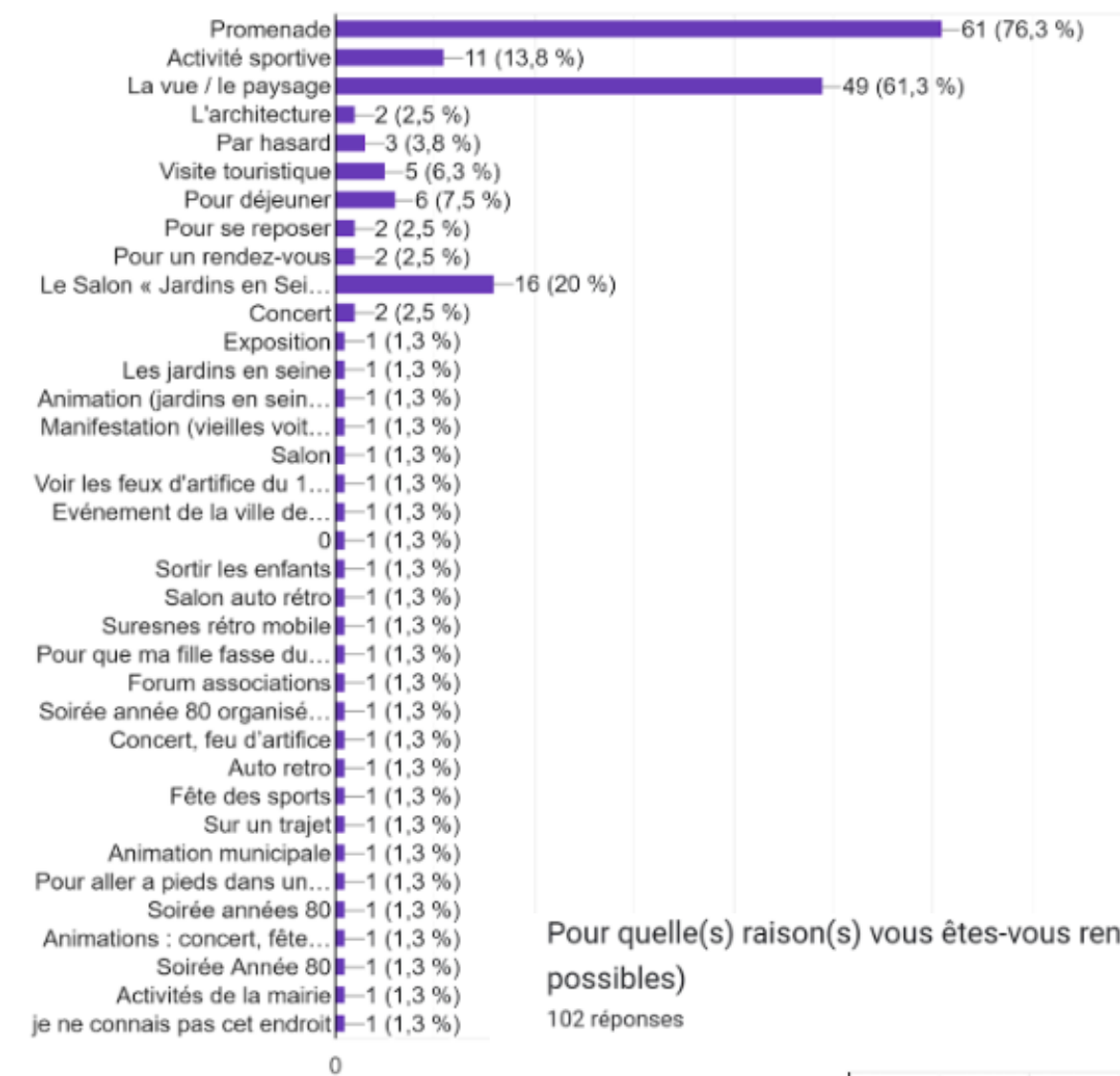
### Butte des Châtaigniers



La terrasse de Saint-Germain-en-Laye et la terrasse du Fécheray sont fréquentées par une population qui reste assez caractéristique d'une certaine classe sociale supérieure. D'après les études INSEE de 2019, les deux catégories socio-professionnelles principales de la population de Saint-Germain-en-Laye sont les retraités qui représentent 21,8% de la population de plus de 15 ans, et les cadres et professions intellectuelles qui correspondent à 24,1% de cette même population. En ce qui concerne la commune de Suresnes, les études INSEE de 2019 démontrent que les habitants sont aussi issus de classes sociales pouvant être qualifiées de bourgeoises car la majorité de la population des plus de 15 ans font partie de la CSP des cadres et des professions intellectuelles (31,1%) et détient un niveau d'étude élevé (34,4% de la population non scolarisé de plus de 15 ans qui détient un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus). Ces caractéristiques correspondent aux individus que nous avons pu observer sur place. Néanmoins, il faut noter que la réputation de ces deux terrasses attirent aussi des visiteurs venus de plus loin. C'est pourquoi nous ne pouvons pas affirmer que tous les visiteurs ont un statut social élevé à l'image de la commune mais d'après nos observations et nos questionnaires, un bon nombre d'entre elles possèdent ce statut. A l'inverse, nous avons pu observer une mixité sociale importante sur l'Axe Majeur de Cergy, notamment le week-end. La différence entre les individus est l'un des éléments les plus marquants de nos observations car il y avait une véritable diversité tant au niveau du sexe, de l'âge que de l'ethnicité et ce à l'image de la population de Cergy issue, pour une partie, de l'immigration. D'après les études INSEE de 2019, la population des plus de 15 ans de Cergy est principalement composée d'employés (20,8%) et d'autres personnes sans activités professionnelles (26,3%). Cette catégorie regroupe tous les inactifs, soit les étudiants et les chômeurs sauf les retraités qui représentent 2,8%. En raison de son université, Cergy dénombre 16,8% d'étudiants mais aussi 11,6% de chômeurs en 2019 ce qui explique la forte part des inactifs. Ces chiffres sont similaires à ceux de la commune d'Argenteuil. En effet, tout comme Cergy, la majorité des individus de plus de 15 ans sont des employés (19,9%) ou font partie de la catégorie "autres personnes sans activité professionnelle" (21,6%) avec 12,7% de chômeurs. De ce fait, nous pouvons conclure que les visiteurs de l'Axe Majeur et de la Butte aux châtaigniers sont, en grande partie, issus de classes populaires. C'est pourquoi, nous avons pu relever des caractéristiques semblables entre les individus qui visitent la Butte des châtaigniers et l'Axe Majeur.

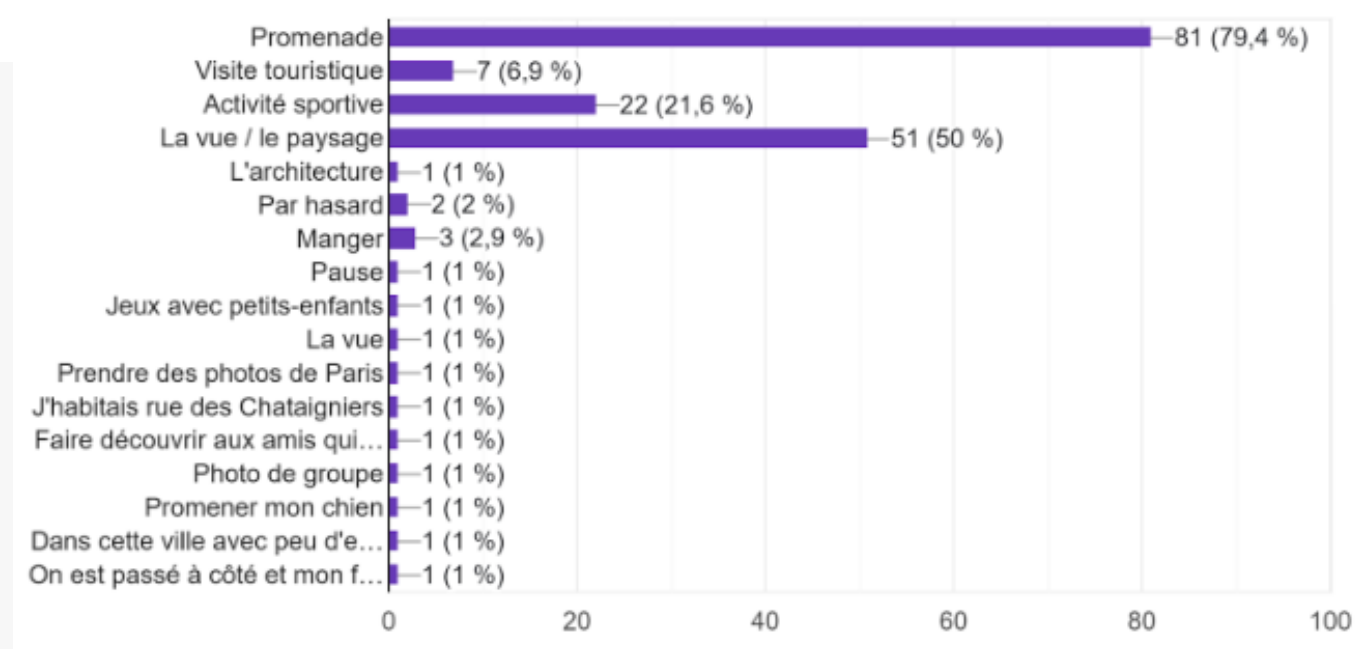
Malgré la diversité des profils sociaux entre les visiteurs de nos quatre belvédères, nous avons constaté, grâce à nos observations et nos questionnaires, que les activités sur place sont les mêmes.

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous rendu sur la Terrasse du Fécheray ? (plusieurs réponses possibles)  
80 réponses



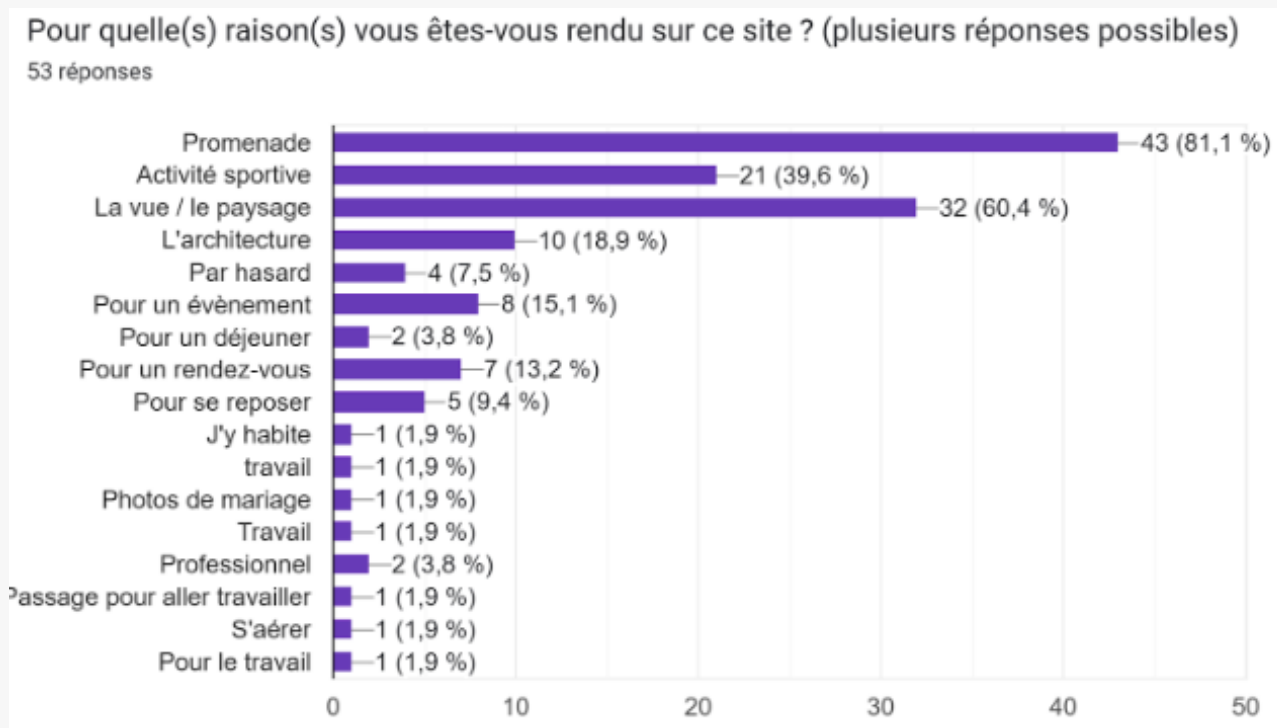
Réponses issues des questionnaires

Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous rendu à la butte aux châtaigniers ? (plusieurs réponses possibles)  
102 réponses

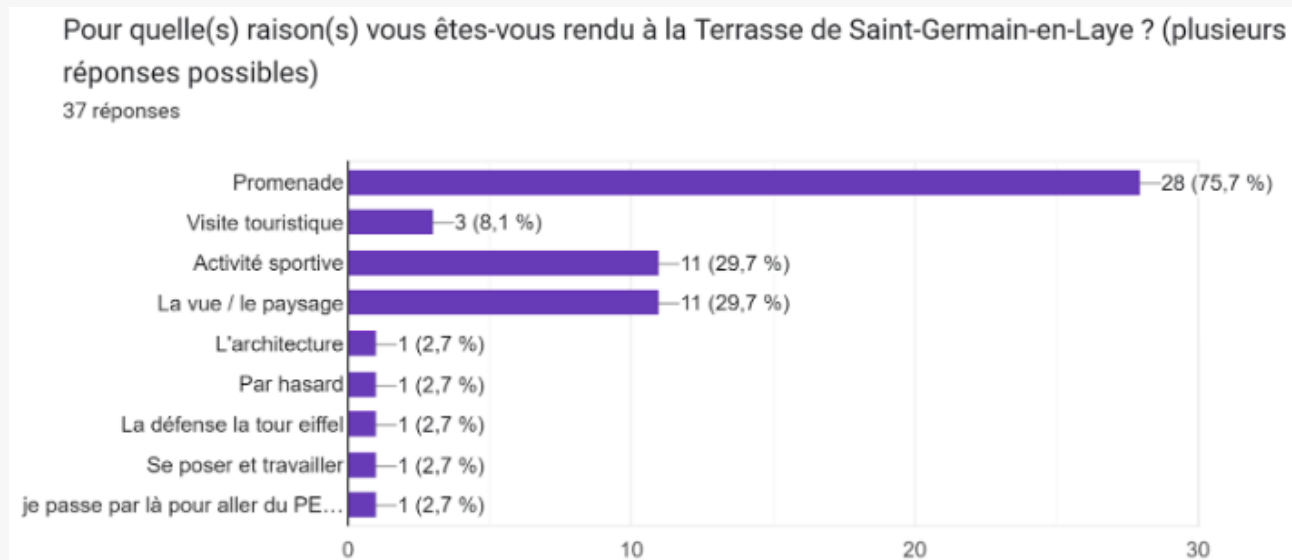


## Réponses issues des questionnaires

### Axe Majeur



### Terrasse de Saint Germain



Ainsi, les principales activités sur place sont la promenade, la vue / le paysage, les activités sportives et les activités de détente. Les promenades arrivent en première position pour chacun de nos questionnaires et cette réponse vient à nouveau confirmer nos observations. En effet, la plupart des individus qui se rendent au belvédère sont en réalité en promenade et utilisent le belvédère comme un point de passage ou de repère sur leur parcours. Nos quatre belvédères sont entourés d'espaces verts importants et il semble que cela participe grandement à leur popularité. Par exemple, la terrasse de Saint-Germain-en-Laye bénéficie d'un grand parc aménagé très plat qui permet donc aux personnes âgées de marcher sans craindre de ne pas être en capacité de grimper pour accéder à la vue. Ce qui n'est pas le cas de la butte des Châtaigniers dont l'accès nécessite de monter des pentes plus ou moins raides. Il en va de même pour la terrasse du Fécheray et l'Axe Majeur qui détiennent des accès PMR mais reste en hauteur de par leur nature. Cependant, l'effort n'arrête pas les individus de s'y rendre, voire renforce leur motivation. Au cours de nos entretiens, nous avons remarqué que beaucoup nous répondaient s'y rendre pour "prendre l'air", "respirer". Il y a donc une véritable quête de verdure et d'espace que les belvédères semblent incarner pour les visiteurs. Certains affirment même y percevoir une coupure avec la ville et le béton grâce à la hauteur que leur offre le point de vue. Dans ces lieux, ils peuvent se "ressourcer" et profiter de l'impression de grand air. Une impression que nous avons aussi ressentie lors de nos séances de découvertes. Par conséquent, sans les espaces verts, le rapport à ces belvédères serait sûrement très différent. Il serait intéressant par la suite, de comparer cette étude avec des belvédères qui ne disposent pas d'espaces verts aux alentours afin d'y recueillir le ressenti des individus. Pour les quatre belvédères, nous avons constaté que des familles, des couples et des amis s'y promenaient.

Les individus ne sont généralement pas pressés et prennent le temps d'admirer la vue, la deuxième activité principale recensée. La vue est un élément majeur des belvédères, si ce n'est la raison principale de leur existence. Cette dernière participe au rapport entre effort et récompense. Chaque effort est généralement récompensé et dans notre cas, l'effort fourni par les individus pour se rendre au point de vue est récompensé par la vue imprenable sur la région et l'impression de grand air, de pouvoir respirer. C'est une sensation que nous avons nous-même expérimentée pendant nos observations. Le chemin pour accéder à la vue était différent pour chaque belvédère mais la sensation était toujours la même en haut : un sentiment d'accomplissement et un émerveillement face au paysage qui s'étendait devant nous. Le belvédère le plus décevant sur ce point est la butte des Châtaigniers qui malgré la vue imprenable n'arrive pas à compenser l'écart entre celle-ci et l'entretien du lieu. De ce fait le rapport entre effort et récompense serait un élément important qui participe à la popularité des belvédères tout comme le sont les sommets de certaines montagnes. En haut, nous nous sommes étonnés de nous prendre à un jeu de devinettes où l'objectif était d'identifier les villes et les bâtiments que nous reconnaissons de loin. Il était amusant de constater que tous les individus qui se rendent aux belvédères finissent par jouer à ce même jeu. Par exemple, à l'Axe Majeur, des étrangers néerlandais essayaient de reconnaître les bâtiments connus tels que la Défense et la tour Eiffel. Par ailleurs, nous remarquons que malgré les avis divergents que peuvent avoir les visiteurs concernant la Défense, elle est toujours l'élément qu'ils reconnaissent le plus rapidement dans le paysage métropolitain. Certainement son aspect détonne avec le reste du paysage mais cela permet de mettre en valeur son caractère original et de ne pas passer inaperçue, devenant un point de repère essentiel. Bien évidemment, après et parfois même avant d'avoir été contemplée, la vue est mitraillée par les appareils photos des visiteurs. Comme eux, nous avons pris de nombreuses photographies afin certes d'illustrer nos propos mais aussi par pure et simple envie de capturer l'instant.

La troisième activité principale est le sport. La surreprésentation des activités sportives dans ces lieux s'explique à nouveau par la présence des espaces verts. Faire du sport en ville n'est pas toujours une mince affaire car faire son jogging en respirant ce qu'expulsent directement les pots d'échappement des voitures ou encore courir au bord des routes les plus empruntées par les automobilistes n'est pas l'expérience rêvée par tous ceux qui s'adonnent à cette pratique. Dès lors, les sportifs se mettent en quête d'un espace aux apparences plus saines ou dans un lieu plus sécurisant que le bord des routes. Nous avons donc dénombré beaucoup de coureurs qui ont su s'approprier les lieux pour maximiser leurs performances. Dans le cas de l'Axe Majeur, ce belvédère comprend un nombre d'escaliers importants et les sportifs les utilisent en les montant et les descendant inlassablement. Nous pouvons aussi retrouver cette utilisation détournée de l'espace et des escaliers qui mènent au point de vue, à la butte des Châtaigniers. Les autres sports ne sont pas en reste. Beaucoup d'individus sont de passage à vélo, en trottinette, en roller, notamment à la terrasse du Fécheray. Son espace bétonné, lisse et plat, invite les parents à y emmener leurs enfants afin de leur apprendre à faire du roller par exemple et ce malgré que cette pratique soit interdite par le parc. D'autres encore amènent leur matériel comme une corde à sauter, un élastique, un tapis et même des poids. Ils se placent dans des zones où le sol est relativement plat et s'installent pour faire une séance de sport à l'air libre. Un autre type de sport très prisé par les visiteurs est la randonnée. Dans cette étude, nous faisons la différence entre promenade et randonnée car l'intention derrière ces actions n'est pas la même. Lorsque les individus sortent se promener, ils ne pensent pas spécialement être en train de réaliser une activité sportive tandis que la randonnée est considérée comme une activité sportive plus ou moins intense pour laquelle les individus se préparent en changeant de vêtements, en s'échauffant, etc. La région Ile-de-France regorge de chemins de randonnée très agréables dont certains rejoignent plusieurs belvédères sur un même parcours. C'est pourquoi, les belvédères comme les nôtres, c'est-à-dire entouré d'espaces verts, sont assez fréquentés par les randonneurs.

Enfin, les autres activités recensées relèvent du domaine de la détente. Nous avons pu observer des individus qui faisaient des pique-niques, des apéritifs, des siestes ou tout simplement qui s'installaient sur des bancs, des marches ou à même le sol pour discuter ou se reposer. De nombreuses personnes se rendent seule aux belvédères pour aussi s'accorder un moment de relaxation et de solitude à l'écart des bruits persistants de la ville. Un samedi après-midi à l'Axe Majeur, nous avons croisé une jeune femme qui faisait une pause entre deux visites de maison. Elle est agent immobilier et s'est autorisé ce temps de répit pour revenir au belvédère à côté duquel elle habitait autrefois. Elle nous dit apprécier cet endroit pour sa beauté, pour la vue mais surtout pour le calme que le lieu lui procure. Ici elle sent une véritable coupure avec la ville qu'elle recherche surtout depuis qu'elle habite à la Défense. Elle nous fait d'ailleurs remarquer à quel point la Défense paraît petite depuis le belvédère à la différence de sa vision quotidienne entre les tours. Nous avons aussi observé d'autres activités plus spécifiques telles que des forums d'associations, des soirées à thème à la terrasse du Fécheray (soirée spéciale années 1980 avec danses), des concerts, des célébrations telles que la fête nationale souvent accompagnées de feux d'artifice sur lesquels les belvédères confèrent une vue imprenable. Ces activités font de nos belvédères des lieux culturels privilégiés que les villes n'hésitent pas à utiliser pour des grands rassemblements entre citoyens. Nous avons aussi constaté que beaucoup d'individus réalisaient des shootings et des vidéos promotionnelles à l'Axe Majeur qui jouit d'une renommée esthétique grâce à son statut d'œuvre d'art. Par exemple, un jeune homme tournait une vidéo pour son activité de coach sportif. Lorsque nous lui avons demandé pourquoi il était venu réaliser sa vidéo dans ces lieux, il nous a répondu apprécier les endroits modernes et originaux tel que l'Axe Majeur. De même, l'aménagement historique de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye participe à sa popularité et à l'architecture de la ville. De ce fait, l'architecture des lieux est aussi un élément à prendre en compte dans les raisons qui entraînent les individus à visiter les belvédères.

Dans l'ensemble, les sentiments des visiteurs sont très positifs envers les quatre belvédères. Ils sont des lieux de partage, de rencontre, de repos et sont propice aux activités sportives. De plus leur caractère gratuit en fait des espaces accessibles à tous si ce n'est les individus souffrant d'un handicap physique. En effet, les dispositions prises à leur égard laissent à désirer et ont un impact non négligeable sur la fréquentation et la popularité de nos belvédères. Toutefois, nous retenons de cette enquête un environnement positif avec un niveau de satisfaction élevé de la part des visiteurs.

Il apparaît donc que nos quatre belvédères sont fondamentalement différents, mais qu'ils regroupent des pratiques similaires. Par ailleurs, ils répondent à de nouvelles valeurs sociétales axées sur l'écologie, le retour aux espaces verts, le sport, etc. Ces belvédères offrent aussi une possibilité de se figurer ce à quoi ressemble la métropole du Grand Paris en constante mutation. Cela crée pour certains usagers un sentiment d'appartenance, la construction d'une identité qui existe au-delà du niveau local. Ainsi, il existe de véritables enjeux autour du patrimoine que constituent les belvédères, auxquels les acteurs peuvent répondre individuellement. Cependant, il est intéressant d'imaginer ce que pourrait être une politique patrimoniale des belvédères à l'échelle de la région, pour permettre une mise en commun de ces enjeux, et donc y apporter une réponse adaptée. Voilà pourquoi, à partir de ce premier diagnostic, nous avons décidé de vous présenter nos recherches sur le patrimoine et nos propositions de politiques publiques.

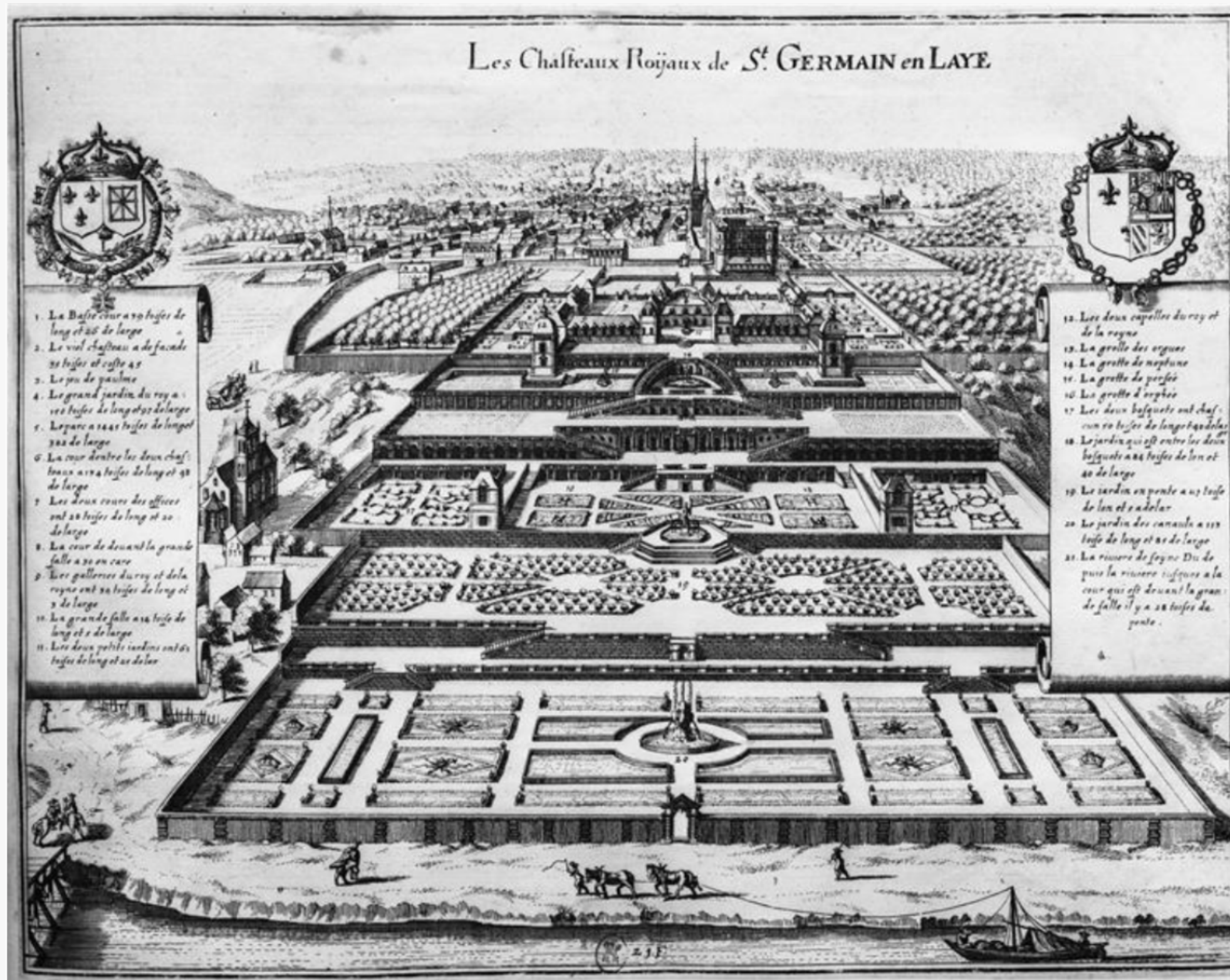
## 3. PATRIMOINE D'ÎLE-DE-FRANCE

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales définit le patrimoine comme un "ensemble de biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants" et comme "ce qui est transmis à une personne, une collectivité par les ancêtres, les génération précédentes et qui est considéré comme un héritage commun". Cette deuxième définition retranscrit le phénomène de lien social qui existe entre les lieux de mémoire et les Hommes. Dans l'ouvrage *Le patrimoine : culture et lien social* (publié en 1998), Patrice Béghain expose le rapport entre les objets dit patrimoniaux et le lien social qui les unit à la population. Au fil de son étude, il dévoile les multiples fonctions du patrimoine (sociales, économiques, politiques).

En ce qui concerne la fonction sociale du patrimoine, elle participe grandement à la construction d'une identité et du lien social entre des individus qui partagent un même territoire. L'ouvrage débute par la naissance du concept de patrimoine qui émerge en France, au XVIIIème siècle. Pendant la Révolution, se posent des questions concernant les biens de la Couronne, de l'Eglise et des émigrés : qu'en faire après avoir condamné et poussé à l'exil leurs possesseurs ? Bien entendu, Patrice Béghain rappelle rapidement au lecteur que ce sont des questions politiques car ces objets sont les symboles d'une domination que les révolutionnaires rejettent. C'est pourquoi une partie d'entre eux souhaitent les détruire pour effacer toute trace d'oppression.



Photo de la passerelle de l'Axe majeur de Cergy - Yara Morin



Plan général du Château Neuf de Saint-Germain-en-Laye  
 Source : stgermaincommerce.over-blog.com

Toutefois en 1794, d'autres révolutionnaires portés par la voix de l'abbé Grégoire prônent une appropriation des monuments par le peuple. Le patrimoine ne sera donc pas détruit mais réutilisé avec une nouvelle symbolique. L'auteur parle d'un double mouvement d'affectation et de désaffectation nécessaire à la création d'une nouvelle identité. En effet, pour se libérer de l'emprise de la Couronne et de l'Eglise, les Français de l'époque ont d'abord dû se détacher en rejetant tout ce qui émanait de ces deux institutions, avant de pouvoir se les réapproprier et leur donner un nouveau sens, celui de la République française. Patrice Béghain met en exergue l'importance du lien social qui existe depuis le début car si il n'y avait pas de liens symboliques, soit de sens, entre les objets et les individus et si ces derniers ne se servaient pas de ces objets pour affirmer leur identité, il n'y aurait pas de patrimoine et il aurait été détruit.

Ainsi pour qu'un objet soit objet de patrimoine, il faut nécessairement l'existence d'un lien entre les individus et ce dernier. Au fil de notre enquête, nous avons pu constater la présence d'un lien entre les individus et les belvédères. Plus précisément, il existe un lien social entre belvédère, vue, espace vert et individus qui contribue à faire des belvédères des lieux de patrimoine. En effet, les belvédères en eux-mêmes sont des lieux chers aux habitants mais ils le sont aussi grâce à la présence des espaces verts et à la vue qui sont des éléments non négligeables dans la formation de l'objet belvédère en tant que patrimoine. Dès lors, se forme un patrimoine que nous qualifions de double car il est à la fois local et régional. Local car les visiteurs et habitants des quartiers adjacents aux belvédère en sont fiers et les considèrent comme des éléments qui participent à l'identité de la commune. Au cours d'un entretien à l'axe Majeur, une dame nous répond que le belvédère fait partie de Cergy et contribue à son image. Enfin, le patrimoine est aussi régional grâce à la vue sur le paysage qui nous dévoile notre région dans son ensemble. A nouveau le belvédère permet de renforcer un sentiment d'appartenance et d'identité cette fois-ci régionale. C'est pourquoi, nous considérons que les belvédères sont des objets de patrimoine à la fois local et régional.

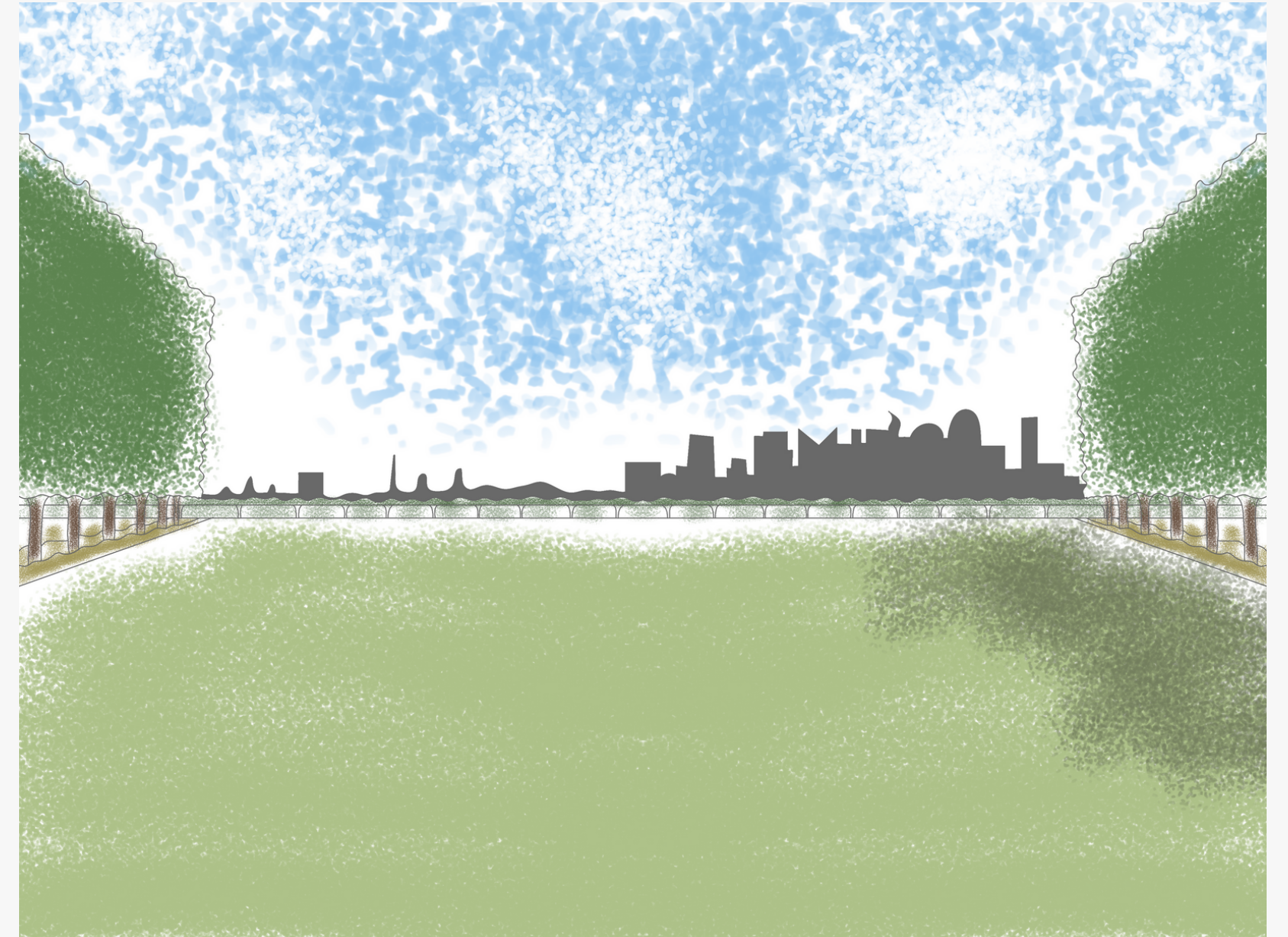
## Deux patrimoines : régional et local.

*Quelles sont les dynamiques entre les deux ?*

Dans « Patrimoine versus Mondialisation », Edith Fagnoni note à quel point avec les logiques de mondialisation, le patrimoine est devenu un vecteur politique et économique devenant ainsi un facteur majeur de stratégie territoriale et de réaménagement du territoire. Le patrimoine francilien est un élément clef de l'offre touristique de la région la plus touristique de France. Au-delà des enjeux d'aménagements et d'offre publique, ce patrimoine contribue au dynamisme économique. Ainsi, comment mener à bien ces politiques de patrimonialisation au niveau régional ?

Cette dynamique de patrimonialisation est d'abord amorcée par l'État sous l'égide du ministère de la culture, dirigée par André Malraux dans les années 1960. Il fait évoluer la législation pour recenser le patrimoine afin de le protéger. Lors des années 2000, les mouvements de décentralisation de la culture ont donné un plus grand pouvoir aux régions et aux acteurs locaux. En 2007, l'inventaire est ainsi revenu aux régions permettant une plus grande autonomie pour que celles-ci puissent mener leurs propres politiques de patrimonialisation. À l'heure du Grand Paris, cette liaison entre les différents patrimoines est plus que jamais nécessaire, car elle encourage la consolidation des projets urbains et une identité territoriale. Pour autant, comme nous avons pu le remarquer en traitant nos différents belvédères, ces derniers ne possèdent pas tous la même attractivité, les mêmes moyens. De plus, les politiques publiques n'ont pas le même intérêt pour chaque belvédère. Dans une dynamique de désengagement de l'État, comment faire un patrimoine commun face à ces inégalités structurelles ?

Les enjeux du patrimoine engagent des acteurs aux intérêts parfois contraires. Cela peut entraîner des divergences sur le plan de la gouvernance, ainsi que des logiques de concurrence entre les divers acteurs qui travaillent pour le patrimoine. Certaines communes ont déjà pu mener des démarches de patrimonialisation et bénéficier d'un plus grand soutien régional, tandis que d'autres ne cherchent pas de subventions.



*Croquis de la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye. Source : Pauline Piéton, 2022*



*Photo depuis la terrasse de Saint-Germain-en-Laye, Source : Yara Morin*



Si on part du principe que L'Île-de-France est inégalement dotée en patrimoine, la prise en compte de l'ensemble des territoires doit donc passer par une meilleure prise en compte du patrimoine récent et industriel. Une politique publique équitable et acceptable ne doit pas renforcer les inégalités en donnant la priorité à des sites qui bénéficient déjà de plus de subventions. Il est ainsi souhaitable que les communes prennent une place plus importante dans la conservation et la mise en avant du patrimoine des belvédères. En effet, une plus grande implication de leur part permettrait d'inscrire le belvédère dans les politiques de la ville et d'assurer ainsi sa protection et son lien avec les habitants.

La construction d'une identité régionale, propre à l'Île-de-France, doit donc passer par une volonté d'adoption d'un patrimoine commun qui puisse appartenir à l'ensemble des Franciliens. Ces politiques, afin d'être menées à bien, doivent comprendre l'ensemble des acteurs et faire sens auprès de la population francilienne. L'Etat possède un rôle central dans la coordination d'une politique publique cohérente de préservation et aide à financer les projets de rénovation du patrimoine. Toutefois, les rénovations sont souvent onéreuses et l'Etat ne peut assumer la charge financière seul. Par conséquent, cela laisse une place de plus en plus importante au mécénat privé, comme nous avons pu le voir pour le financement des colonnes de l'Axe majeur. Dans cette optique de protection, la création des labels sert trois fonctions majeures : sensibiliser, valoriser et financer. La création du label "patrimoine d'intérêt régional Île-de-France" en 2017 remplit ces fonctions. Il couvre le patrimoine qui n'a pas encore été protégé, finance une partie des rénovations et valorise une identité commune francilienne en renforçant le lien le patrimoine aux habitants de la région.

Cette nouvelle dynamique d'intérêt doit aussi passer par un changement de paradigme puisque l'attractivité touristique de la région francilienne reste toujours très rattachée à Paris et sa proche couronne. En ce sens, les belvédères sont des objets patrimoniaux intéressants car certains offrent aux habitants des vues sur la région et dévoile un autre paysage que celui de Paris. C'est pourquoi les belvédères sont des objets patrimoniaux intéressants dans la construction d'une identité à la fois locale et régionale.



*Photo de la terrasse de l'Axe majeur de Cergy, Source : Yara Morin*



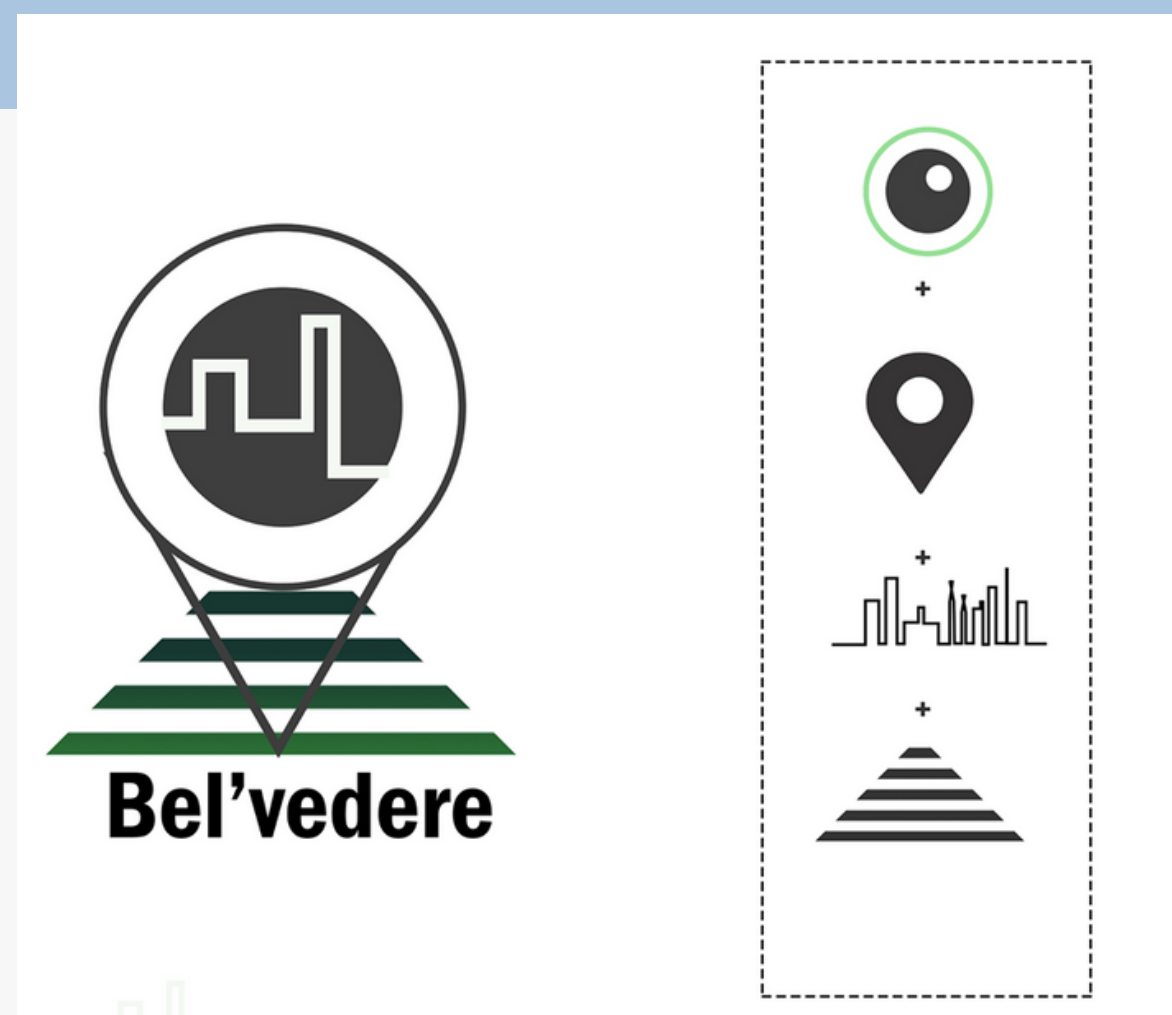
*Photo de l'actuel musée d'archéologie de Saint-Germain-en-Laye, Source : Yara Morin*

# Propositions de politiques publiques

Dès lors, ces deux patrimoines doivent faire l'objet d'un intérêt tout particulier de la part de la région Île-de-France car ils permettent de créer cette identité régionale commune. Ces patrimoines, s'ils concernent le même objet, ont tous des spécificités et des particularités qu'il convient de préserver. Ces politiques n'ont donc pas pour but d'uniformiser les belvédères mais de mettre en valeur leur individualité.

Ainsi, une des propositions serait de créer un concours, sous la tutelle de la métropole du Grand Paris ou bien de la région Île-de-France, qui concernerait tous les belvédères du territoire. Ce concours aurait pour unique objectif la mise en valeur de ce patrimoine en laissant la possibilité aux collectivités de choisir l'approche qui leur paraît le plus en adéquation avec les spécificités de leur patrimoine. En effet, Île-de-France Nature, gestionnaire de la butte des châtaigniers à Argenteuil, n'a pas pour objectif de faire du belvédère un lieu touristique, contrairement au belvédère de Saint-Germain-en-Laye, mais d'en faire davantage un lieu propice à la biodiversité. Leur projet devra donc correspondre aux volontés mises en avant jusque là dans leurs politiques de gestion. Toutefois, chaque projet se doit d'être clair sur ses intentions avec une véritable valeur ajoutée pour le belvédère. Par exemple, il ne peut consister en un simple entretien de l'espace mais il peut se concrétiser sous la forme de grands travaux tels que la terrasse de Saint-Germain qui nécessiterait un élagage conséquent des arbres qui obstruent la vue. Ce type de travaux serait donc accepté car essentiel à la vue mais il pourrait aussi s'agir de la mise en place d'un accès PMR, d'un programme de sensibilisation auprès des plus jeunes sur la biodiversité ou encore de l'installation de dispositifs à portée éducative concernant le patrimoine et l'histoire du lieu. Les possibilités sont multiples et nous souhaitons conserver un maximum de libertés pour les concurrents afin de favoriser la différence entre les espaces. Les gestionnaires et collectivités présenteraient donc leur projet de mise en valeur et participeraient au concours. Les meilleures propositions bénéficieraient des fonds nécessaires à la mise en place de leur projet.

Une seconde proposition serait que la région Île-de-France crée un label qui permettrait de reconnaître la valeur de certains belvédères s'inscrivant dans ce patrimoine métropolitain et répondant à certains critères. Ces critères nous ont semblé devoir être assez larges mais permettant de pousser les collectivités à respecter certaines normes, sans engendrer d'uniformisation. Le règlement prévoit que le lieu possède les caractéristiques du belvédère en proposant une vue dégagée ; qu'il propose un panel végétal quantitatif et qualitatif tout en respectant la biodiversité présente sur place ; qu'il fasse l'objet d'un investissement de la part de la collectivité notamment du point de vue de l'entretien ; qu'il propose un accès facile et rapide pour les personnes à mobilité réduite mais aussi de façon générale ; et enfin qu'il s'intègre à la région parisienne, notamment grâce à sa vue et aux réseaux de transport en commun. Les labels permettent de lister les lieux pour une meilleure connaissance du patrimoine disponible mais aussi de générer une reconnaissance et une attractivité des belvédères auprès des visiteurs. L'objet belvédère est, jusque-là assez peu connu du grand public, et la labellisation permettrait de les faire connaître. De plus, si la labellisation n'inclut pas directement le concept de protection, il le génère, puisque dans cette volonté d'être reconnu, les collectivités tenteraient de se conformer aux attentes du label.



*Proposition pour le logp du label. Source : Dyhia Goudjil*

Dans cette volonté de faire connaître les belvédères et leur rôle dans la création d'une identité métropolitaine, nous avons la volonté de créer une application mobile, recensant et cartographiant l'intégralité des belvédères de la région. Cette carte interactive indiquerait : des itinéraires sur les chemins de randonnées afin de relier plusieurs belvédères ainsi que les accès possibles pour les personnes à mobilité réduite. Cette application permettrait, également, aux collectivités de diversifier leurs équipements en fonction de l'existant. Dans le respect de la biodiversité, les aménagements tels que la table d'orientation ou la signalétique deviendraient interactifs et ludiques. Nous avons pensé, notamment, à l'installation de QR Code sur les signalétique déjà présentes. Enfin, l'application permettrait surtout de créer un vaste réseau des belvédères franciliens qui leur donnerait de la visibilité auprès des habitants d'Île-de-France. Ainsi, les belvédères participeraient davantage à la mémoire collective des habitants et par conséquent renforcerait leur position en tant qu'objet de patrimoine.

## Bibliographie

- AGENCE DES ESPACES VERTS D'ÎLE-DE-FRANCE, *Domaine régional des buttes du Parisis (Val d'Oise) Environnement et patrimoine écologique*. 2012.
- AEV, *Espace régional des buttes du Parisis, présentation de l'aménagement de la forêt*, Résumé d'aménagement 2013-2027.
- AEV, *Projet d'aménagement de la butte des châtaigniers*. Non daté, mais postérieur à 2011 et antérieur à 2021.
- BEGHAIN Patrice, *Le patrimoine : culture et lien social*, la Bibliothèque du citoyen, 1998.
- BELOUET Guy, *Saint-Germain-en-Laye, château et musée*, In Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 20 janvier 2023.  
<https://www.universalis.fr/encyclopedie/chateau-et-musee-de-saint-germain-en-laye/>
- BOULET François. *Louis XIV, l'enfant-roi de Saint-Germain-en-Laye*. leparisien.fr, 12 janvier, 2023, [www.leparisien.fr/yvelines-78/saint-germain-en-laye-78100/louis-xiv-l-enfant-roi-de-saint-germain-en-laye-19-04-2015-4706425.php](http://www.leparisien.fr/yvelines-78/saint-germain-en-laye-78100/louis-xiv-l-enfant-roi-de-saint-germain-en-laye-19-04-2015-4706425.php).
- CLAVEL Maïté, *Un ailleurs au sein de la ville. Le parc des Buttes-Chaumont*, In Ethnologie française, 2010/4 (Vol. 40), p. 609-621. <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2010-4-page-609.htm>
- Conservatoire botanique national du Bassin parisien, sous la coordination de Sébastien FILOCHE et Olivier JUPILLE et sous la direction de Jacques MORET, *Domaine régional des buttes du Parisis, Expertises botanique et phytosociologique*. Publié par l'AEV. 2008.

## Bibliographie

- FAGNONI, Edith. *Patrimoine versus mondialisation ?*, In Revue Géographique de l'Est [En ligne], vol. 53 / 3-4 | 2013, mis en ligne le 02 juillet 2014, consulté le 18 janvier 2023. <http://journals.openedition.org/rge/5048>.
- Institut Paris Région. *Le paysage d'Île-de-France révélé par ses belvédères*, In Note rapide de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme - Île-de-France territoires n°744. Mars 2017.
- PAQUOT Thierry, V. *Usages et pratiques des espaces publics*, In Thierry Paquot éd., L'espace public. Paris, La Découverte, « Repères », 2015, p. 93-106. <https://www.cairn.info/l-espace-public--9782707185808-page-93.htm>
- SEERFATY-GARZON Perla, *L'appropriation*, In DICTIONNAIRE CRITIQUE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT sous la direction de Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant, Paris, Editions Armand Colin, 2003, Pp 27-30.
- VASSORT Jean. *Les jardins de France. Une histoire du Moyen Âge à nos jours*. Perrin, 2020. P.159

## Webographie

- Base de données sur le climat : <https://fr.climate-data.org/europe/france/ile-de-france/argenteuil-7950/>
- Base de données de l'Institut Paris Région sur les belvédères (Arcgis open data). Créée en 2016 et mise à jour en 2021. Consulté le 10/11/2022.  
<https://data-iau-idf.opendata.arcgis.com/datasets/iau-idf::belv%C3%A9d%C3%A8res-de-la-r%C3%A9gion-%C3%AEle-de-france/explore>
- Site internet de l'AEV : <https://www.aev-iledefrance.fr/tous-nos-espaces-naturels-regionaux/espace-naturel-regional-des-buttes-du-parisis/>
- Site sur le bassin-versant de la Seine : <https://www.seine-centrale-urbaine.org/>
- Site du Ministère de la culture sur les labels : <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations>
- Site du Musée d'archéologie nationale sur le domaine de Saint-Germain-en-Laye : [https://musee-archeologienationale.fr/sites/archeonat/files/2016\\_plandomaine\\_siteinternet-1.pdf](https://musee-archeologienationale.fr/sites/archeonat/files/2016_plandomaine_siteinternet-1.pdf)
- Site sur les pratiques sportives aux buttes du Parisis : <https://trail-des-chataignes.com/>
- Site sur la randonnée pédestre sur les buttes du Parisis : <https://fr-fr.gps-viewer.com/tracks/k06/Les-Buttes-du-Parisis/>
- Site du SIGES Seine-Normandie : <https://sigessn.brgm.fr/>
- Site internet de Suresnes : <https://www.suresnes.fr>
- Site sur le sentier métropolitain du très Grand Paris : <https://lesentierdugrandparis.com/itineraire-edition/>
- Article "Voyage sur les monts du Grand Paris" du 02/22 : [https://www.enlargeyourparis.fr/balades/voyage-sur-les-monts-du-grand-paris?utm\\_source=Enlarge+your+Paris&utm\\_campaign=df26dea06c\\_weenbanlieue\\_99\\_COPY\\_01&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_981d21007d-df26dea06c-451233549](https://www.enlargeyourparis.fr/balades/voyage-sur-les-monts-du-grand-paris?utm_source=Enlarge+your+Paris&utm_campaign=df26dea06c_weenbanlieue_99_COPY_01&utm_medium=email&utm_term=0_981d21007d-df26dea06c-451233549)

Ces annexes sont réservées à l'usage exclusif de l'Institut Paris Région. En effet, certaines sont des retranscriptions d'entretiens avec des professionnels et sont donc interdites à la diffusion.

## Annexe n°1 : Grille d'observation générale et exemple de la terrasse du Fécheray

### Grille d'observation (butte aux châtaigniers)

Date :

Horaire :

Météo :

Matériel :

Impressions générales : \_\_\_\_\_

---

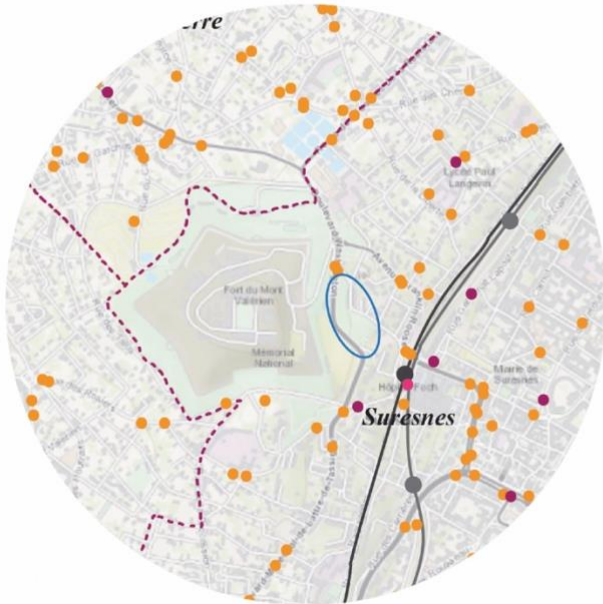
---

---

Nb de personnes présentes sur le belvédère (bâtons) :

	Genre(s) )	Tranche(s) ) d'âge	Personne seule/groupe/fam ille/couple	Activité(s)	Regard vers la Défens e et durée	Durée totale
Exemple	F/M/N D	18-20		Jeu/pique- nique/détente, etc.	Oui/no n, 1 min	25 min
1						

## ZOOM SUR LE MONT-VALÉRIEN



## REPÈRES DES ACCÈS À LA TERRASSE DU FÉCHERAY



Source: Carte IGN de [geoportail.gouv.fr](http://geoportail.gouv.fr) - Yara Morin - Novembre 2022.

— Périimètre clot de la terrasse      A Point de repère d'accès

## GRILLE D'OBSERVATION TERRASSE DU FÉCHERAY, MONT-VALÉRIEN

Nom de l'observateur: Yara Morin

Date: 09/11/2022

Horaire: De 16:15 à 16:55

Météo: Ciel bleu, quelques nuages, horizon visible / belles couleurs sur les bâtiments au coucher de soleil - entre 13 et 15°C

Matériel: Appareil photo et téléphone

Arrivée par E partie par C (cf. Carte des repères ci-dessous)



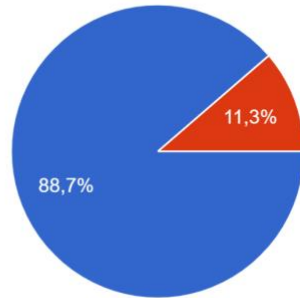
	Nb de personne	Genre	Tranche(s) d'âge	Activité(s) et comportement(s)	Regard vers la vue	Regard vers la Défense	Durée totale sur le belvédère	Flux (Cf carte repères)
1	1	H	+60ans	Regarde la vue et la rue en contrebas.	Oui	Oui +	N.O	NO
2	1	F	40-59ans	Sur le départ, descend les escaliers (vers 16:16)	N.O	N.O	N.O	Vers C
3	2	H	+60ans et -18ans	Marchent, se promènent et s'arrêtent pour observer la vue	Oui	Oui +	14 min	De A vers B
4	1	F	40-59ans	Marche (de passage)	Non	Non	-	De A vers B
5	1	H	25-39ans	Assis sur un banc, observe la vue	Oui +	Oui	22 min	De B vers C
6	1	H	40-59ans	Debout, se balade uniquement près du belvédère et observe la vue depuis différents points de vue, en se posant sur le garde-corps. A un stick à selfie et se prend en photo avec la vue.	Oui +	Oui	26 min	De B vers B
7	2	F et H	40-59ans	Marchent (de passages). Les deux portent un bonnet. Femme avec un sac de shopping.	Non	Non	-	De B vers A
8	1	H	+60ans	Jogging (de passage)	Non	Non	-	De B vers A
9	2	H	-18ans	Trottinettes (de passages)	Non	Non	-	De B vers A
10	1	H	-18ans	À vélo (de passage)	Non	Non	-	De B vers A
11	1	F	40-59ans	Marche (de passage)	Non	Non	-	De A vers B
12	2	F	-18ans	Marchent et restent debout sur un point de vue, regardent la vue et prennent des photos	Oui	Oui +	17 min	De B vers A
13	1	H	-18ans	À vélo (de passage)	Non	Non	-	De A vers B
14	1	H	18-25ans	Marche (de passage), semble rentrer des cours, sac et pochette à dessin	Non	Non	-	De A vers B
15	1	H	40-59ans	Se promène et s'arrête pour observer la vue	Oui	Oui +	6 min	De D vers C
16	1	H	25-39ans	Marche (de passage)	Non	Non	-	De B vers A
17	1	F	25-39ans	Marche (de passage)	Non	Non	-	De A vers B
18	2	F	-18ans	Se promènent mais ne s'arrêtent pas vraiment	Oui +	Oui	-	De B vers A
19	3	F et enfants	25-39ans et -18ans	Se promène avec une double poussette (de passages mais s'arrête une fois, uniquement pour regarder ses bébés)	Non	Non	-	De B vers A

## Annexe n°2 : Questionnaires quantitatifs

### Axe Majeur de Cergy

Vous êtes?

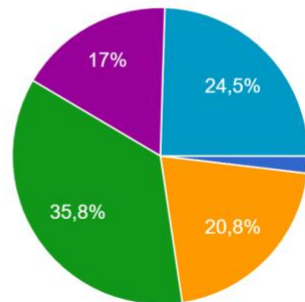
53 réponses



- Une femme
- Un homme
- Autre

Quel est votre niveau d'étude?

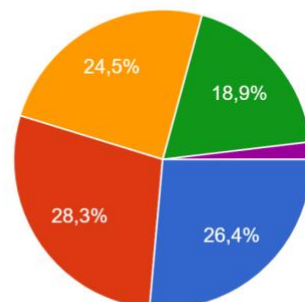
53 réponses



- Sans diplôme
- CAP
- Niveau Bac ou équivalent
- Bac +2
- Bac+3
- Bac+5

Dans quelle tranche d'âge vous situez vous ?

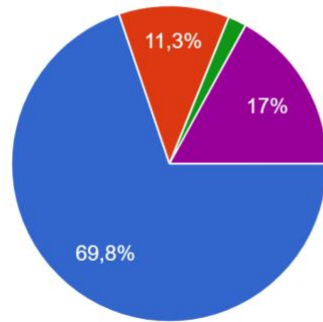
53 réponses



- Moins de 29 ans
- De 30 à 44 ans
- De 45 à 59 ans
- De 60 à 74 ans
- Plus de 75 ans

### Actuellement, vous êtes?

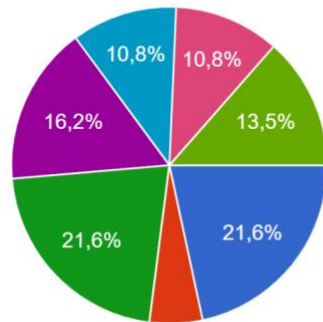
53 réponses



- En activité à temps plein (salariés, associations, étudiants, etc)
- En activité à temps partiel
- Parent au foyer
- Sans activité
- Retraité.e

### Dans quel quartier habitez vous ?

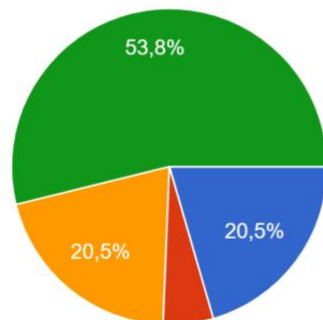
37 réponses



- Hauts-de-Cergy
- Horloge
- Trois Bois
- Axe Majeur
- Bords d'Oise
- Coteaux
- Grand Centre
- Orée du Bois

### Depuis combien de temps habitez vous à Cergy ?

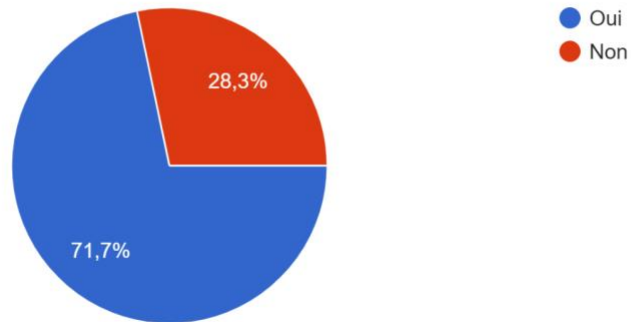
39 réponses



- Moins de 5 ans
- Entre 6 et 10 ans
- Entre 11 et 20 ans
- Plus de 20 ans

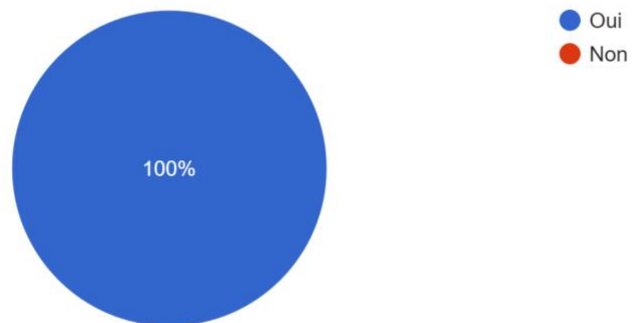
Habitez vous à Cergy ?

53 réponses



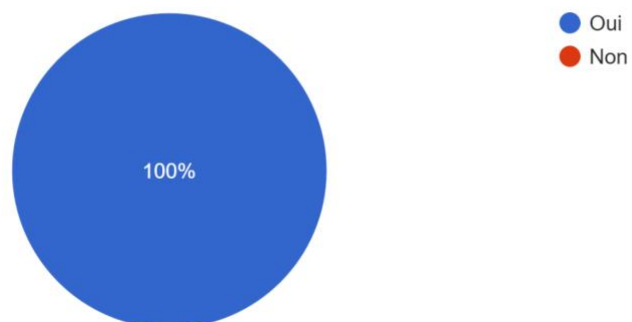
Connaissez vous cet endroit?

53 réponses



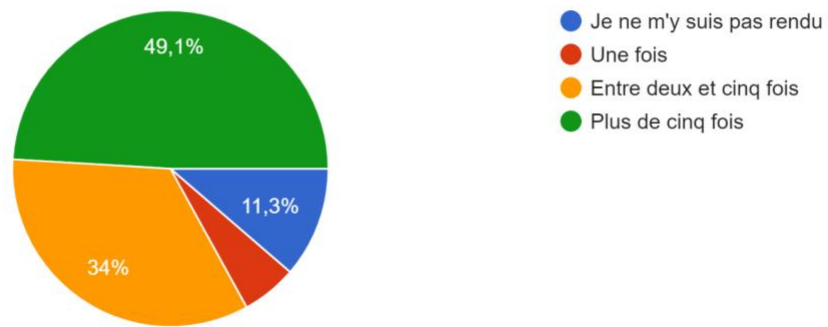
Vous y êtes vous déjà rendu?

53 réponses



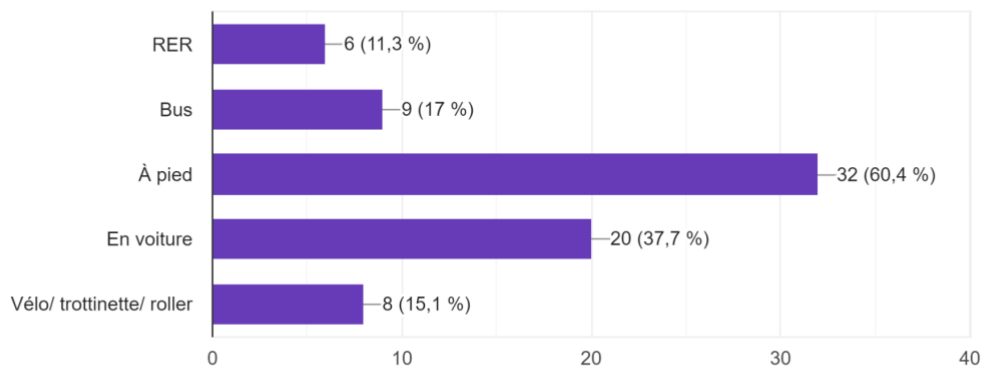
Si oui, combien de fois vous y êtes vous rendu ces six derniers mois ?

53 réponses



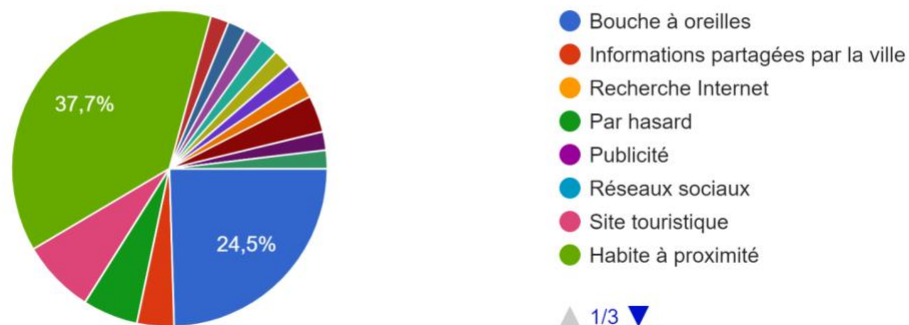
Quel moyen de transport avez-vous le plus utilisé pour vous y rendre ? (plusieurs réponses possibles)

53 réponses



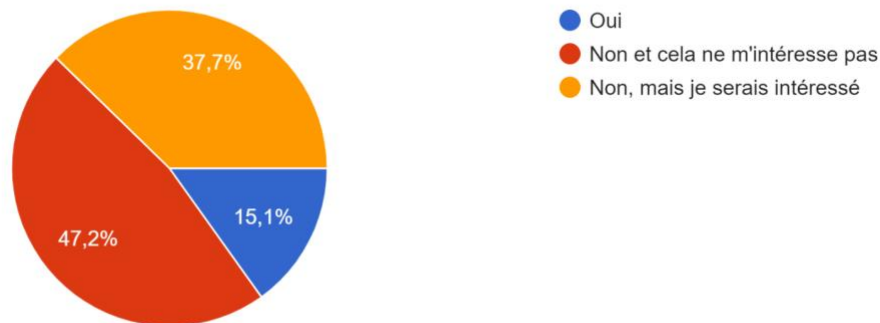
### Comment avez-vous eu connaissance de ce lieu ?

53 réponses



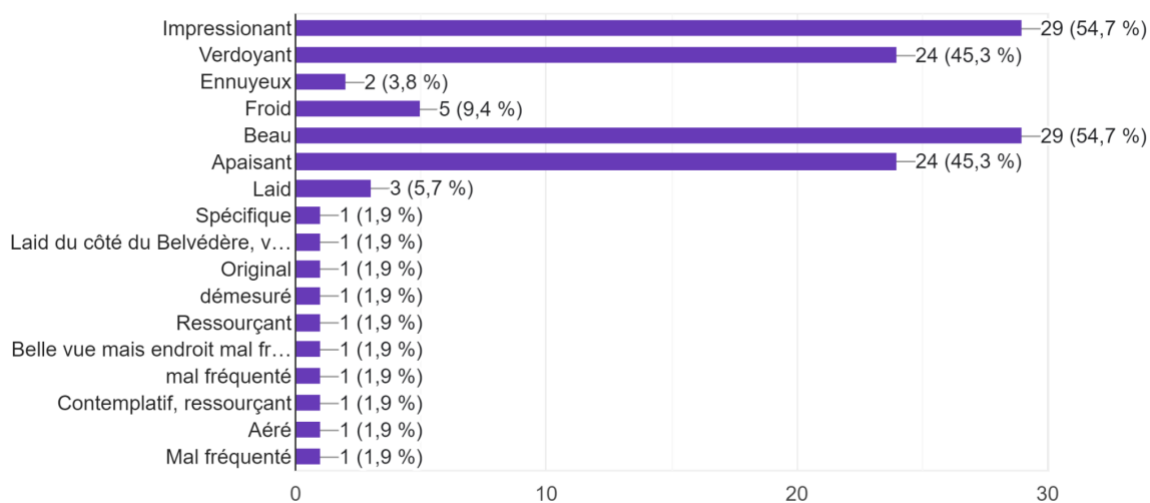
### Avez vous déjà participé à des visites guidées sur ce lieu ?

53 réponses



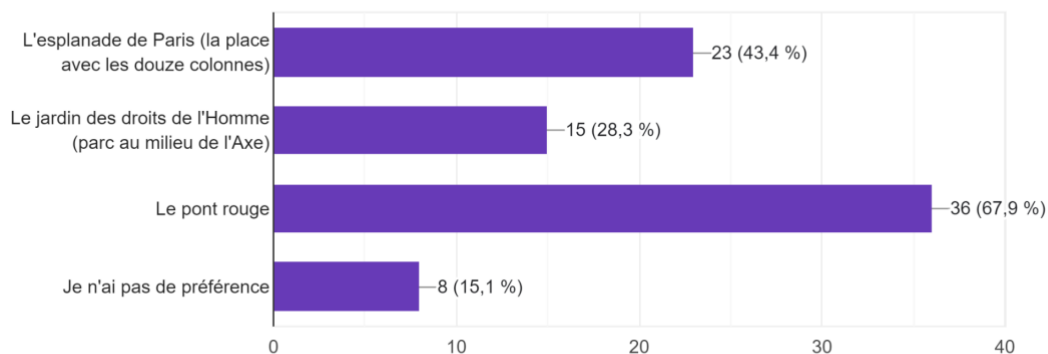
### Selon vous, quel(s) mot(s) décrirait le mieux ce lieu ? (plusieurs réponses possibles)

53 réponses



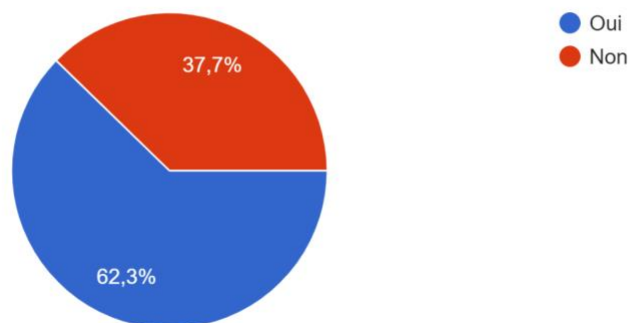
Quel(s) endroit(s) préférez vous sur l'Axe Majeur ? (plusieurs réponses possibles)

53 réponses



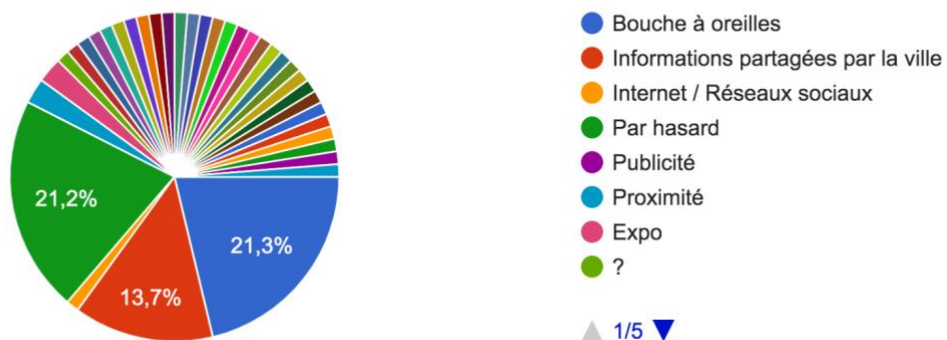
Trouvez vous que l'accès à ce site est bien indiqué dans la ville ?

53 réponses



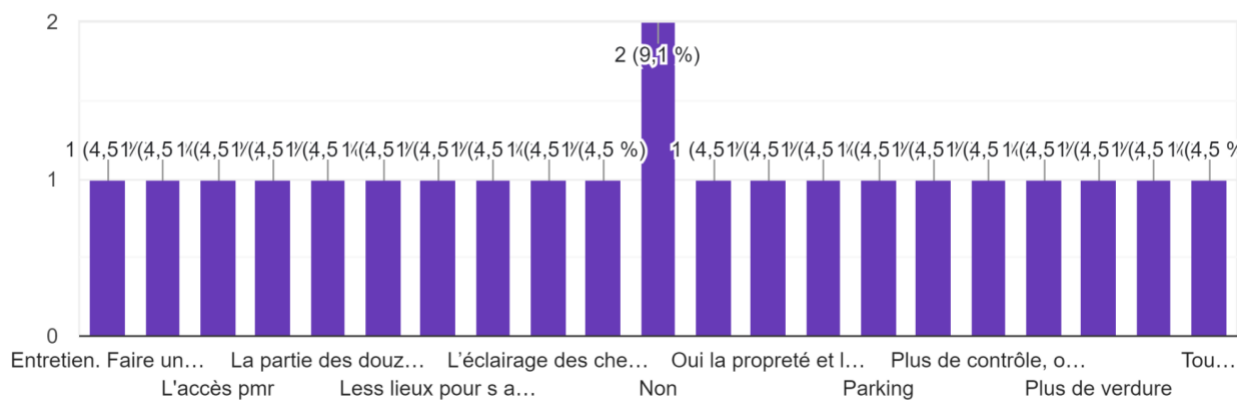
Comment avez-vous eu connaissance de ce lieu ?

80 réponses



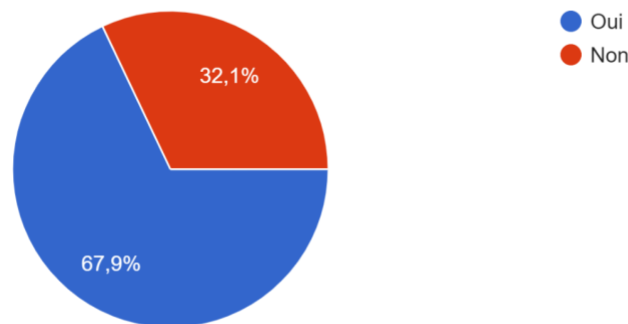
Pensez-vous que d'autres aspects de l'Axe Majeur pourraient être améliorés ? (si oui, lesquels ?)

22 réponses



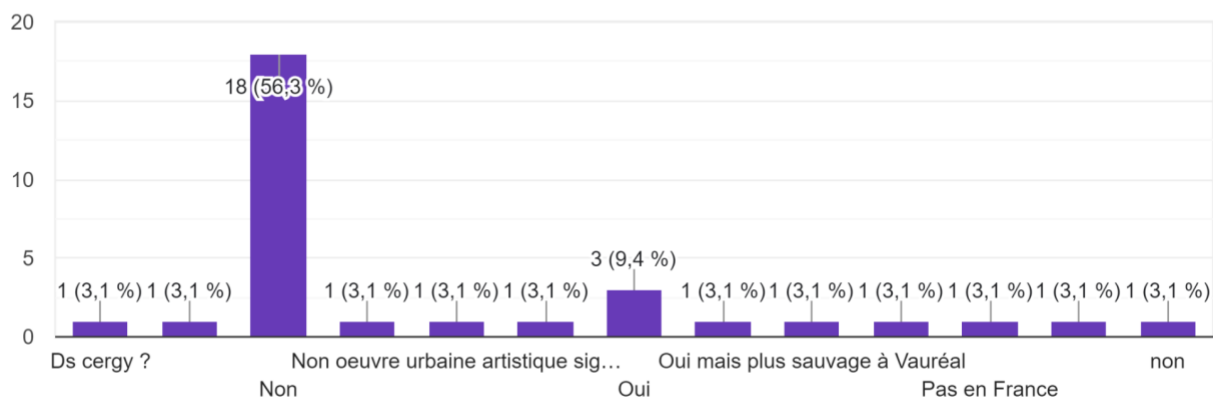
Saviez vous que l'Axe Majeur est reconnu comme patrimoine ?

53 réponses



Connaissez vous des lieux semblables ?

32 réponses

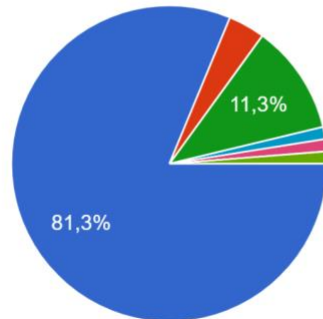




## Terrasse Fécheray

Où habitez-vous ?

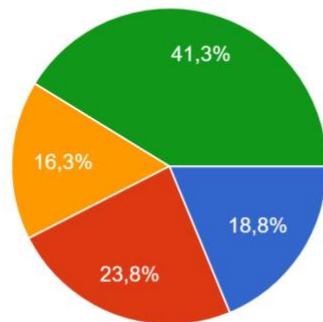
80 réponses



- Suresnes
- Nanterre
- Puteaux
- Rueil-Malmaison
- Saint-Cloud
- Paris
- Issy-les-Moulineaux
- Courbevoie

Depuis combien de temps habitez vous votre commune?

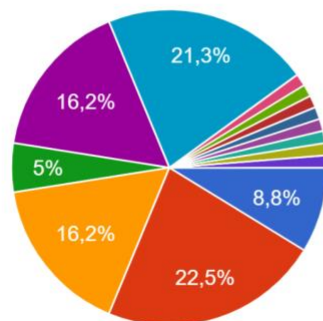
80 réponses



- Moins de 5 ans
- Entre 6 et 10 ans
- Entre 11 et 20 ans
- Plus de 20 ans

Dans quel quartier habitez vous ?

80 réponses

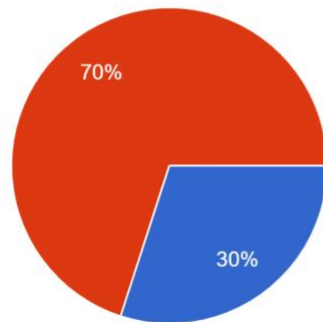


- Cité-Jardins
- Liberté
- Écluse-Belvédère
- République
- Centre Ville
- Mont-Valérien
- .
- Raguidelles

▲ 1/2 ▼

### Vous êtes?

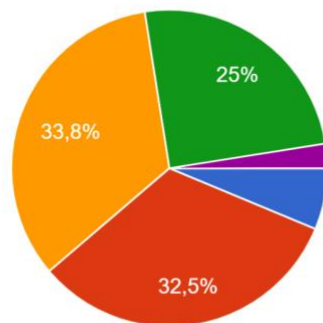
80 réponses



- Un homme
- Une femme
- Autre

### Dans quelle tranche d'âge vous situez vous ?

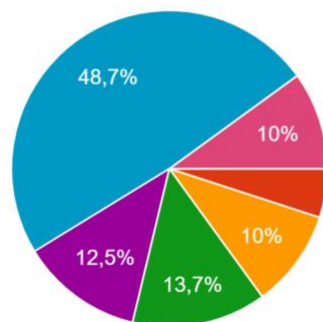
80 réponses



- Moins de 29 ans
- De 30 à 44 ans
- De 45 à 59 ans
- De 60 à 74 ans
- Plus de 75 ans

### Quel est votre niveau d'étude?

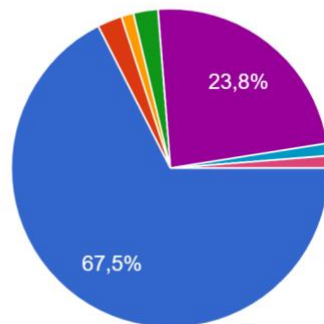
80 réponses



- Sans diplôme
- CAP
- Niveau Bac ou équivalent
- Bac +2
- Bac+3
- Bac+5
- Plus de Bac+5

### Actuellement, vous êtes?

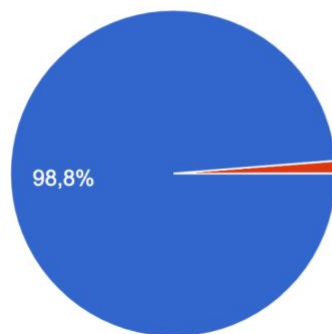
80 réponses



- En activité à temps plein (salariés, associations, étudiants, etc)
- En activité à temps partiel
- Parent au foyer
- Sans activité
- Retraité.e
- Rueil
- Étudiant

### Connaissez vous ce belvédère ?

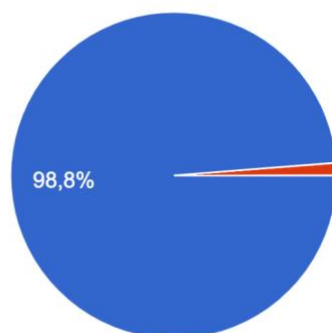
80 réponses



- Oui
- Non

### Vous y êtes vous déjà rendu?

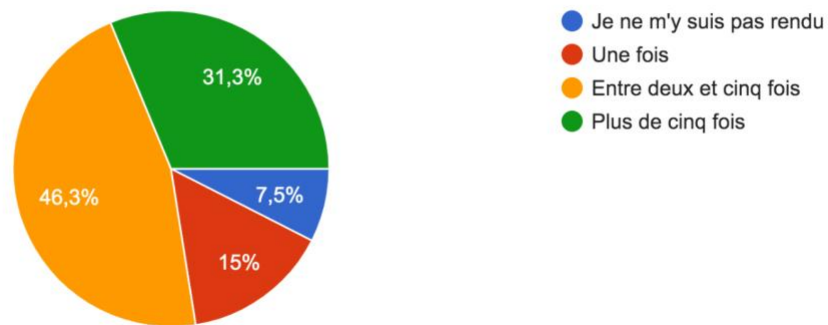
80 réponses



- Oui
- Non

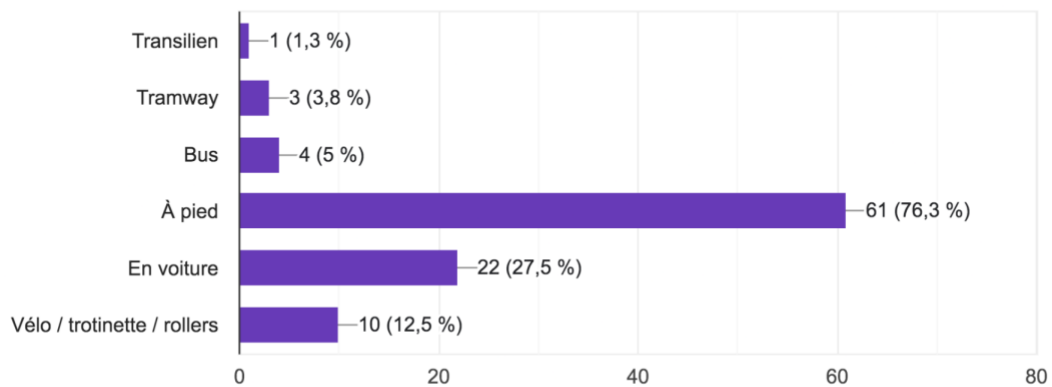
### Combien de fois vous y êtes vous rendu ces six derniers mois ?

80 réponses



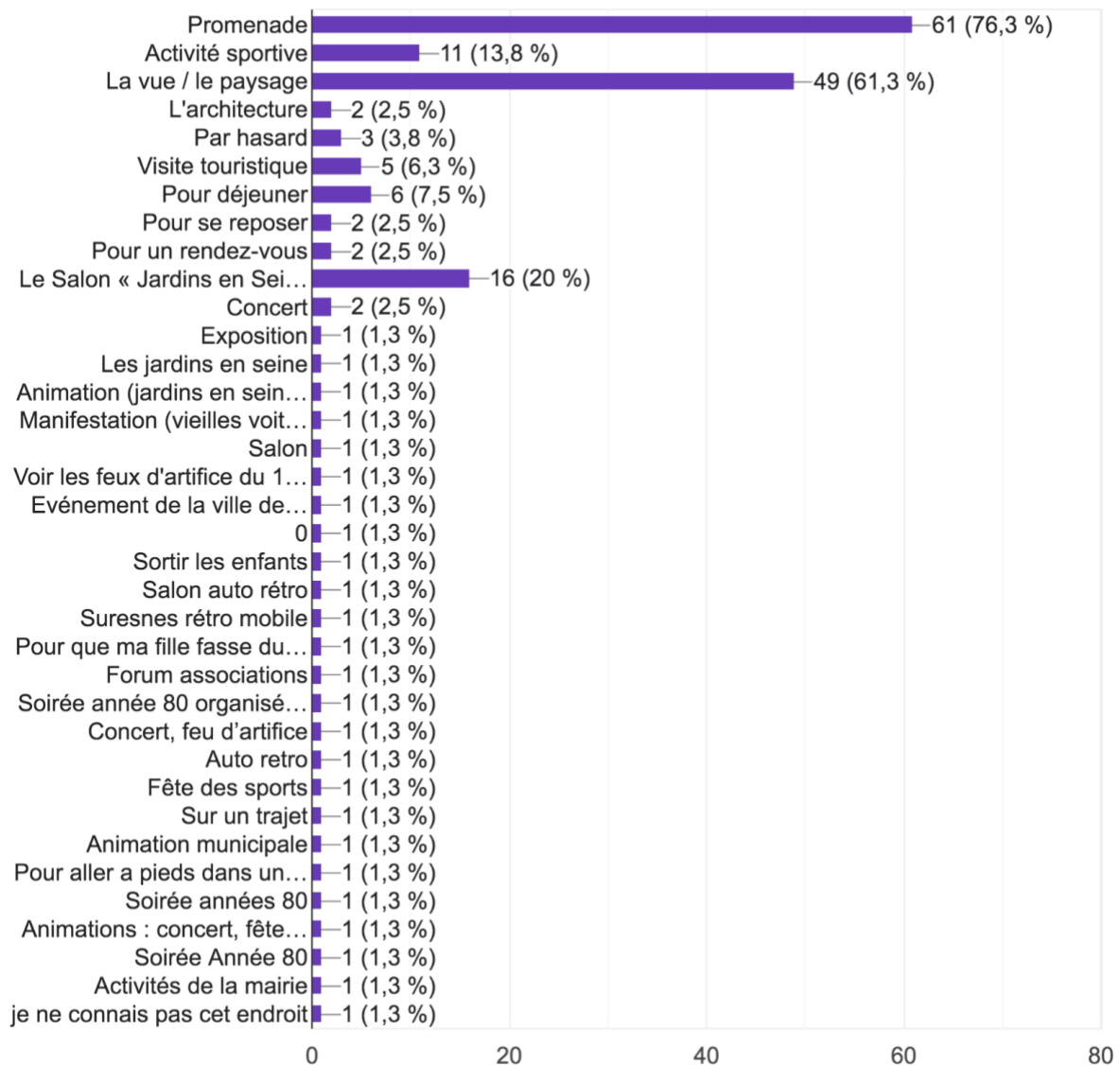
### Quel moyen de transport avez-vous le plus utilisé pour vous y rendre ? (plusieurs réponses possibles)

80 réponses



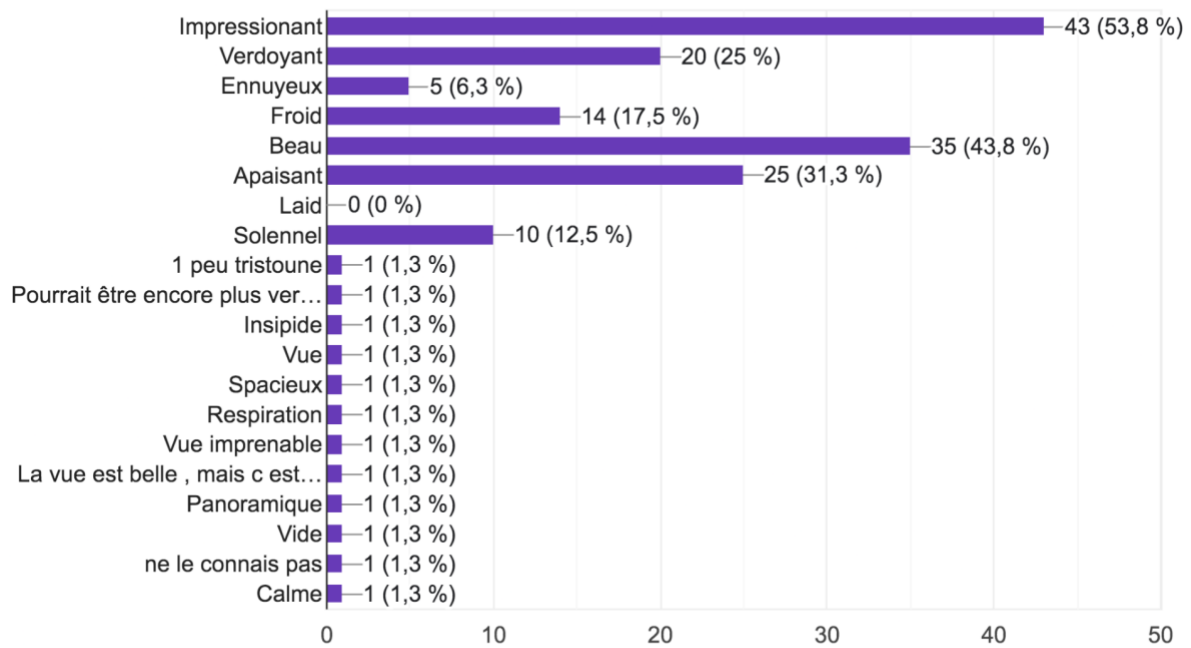
Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous rendu sur la Terrasse du Fécheray ? (plusieurs réponses possibles)

80 réponses



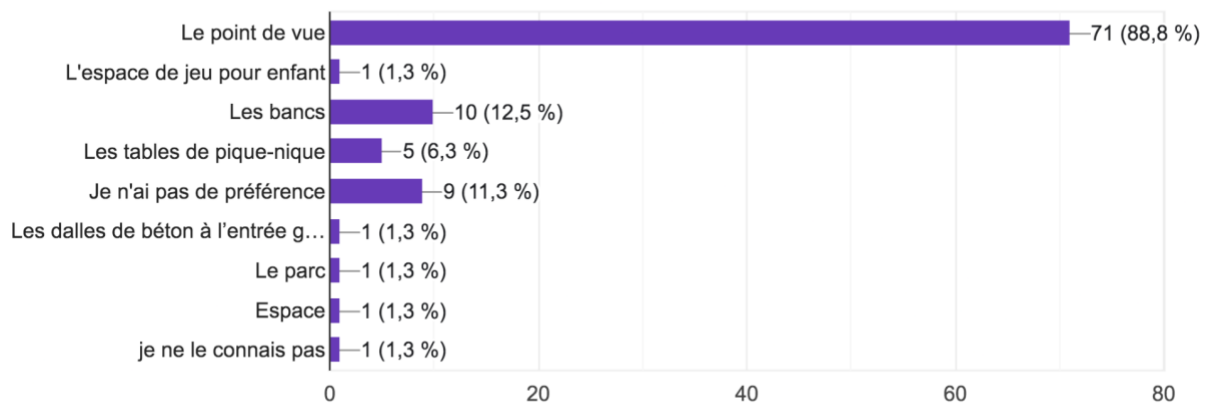
Selon vous, quel(s) mot(s) décrirait le mieux le belvédère du Mont-Valérien ? (plusieurs réponses possibles)

80 réponses



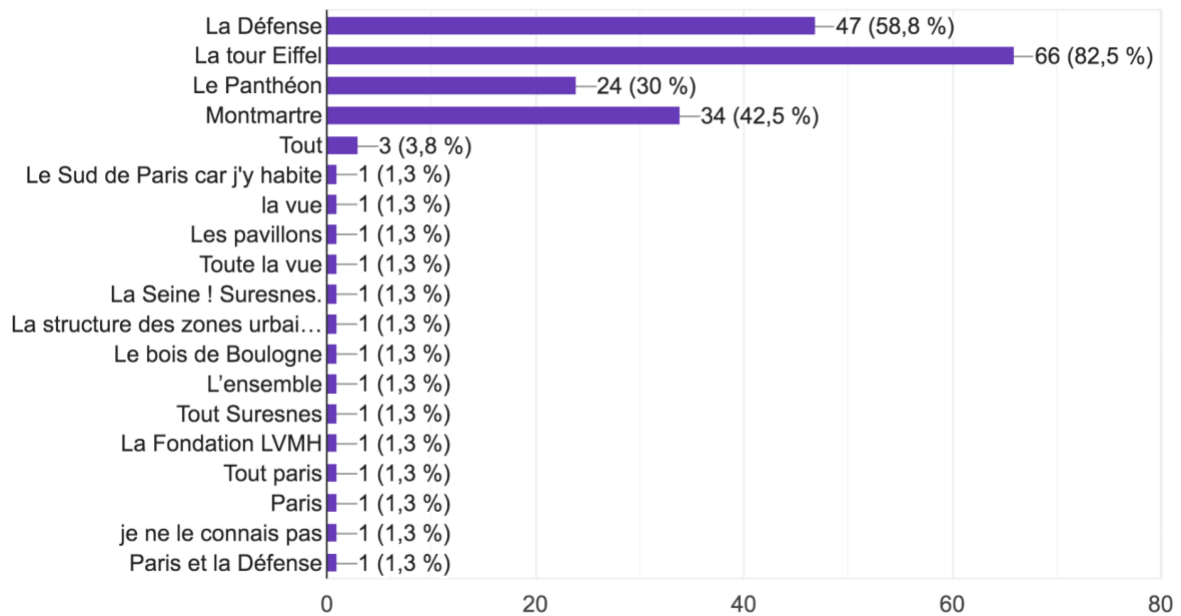
Quel endroit préférez vous sur la Terrasse ? (plusieurs réponses possibles)

80 réponses



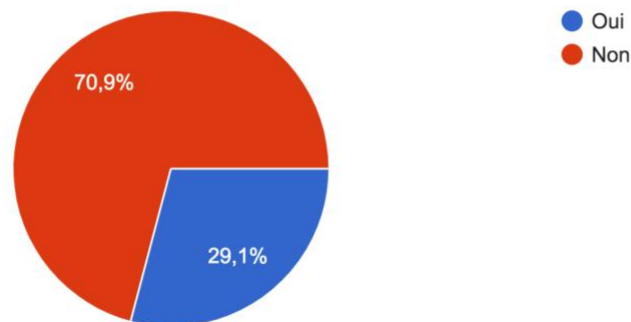
Si vous vous rendez sur le point de vue, que regardez-vous ? (plusieurs réponses possibles)

80 réponses



Trouvez-vous que l'accès à la Terrasse est bien indiqué dans la ville ?

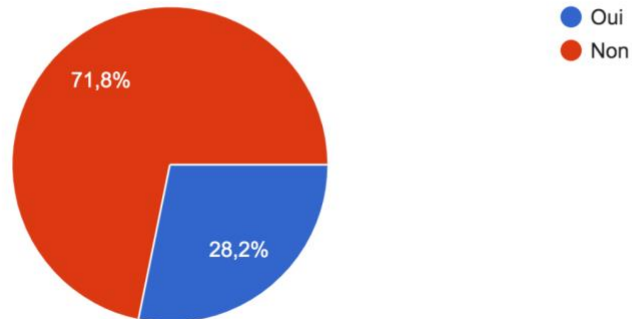
79 réponses



## Terrasse de Saint-Germain-en-Laye

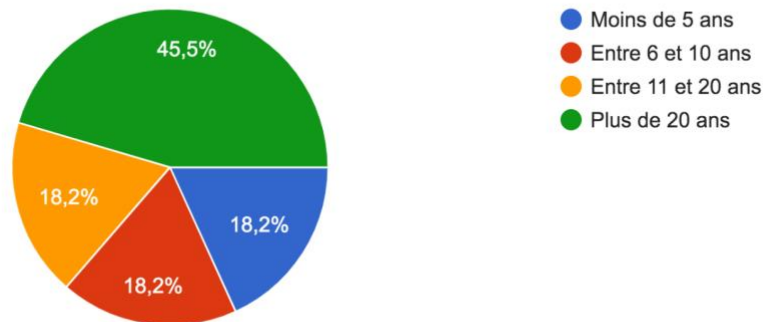
Habitez vous à Saint-Germain ?

39 réponses



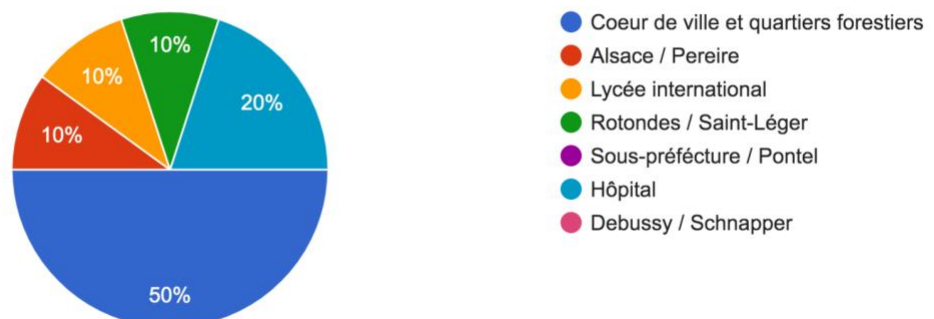
Depuis combien de temps habitez vous à Saint-Germain ?

11 réponses



Dans quel quartier habitez vous ?

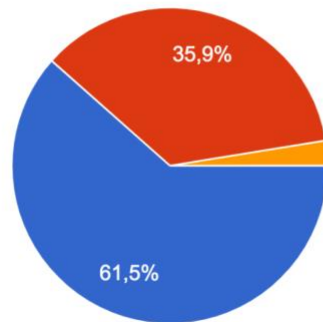
10 réponses





### Vous êtes?

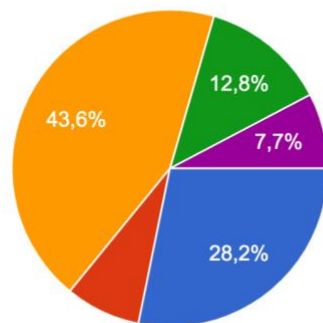
39 réponses



- Une femme
- Un homme
- Autre

### Dans quelle tranche d'âge vous situez vous ?

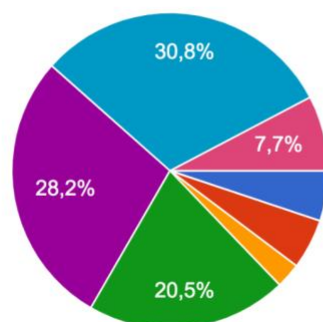
39 réponses



- Moins de 29 ans
- De 30 à 44 ans
- De 45 à 59 ans
- De 60 à 74 ans
- Plus de 75 ans

### Quel est votre niveau d'étude?

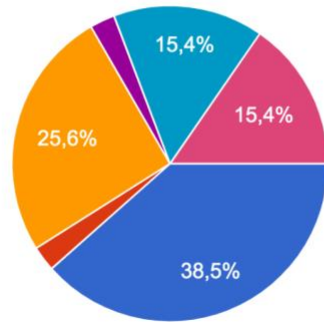
39 réponses



- Sans diplôme
- CAP
- Niveau Bac ou équivalent
- Bac +2
- Bac +3
- Bac +5
- + de bac +5

### Actuellement, vous êtes?

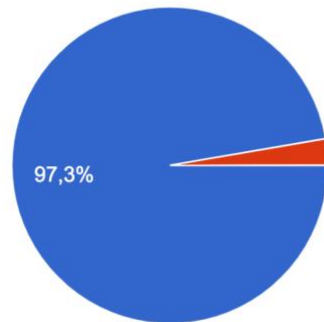
39 réponses



- En activité à temps plein (salariés, associations, etc)
- En activité à temps partiel
- Etudiant
- Parent au foyer
- Sans activité
- Retraité.e
- En activité à temps plein (salariés, associations, étudiants, etc)

### \*\*\*Connaissez vous la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye?

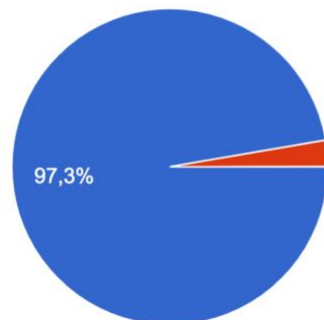
37 réponses



- Oui
- Non

### \*\*\*Vous y êtes vous déjà rendu?

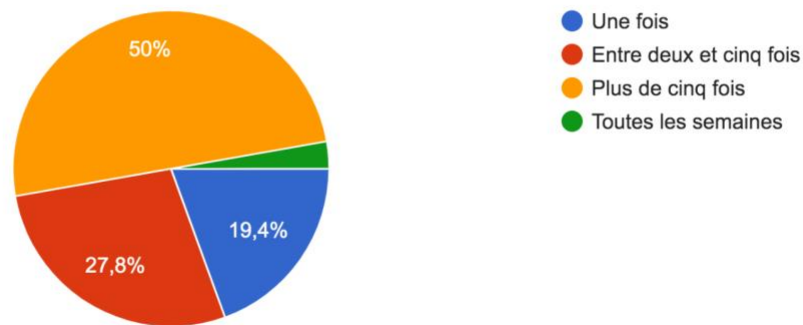
37 réponses



- Oui
- Non

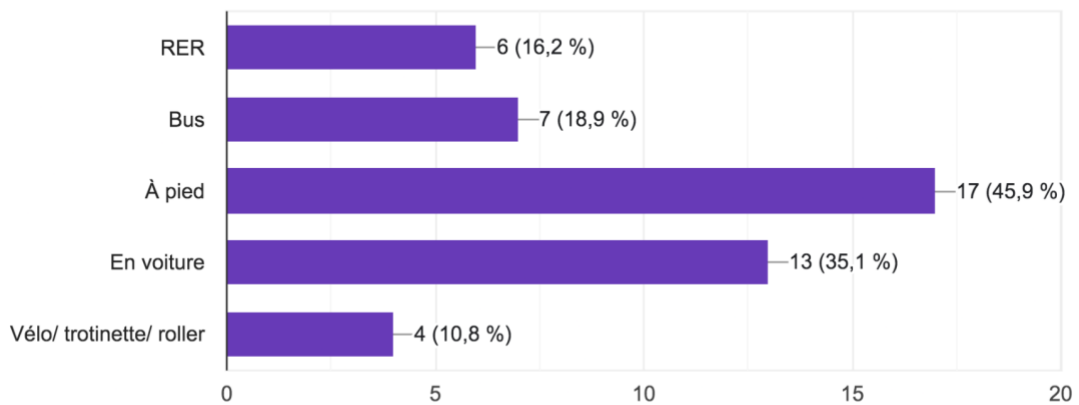
Si oui, combien de fois vous y êtes vous rendu ces six derniers mois ?

36 réponses



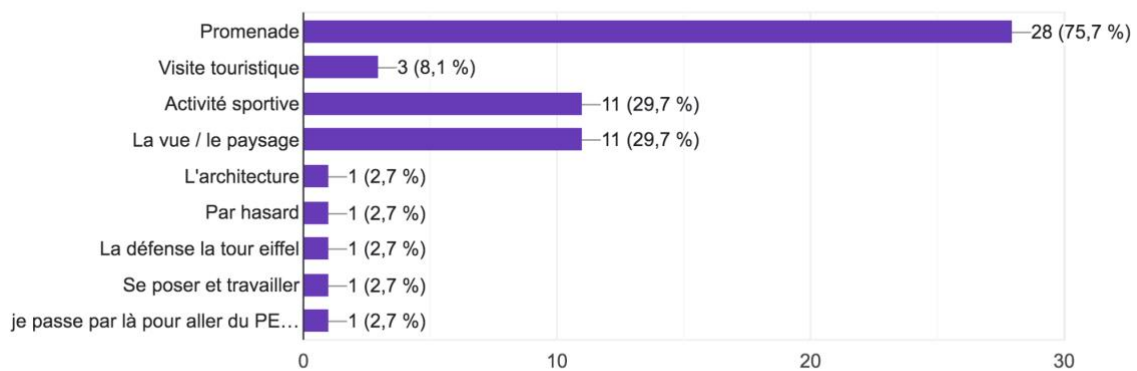
Quel moyen de transport avez-vous le plus utilisé pour vous y rendre ? (plusieurs réponses possibles)

37 réponses



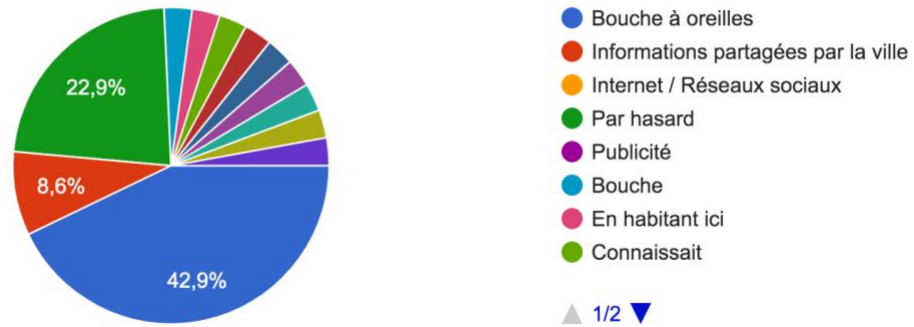
Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous rendu à la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye ? (plusieurs réponses possibles)

37 réponses



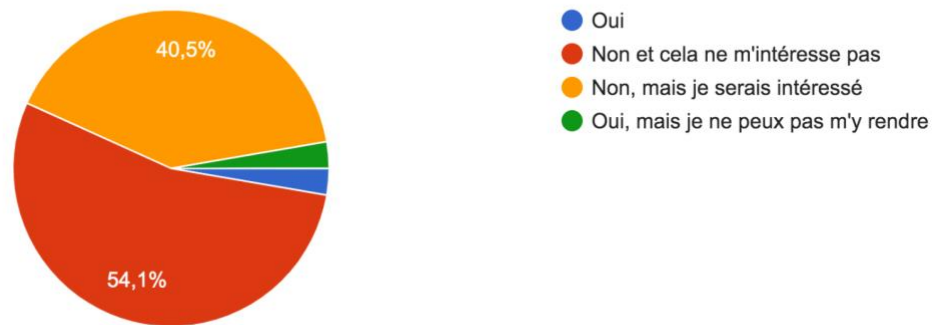
### Comment avez-vous eu connaissance de ce lieu ?

35 réponses



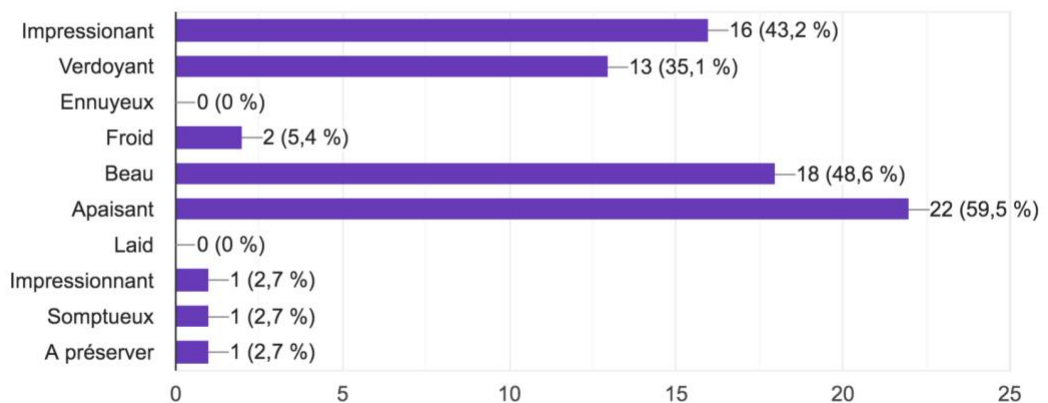
### Avez vous déjà participé aux visites guidées organisées par l'office de tourisme de la ville ?

37 réponses



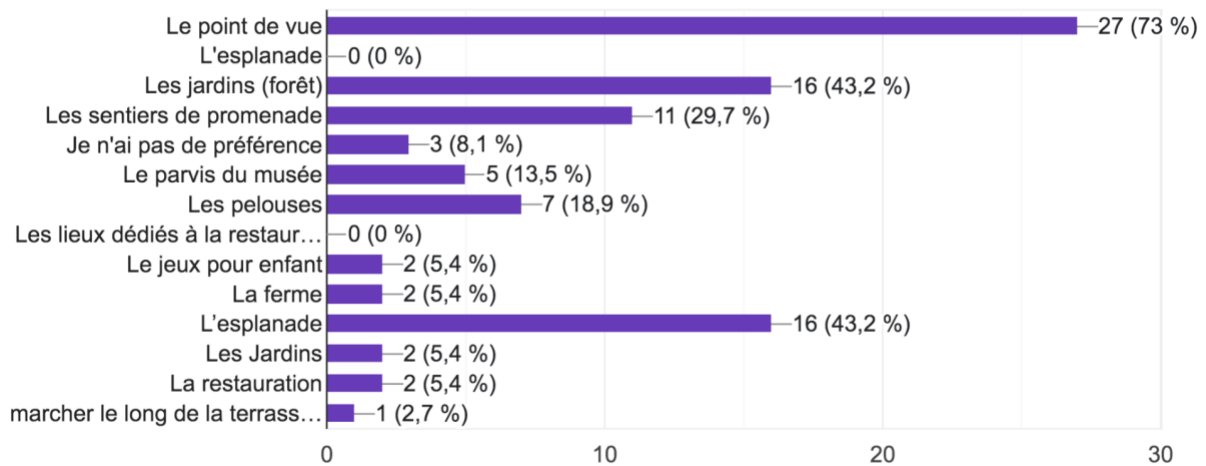
### Selon vous, quel(s) mot(s) décrirait le mieux la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye ? (plusieurs réponses possibles)

37 réponses



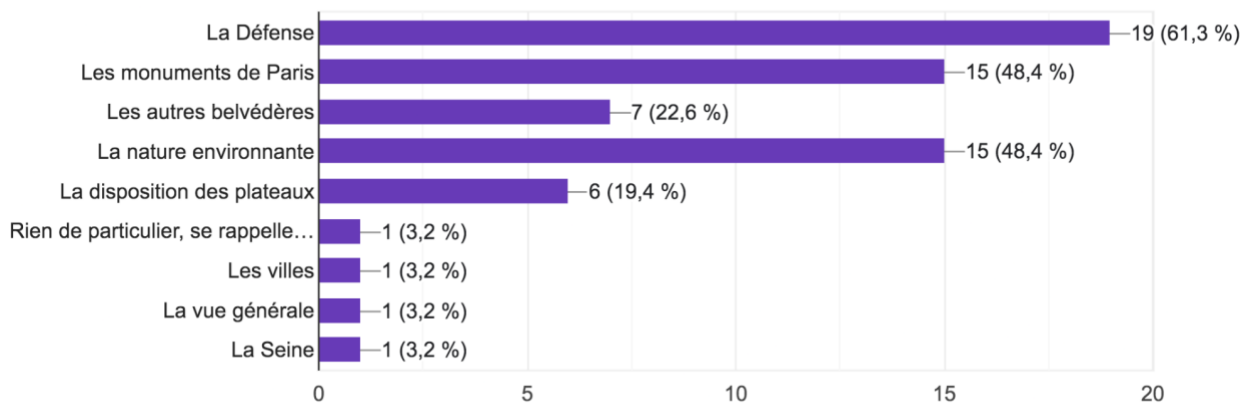
### Quel endroit préférez vous sur la Terrasse ? (plusieurs réponses possibles)

37 réponses



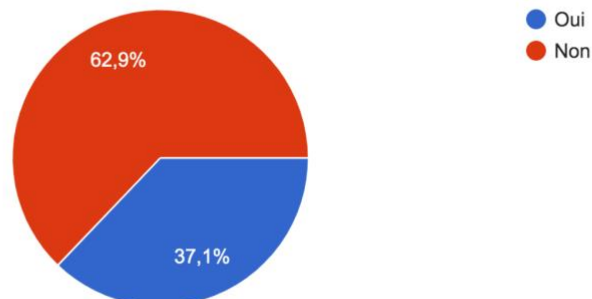
### Si vous vous rendez sur l'esplanade ou le point de vue, que regardez-vous ?

31 réponses



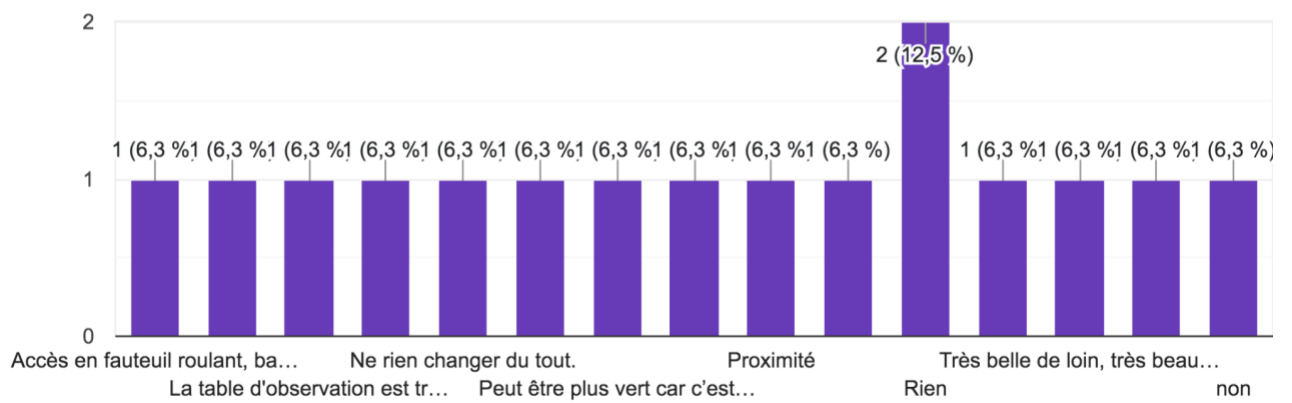
### Trouvez-vous que l'accès à la Terrasse est bien indiquée dans la ville ?

35 réponses



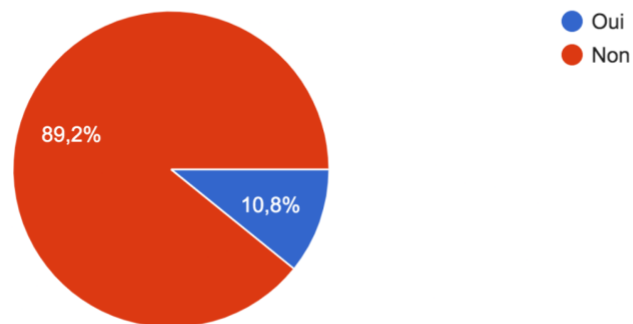
Pensez-vous que d'autres aspects de la Terrasse pourraient être améliorés ? (Si oui, lesquels ?)

16 réponses



Saviez-vous que la Terrasse est labellisée "Patrimoine d'intérêt régional" ?

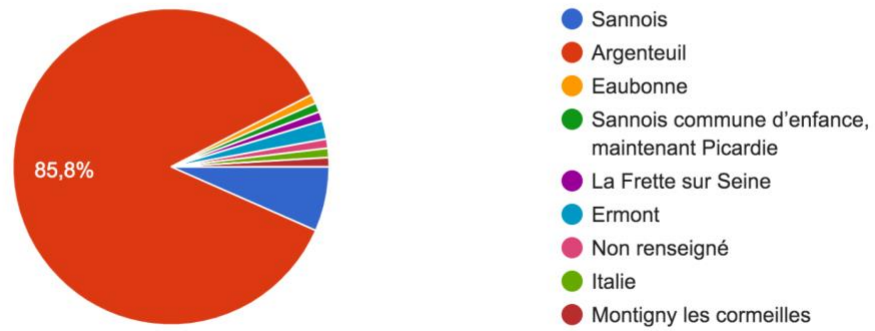
37 réponses



## Butte des châtaigniers

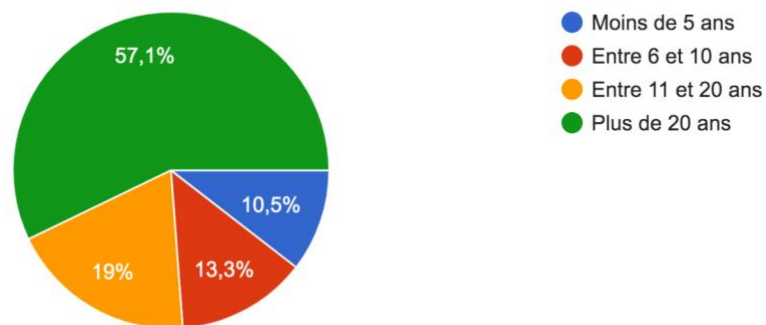
Où habitez-vous ?

106 réponses



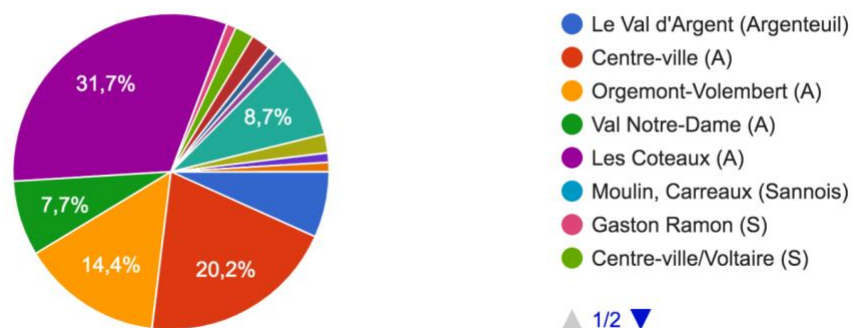
Depuis combien de temps habitez vous dans votre commune ?

105 réponses



Dans quel quartier habitez vous ?

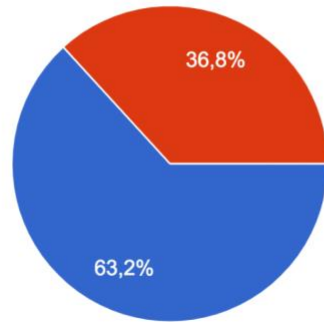
104 réponses



▲ 1/2 ▼

### Vous êtes?

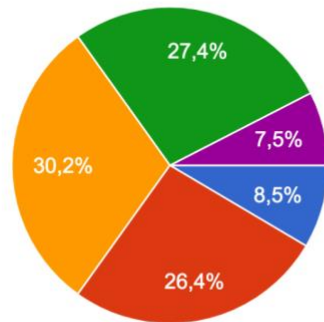
106 réponses



- Une femme
- Un homme
- Autre

### Dans quelle tranche d'âge vous situez vous ?

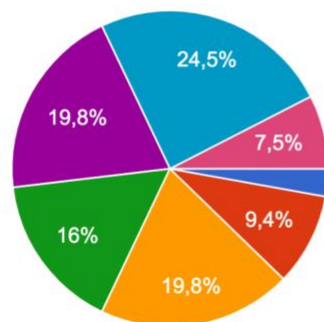
106 réponses



- Moins de 29 ans
- De 30 à 44 ans
- De 45 à 59 ans
- De 60 à 74 ans
- Plus de 75 ans

### Quel est votre niveau d'étude?

106 réponses

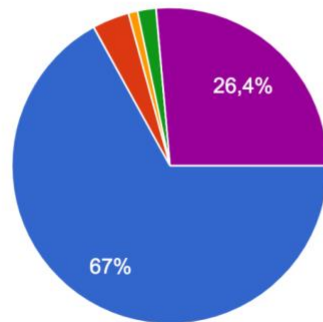


- Sans diplôme
- CAP
- Niveau Bac ou équivalent
- Bac +2
- Bac +3
- Bac +5
- + de bac +5



### Actuellement, vous êtes?

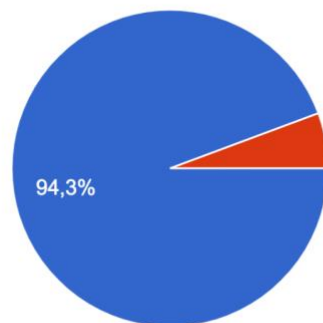
106 réponses



- En activité à temps plein (salariés, associations, étudiants, etc)
- En activité à temps partiel
- Parent au foyer
- Sans activité
- Retraité.e

### \*\*\*Connaissez vous ce belvédère ?

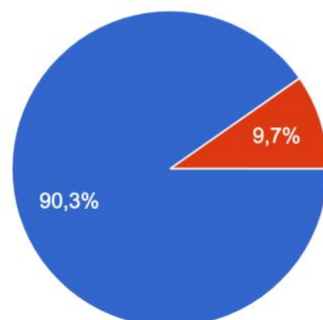
106 réponses



- Oui
- Non

### \*\*\*Vous y êtes vous déjà rendu?

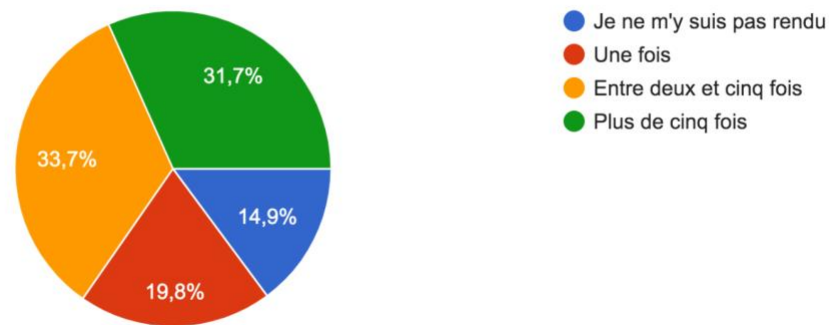
103 réponses



- Oui
- Non

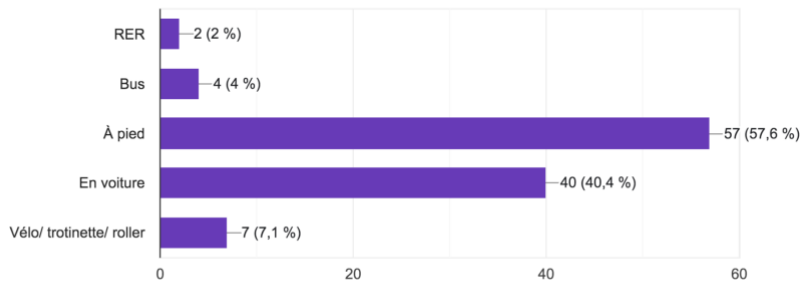
Si oui, combien de fois vous y êtes vous rendu ces six derniers mois ?

101 réponses



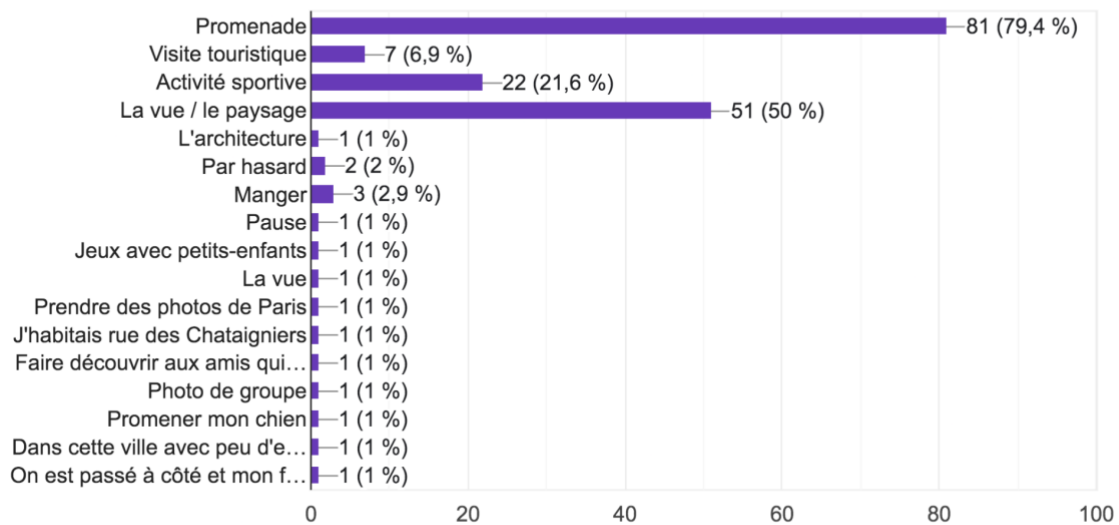
Quel moyen de transport avez-vous le plus utilisé pour vous y rendre ? (plusieurs réponses possibles)

99 réponses



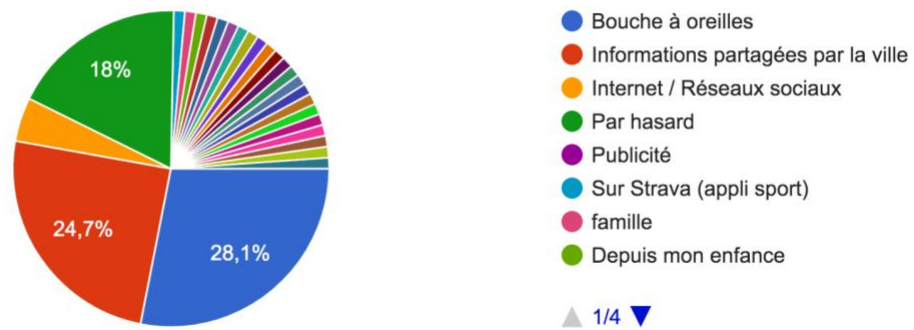
Pour quelle(s) raison(s) vous êtes-vous rendu à la butte aux châtaigniers ? (plusieurs réponses possibles)

102 réponses



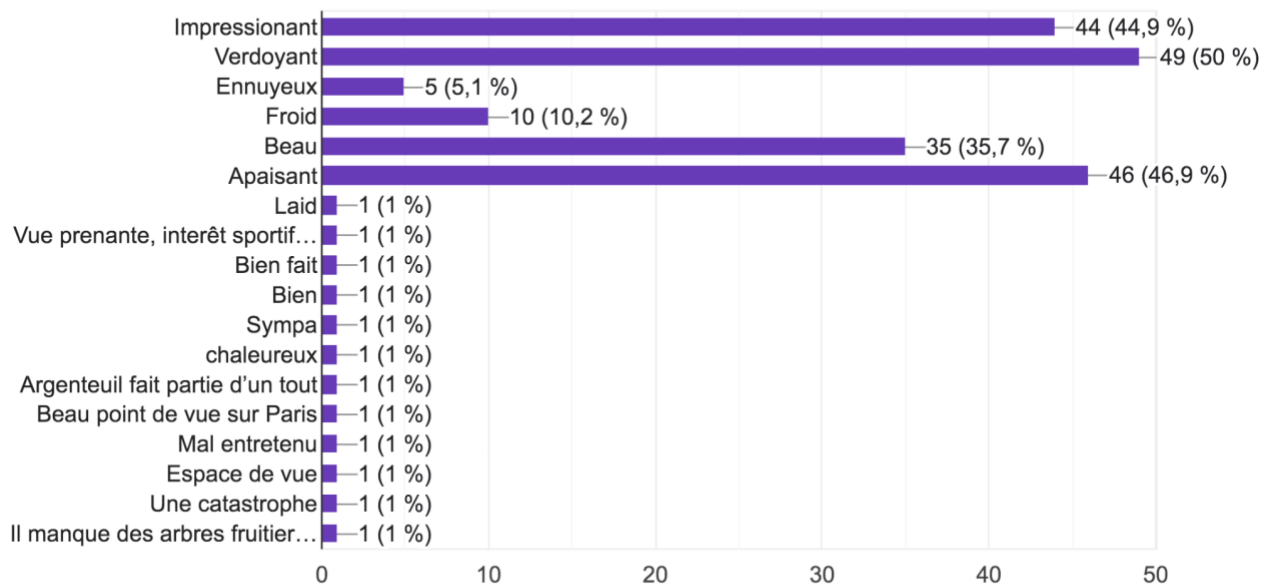
## Comment avez-vous eu connaissance de ce lieu ?

89 réponses



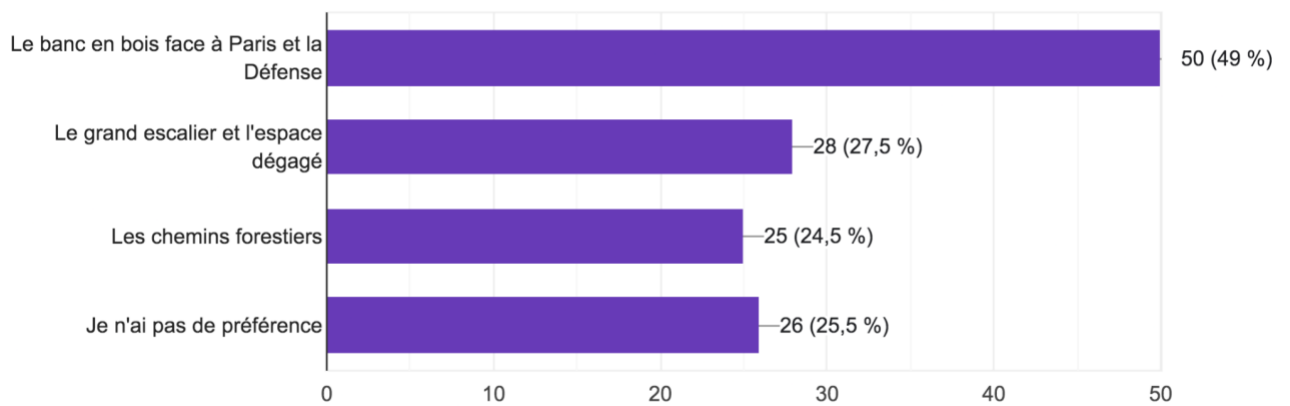
## Selon vous, quel(s) mot(s) décrirait le mieux la butte aux châtaigniers ? (plusieurs réponses possibles)

98 réponses



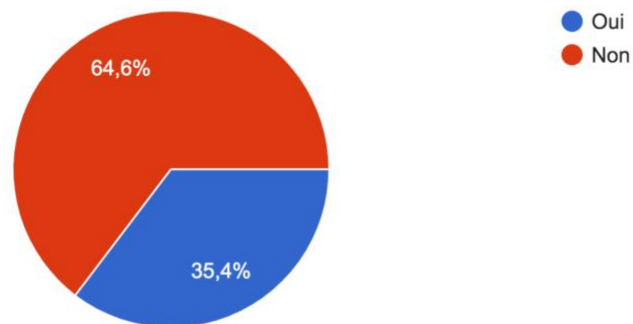
### Quel endroit préférez-vous sur la butte ?

102 réponses



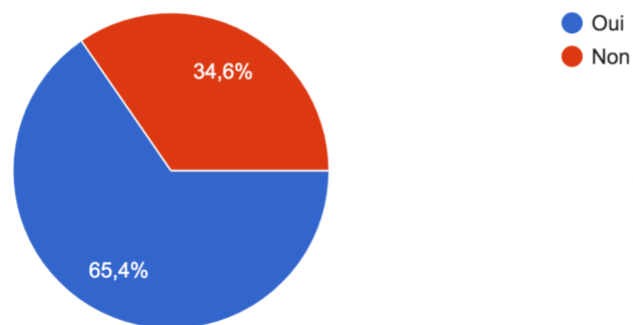
### Trouvez vous que l'accès à la butte est bien indiqué dans la ville ?

99 réponses



### Saviez vous que la butte fait partie de l'espace naturel régional des buttes du Parisis ?

104 réponses





## Annexe n°3 : Parcours commenté à Saint-Germain-en-Laye

### Introduction

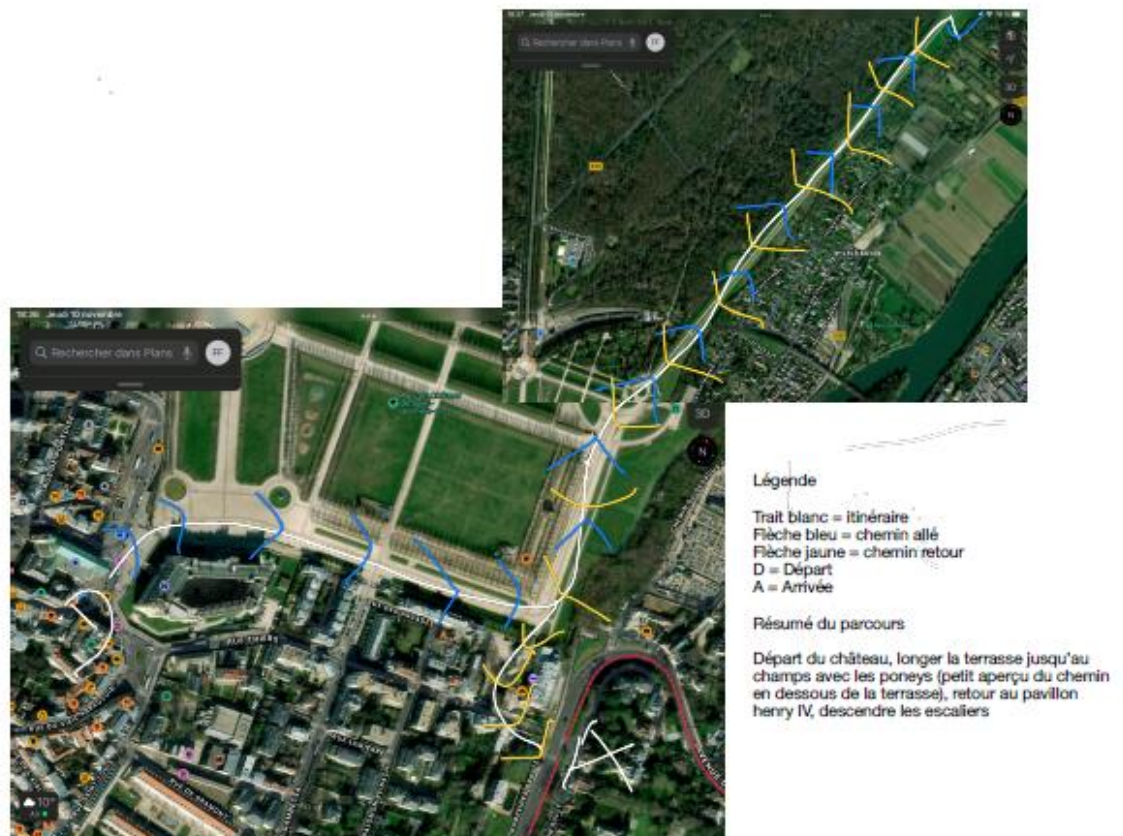
Le parcours commenté a eu lieu le 11 novembre 2022. Il a débuté à 10 heures et demi et a pris fin aux alentours de midi et demi. Il a donc duré près de deux heures. Nous avons parcouru en tout 5 670 mètres mais je n'ai retenu et retranscrit qu'une durée de 1 heure 12 minutes et de 3 650 mètres car, lors du retour le long de la grande terrasse, le sujet de conversation était personnel et peu pertinent dans le cadre d'une analyse sur la terrasse de Saint-Germain-en-Laye.

La personne interrogée est une femme d'une vingtaine d'année vivant dans la commune du Pecq, frontalière à celle de de Saint-Germain-en-Laye. Elle y a habité pendant plus de dix ans et ses parents y résident encore. Je l'ai choisie car elle s'est portée volontaire lorsque j'ai abordé le sujet de mes recherches avec elle. Elle s'est rendue sur la terrasse de Saint-Germain-en-Laye à pied puisqu'elle a profité de l'occasion pour passer le week-end chez ses parents.

### Récit d'enquête

Avant le parcours, j'ai pu rencontrer et prendre un temps de réflexion avec la personne interrogée. Étant déjà au courant de ce en quoi consiste un parcours commenté, nous avons simplement dû parler du sujet de recherche et de l'organisation du parcours. J'ai pu, a posteriori, lui faire signer le formulaire de consentement. Elle m'a ensuite fait part du parcours qu'elle comptait emprunter à l'aide d'une carte qu'elle avait modélisée avant l'entretien. J'avais déjà pratiqué le lieu en partie mais je n'avais jamais suivi le parcours qu'elle prévoyait de faire.

### Carte transmise par l'enquêtée



Ce parcours a été, à mon sens, très instructif. La méthode permet d'avoir accès à des habits, des pratiques et des souvenirs que les autres méthodes ne font qu'effleurer. Elle permet surtout, et avant tout, de laisser place à la spontanéité. Alors que les autres méthodes orientent l'enquêté sur les sujets auxquels il doit répondre, cette méthode permet à l'enquêté de parler de ce qui lui plaît. Cette situation met l'enquêté à l'aise puisque ce dernier se trouve dans son monde. Le parcours commenté rejette toute possibilité d'une "bonne réponse".

Il nous a fallu, à l'enquêté et à moi, quelques minutes avant d'être parfaitement à l'aise et de se laisser plonger dans le récit de son histoire. Il a été très compliqué de ne pas faire dévier le sujet vers des sujet personnels et de rester concentré sur le sujet. Néanmoins, ces petites digressions permettaient de générer un climat de confiance, voire de confiance.

En tant qu'enquêteur, il est difficile de savoir quelles sont les choses pertinentes à garder et de mener un minimum la conversation. En y allant, j'avais prévu d'aborder certains sujets mais la conversation s'impose d'elle-même et met à mal ces thématiques prévues à l'avance.

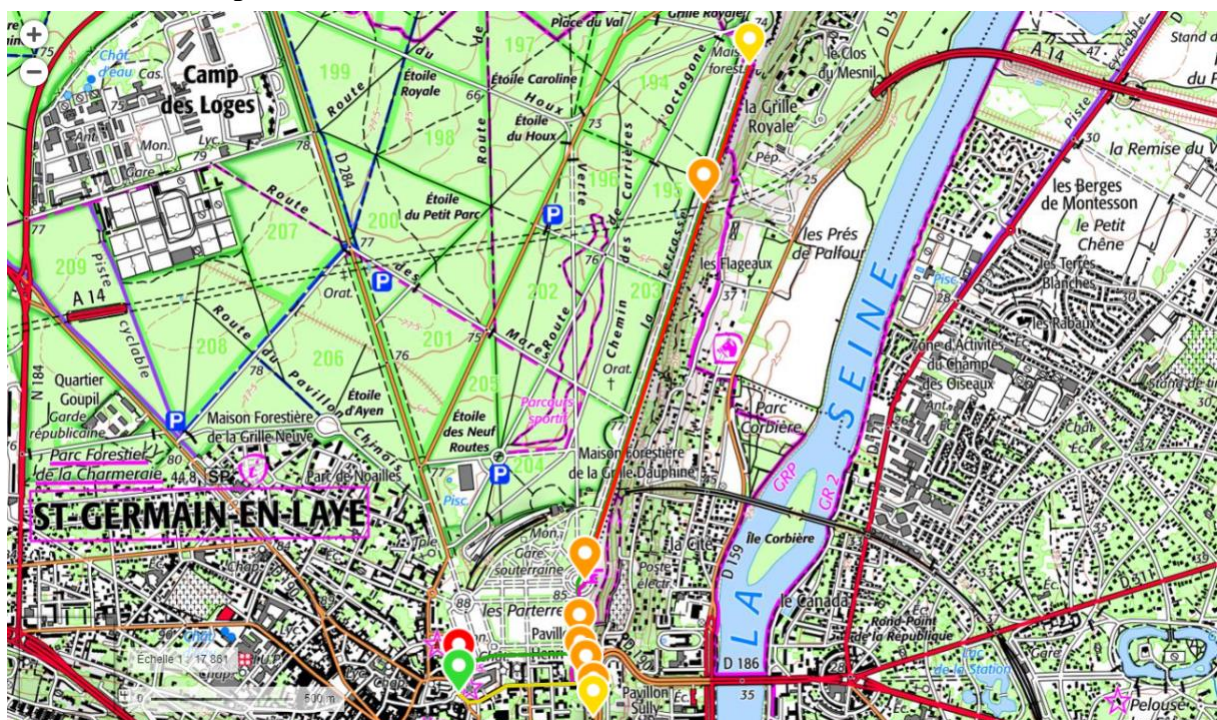
Le traitement du parcours a été très long et laborieux, surtout concernant la retranscription. Il a été difficile de faire transparaître les sentiments et les tons de l'enquêté utilisés dans son discours. Il reste, de plus, compliqué de préserver l'identité de l'enquêté qui donne des éléments très précis sur sa vie.

Le parcours en lui-même s'est bien déroulé. Le temps a joué en notre faveur puisque même s'il ne faisait pas particulièrement beau, nous n'avons pas eu de pluie.

Le parcours choisi a été modifié sur le moment. En effet, au lieu de revenir en passant par le parc, nous avons contourné le parc pour passer derrière le château. Ces changements laissent espérer que l'enquêté se sentait à l'aise dans son élément et se sentait en pleine possession de ses moyens.

Certaines difficultés sont néanmoins survenues durant le parcours. L'enregistrement a été coupé au moment de la descente vers le Pecq et la conversation est devenue personnelle sur le retour, le long de la terrasse. Je n'ai, de plus, pas pu me procurer d'assistant pour le parcours. J'ai donc dû enregistrer, prendre des notes et prendre des photographies pendant le parcours ce qui s'est révélé très compliqué. J'ai donc pu retranscrire quelques émotions mais beaucoup des comportements n'ont pu être notés.

### Carte du parcours suivi



## Compte rendu, analyse et résultats

Une carte interactive est également disponible sur le lien : [https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=2.1039512364942943.48.907810988880584&z=15&l0=GEOGRAPHICALGRIDSYSYSTEMS.MAPS.SCAN25TOUR.CV::GEOPORTAIL:OGC:WMTS\(1\)&d1=4304685\(1\)&permalink=yes](https://www.geoportail.gouv.fr/carte?c=2.1039512364942943.48.907810988880584&z=15&l0=GEOGRAPHICALGRIDSYSYSTEMS.MAPS.SCAN25TOUR.CV::GEOPORTAIL:OGC:WMTS(1)&d1=4304685(1)&permalink=yes) . Sur cette carte sont disponibles les remarques sur le trajet et sa temporalité.

Ce parcours a permis de comprendre et de découvrir beaucoup de choses sur le vécu des pratiquants. Plusieurs sujets sont revenus régulièrement dans notre discussion :

- La population

A travers son discours, quatre types de populations semblent majoritairement fréquenter le lieu. Les premiers, sont les touristes, dont nous avons croisé un groupe en revenant sur nos pas. Les touristes, étrangers ou non, ne sont donc pas uniquement attirés par le musée mais aussi par une vue prenante sur Paris.

L'enquêtee évoque également les allées et venues des parisiens, tels que son père qui viennent chercher un lieu de verdure pour pratiquer un sport ou bien se ressourcer. En tant que jeune parisienne, elle venait avec sa famille jusqu'à Saint-Germain-en-Laye pour y apprendre, notamment, à faire du vélo. Cela introduit la troisième catégorie de personnes fréquentant le lieu : les familles. Dans son discours, elle fait très souvent référence à des souvenirs de son enfance, lorsqu'elle venait ici avec ses parents. La terrasse de Saint-Germain-en-Laye est donc avant tout un lieu familial. Les enfants sont, d'après elle, très présents dans le décor de Saint-Germain-en-Laye. Concernant les enfants, elle a aussi mentionné la présence des écoliers, des collégiens et des lycéens, amenés ici, notamment par les professeurs d'EPS, pour y pratiquer la course d'orientation ou la natation, une piscine publique se trouvant dans la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye.

- Pratiques

L'activité la plus mentionnée est le sport. Que se soit pour l'équitation, le vélo, la natation, la course d'orientation ou le trail, la terrasse est un lieu très propice à la pratique sportive. L'enquêtee projette, également, ces activités à l'international. Elle mentionne la présence du club de football français du Paris-Saint-Germain ainsi que l'accueil, par la ville des sportifs des Jeux Olympiques de 2024 dans leurs locaux.

C'est donc sur Saint-Germain-en-Laye que les yeux vont être fixés durant la période des Jeux Olympiques. Pour l'instant, Saint-Germain-en-Laye semble être aussi un grand lieu culturel et de visite. Une partie des personnes qui s'intéressent à la terrasse effectuent avant une visite du musée que l'enquêtee appelle le "musée de préhistoire" alors qu'il s'agit du musée de l'archéologie. Cette imprécision témoigne de l'ancrage du musée dans le quotidien de l'enquêtee. L'ayant visité durant son enfance, les souvenirs semblent être vagues car datés. Saint-Germain-en-Laye est donc un lieu familial qu'elle a beaucoup pratiqué étant petite.

Le lieu semble être très lié à son père à travers la pratique du sport mais aussi pour la promenade du chien. C'est une activité qui a beaucoup été évoquée durant le parcours. De plus, les promeneurs détiennent fréquemment des chiens. Cette communauté est très présente sur la terrasse et semble même permettre de créer des liens sociaux, les maîtres se regroupant souvent pour faire jouer leurs chiens ensemble.

- La verdure

La promenade des chiens est rendue possible par la présence de grands espaces verts dans lesquels ces animaux peuvent se promener et jouer. La présence de végétation a aussi constitué une grande part de la conversation. Son discours indique la volonté de préserver cette végétation notamment à travers l'exemple du centre commercial sur les berges de la Seine ou



encore de la bétonnisation du parc de la maison de retraite. Elle parle même d'une "ville à la campagne", expression qui témoigne de la paisibilité du lieu. L'enquêtée fait également état d'excellentes conditions de vie, favorisées par la présence de verdure.

- Aménagements

L'importance de la verdure semble avoir été prise en compte par les autorités qui mettent particulièrement en avant cet atout, notamment à travers les aménagements. L'enquêtée souligne la présence de vignes, dont la récolte est rendue possible par les habitants. Elle évoque aussi la possibilité de se rendre en dessous de la terrasse pour des pratiques plus sportives, à travers des petits chemins de randonnées qu'elle emprunte régulièrement pour se rendre au Pecq. Néanmoins, ces chemins ne semblent pas laisser la possibilité de remonter sur la terrasse une fois engagés dessus, ce qui peut représenter un frein à la pratique.

Comme les vignes, les poneys qui paissent dans les prés en dessous de la terrasse semblent constituer une attraction, un but pour les promeneurs et met davantage en avant l'importance des enfants sur le site.

Si les autorités s'intéressent particulièrement aux espaces verts, l'enquêtée regrette que ce ne soit pas le cas pour le musée. D'après elle, le patrimoine du château n'est pas utilisé. Même si le château abrite le musée de l'archéologie, l'architecture et le château en lui-même ne sont pas mis en avant, le musée ne se trouvant, de plus, que dans une petite partie du château. Elle regrette l'absence de mobilier et d'activité à l'intérieur du château qui est pourtant très beau à l'extérieur.

- La vue

Alors que la patrimonialisation a été évoquée pour le château, le discours n'a pas été dans le même sens concernant le point de vue. Alors qu'elle reconnaît l'intérêt de la table d'orientation pour les touristes, elle avoue que cette activité ne lui est pas désagréable et qu'elle a du mal à trouver l'intérêt d'observer le même paysage qu'elle regarde depuis qu'elle est jeune. Elle fait état d'une habitude de ce paysage qu'elle finit par ne même plus regarder. Elle affirme également que les jeunes des communes environnantes ne profitent quasiment jamais de ce point de vue et préfèrent disposer des pelouses ou des quais de Seine.

Néanmoins, elle reconnaît l'intérêt pour les touristes et révèle même y emmener les amis de la famille pour le leur faire découvrir. Lorsque cela se produit, elle évoque, avant tout, la présence de la Défense. Un lien familial la rattache à ce lieu. Elle évoque le fait que sa mère travaille à la Défense. Lorsqu'elle était enfant, cela constituait un jeu pour la famille de deviner le nom des tours. Elle utilise également la vue pour tenter de me montrer le lieu de son habitation. Ensuite seulement, elle mentionne la présence de la Tour Eiffel.

- Polarisation

Saint-Germain-en-Laye se pose donc comme un pôle. La terrasse concentre les populations notamment jeunes qui perçoivent les jardins comme un lieu de sociabilité et de détente entre amis, contrairement au point de vue.

En dehors des jeunes gens, elle évoque la présence d'une forte population étrangère, due, d'après elle, à une histoire fortement liée à celle des Etats-unis qui semblent disposer d'une base militaire dans la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye. Saint-Germain-en-Laye regroupe donc une forte population d'expatriés, en plus de celle touristique, comme en témoigne, d'après elle, le lycée international de Saint-Germain-en-Laye.

- Fragmentation sociale

Ainsi, même si l'enquêté fait état d'une forte population étrangère, elle regrette l'absence de mixité. La mixité sociale et migratoire semblent se confondre pour elle. En effet, elle évoque positivement la présence d'une forte population étrangère dans son quartier actuel mais paraît beaucoup moins enthousiaste quant à la présence des expatriés à Saint-Germain-en-Laye.

Entre ces deux lieux, la différence semble davantage être la condition sociale que le multiculturalisme. Ainsi, son discours laisse transparaître une corrélation, pour elle, entre migration et pauvreté. Les fragmentations sociales sont très présentes et très critiquées dans son discours. Elle mentionne à de nombreuses reprises la distinction entre Saint-Germain-en-Laye et les autres communes, plus pauvres, aux alentours. Elle classe Saint-Germain-en-Laye dans le registre des villes riches et évoque de fortes concurrences entre les établissements scolaires de Saint-Germain-en-Laye et des autres communes. Ainsi, si Saint-Germain-en-Laye se positionne géographiquement en surplomb des autres villes, elle semble également prendre cette position dans le contexte social.

Si Saint-Germain-en-Laye semble polariser les richesses, l'enquêtée élargit cette situation à la banlieue Ouest de Paris. Elle emploie les termes de "bonne banlieue" ou de "banlieue chic", contrairement à la banlieue Est. Elle mentionne également que cette situation socio-économique a été un facteur majeur dans la décision de ses parents de s'installer au Pecq. Elle semble donc être à la fois favorisée à l'échelle de la région parisienne et défavorisée à l'échelle intercommunale.

C'est d'ailleurs ce dont témoigne la localisation des gares RER. Le RER ne dessert que le Vésinet et Saint-Germain-en-Laye, les deux communes les plus riches. On peut déduire, à travers le discours de l'enquêté, qu'elle considère et perçoit Saint-Germain-en-Laye comme étant loin de Paris. Quasiment inaccessible sans le RER depuis Paris, aller à Paris n'est plus pour l'enquêtée un trajet, c'est un périple. Cela semble même représenter une sorte de voyage de venir voir ses parents alors que ses derniers demeurent à moins d'une heure de chez elle.

Si Paris paraît lointain pour l'enquêtée, ce n'est nullement le cas de la Défense. La Défense représente pour l'enquêtée un lieu accessible de divertissement qu'elle fréquentait régulièrement avec ses amis lorsqu'elle habitait Saint-Germain-en-Laye pour y faire du shopping ou y boire un verre.

## **Conclusion**

Si le parcours commenté prend du temps, il permet, mieux que n'importe quelle méthode, de s'introduire dans le quotidien des pratiquants. Une bonne préparation est nécessaire mais elle est agréable à mettre en place tant pour l'enquêtée que pour l'enquêteur. Cette méthode m'a permis de trouver un angle d'approche quant aux propositions de politique publique de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye.

## Annexe n°4 : Parcours du combattant à la butte aux châtaigniers

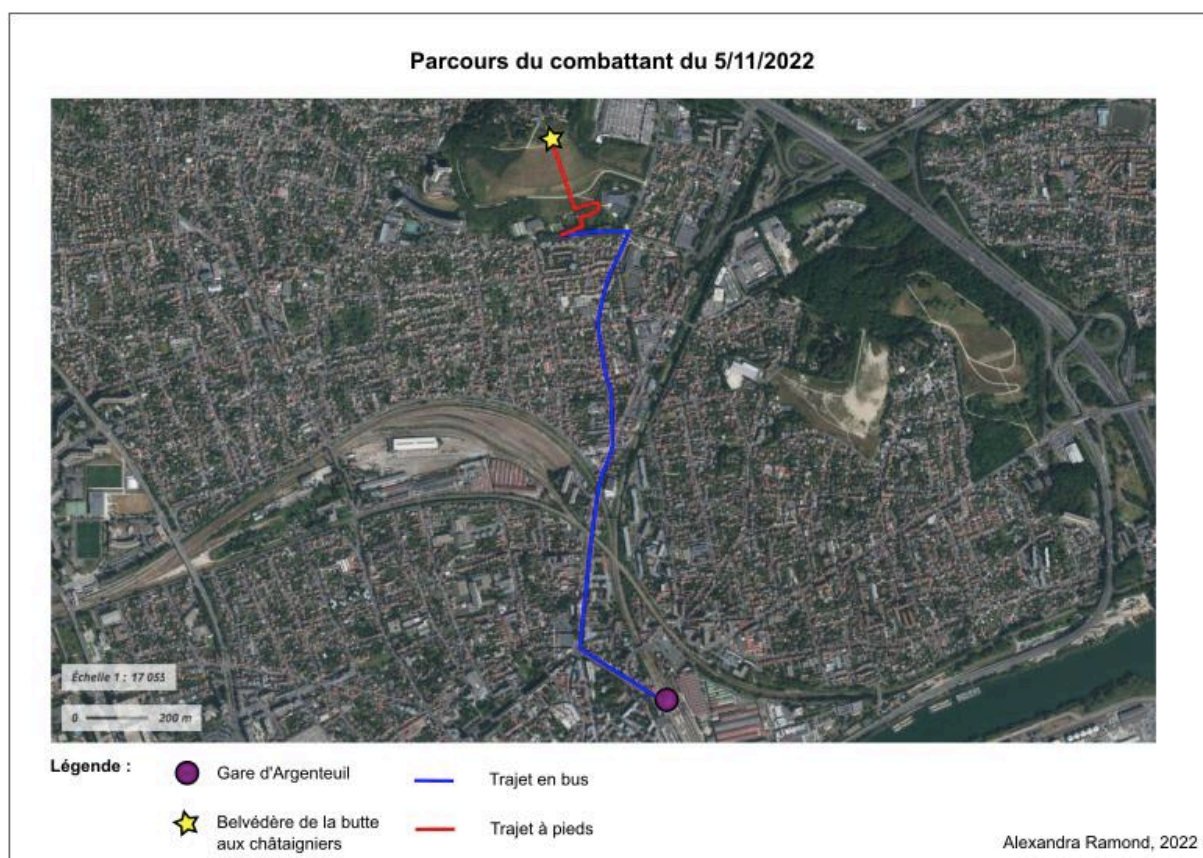
# Introduction

Dans le cadre de l'atelier de Master 1, mon groupe et moi-même nous intéressons à quatre belvédères franciliens donnant sur la Défense : la terrasse de Saint-Germain-en-Laye, l'Axe majeur de Cergy-Pontoise, la butte aux châtaigniers d'Argenteuil et le Mont-Valérien de Suresnes. L'enjeu de cette étude est d'établir un diagnostic comparé des quatre belvédères, ainsi que leur lien avec la Défense et la perception des usagers par rapport à cet objet métropolitain. Avant même d'établir une problématique, notre premier travail a été de repérer les lieux et de noter nos premières impressions dans un rapport d'étonnement. Cela a permis de pressentir les enjeux liés à chacun des belvédères dans l'optique d'une analyse comparée. Ainsi, le travail a été réparti, et chaque belvédère s'est vu attribué un binôme. Personnellement, j'étudie la butte aux châtaigniers d'Argenteuil, dans le Nord-Ouest de l'Île-de-France. C'est un parc public situé à 125 mètres de hauteur et dont l'accès, lors de notre première visite en groupe, nous a paru difficile et peu mis en valeur. Or, l'enjeu de l'accessibilité est primordial pour la mise en valeur régionale du site. J'ai donc voulu savoir si nos premières impressions étaient justes ou bien biaisées (météo peu clémente, fatigue, etc.) et donc faussées. Pour ce faire, j'ai décidé d'utiliser la méthode du parcours du combattant.

Cette méthode d'enquête qualitative est dérivée du parcours commenté : l'enquêté anonyme explique en direct son expérience du lieu, ses ressentis et ses interrogations. Il est enregistré et minuté par l'enquêteur. La différence dans le cas du parcours du combattant, tient au fait que l'enquêté doit se rendre d'un point A à un point B avec un minimum d'information défini par le chercheur. En effet, l'enquêteur doit choisir quelles indications donner ou non au sujet enquêté, et définir plusieurs paramètres comme l'accès au téléphone, à internet, à certains moyens de transports, etc. De plus, le site étudié doit être obligatoirement inconnu à la personne faisant l'objet de l'enquête afin d'éviter tout biais lié au souvenir et à l'affecte. Voilà pourquoi cette enquête me semble être un bon indicateur de l'accessibilité dans le cadre de l'étude de la butte aux châtaigniers.

Ayant déjà ma problématique, et avant même de trouver un candidat pour la réalisation de cette enquête, il m'a fallu en établir les bornes géographiques. J'ai d'abord pensé effectuer un trajet de Champs-sur-Marne, où se trouve l'École d'Urbanisme de Paris, à la butte aux châtaigniers. Mais, cela m'a paru peu intéressant, puisque le trajet jusqu'à Argenteuil est plutôt aisé. J'ai donc localisé plus précisément le parcours entre la gare d'Argenteuil et le belvédère situé sur la butte. Ceci fait, je me suis demandée quelles informations je devais donner au futur enquêté. De fait, nous cherchons à connaître l'accessibilité du belvédère au sein de la région Île-de-France. J'ai trouvé pertinent le fait d'autoriser l'utilisation d'un smartphone dans le cadre du parcours. En effet, dans la vie quotidienne, beaucoup d'usagers semblent l'utiliser pour se repérer dans l'espace (via *Google maps* par exemple). Cela m'a paru intéressant de mettre l'enquêté dans une situation au plus proche de la réalité, même si cela peut évidemment constituer un biais conséquent. Une fois tous ces paramètres définis, j'ai demandé dans mon entourage si quelqu'un accepterait d'effectuer ce parcours du combattant. Finalement, c'est un proche qui s'est porté volontaire. C'est un homme de 24 ans, résidant à Champs-sur-Marne et dont le métier est archéologue. Nous nous sommes rendus à la gare d'Argenteuil, et avons commencé le parcours initialement prévu.

# Déroulé de l'enquête



Nous débutons le parcours du combattant le 5 novembre 2022 à 10H34, aussi je commence à enregistrer l'enquête avec mon téléphone ; l'enregistrement est bien entendu minuté. L'homme repère d'abord qu'il y a une éminence topographique au loin et émet l'hypothèse que la butte est située à cet endroit. Il pense donc à trouver une ligne de bus qui pourrait l'y conduire, et se met alors à chercher sur son téléphone. Connaissant le nom de la butte, il décide d'entrer le terme « châtaignier » dans la barre de recherche de son application Assistant SNCF :

*« Je suppose qu'il faut que je trouve un nom d'arrêt qui ressemble à la butte aux châtaigniers, je vais chercher sur mon téléphone. (Cherche) Du coup, y'a un bus qui va jusqu'à un arrêt châtaignier, et qui a l'air de mener à l'endroit surélevé. Il passe dans 18 minutes, on va essayer hein. »*

Il finit donc par trouver un arrêt de bus du même nom sur la ligne de bus n°18, et décide de chercher ce bus aux abords de la gare RER. C'est là qu'apparaît un premier point de tension : la gare routière est fléchée à l'entrée de la gare. Or, ce trajet est en fait un grand détour, puisque la gare routière est accessible depuis le quai, ce que ne manquera pas de faire remarquer l'enquête :

10H36 : « *C'est marrant ça, la sortie est indiquée ici (rires sarcastiques), mais la gare routière est en haut et accessible par le quai. Honnêtement, c'est pas super bien indiqué. »* »

Par la suite, nous attendons le bus pendant 18 minutes à l'extérieur, sur un banc, et discutons de manière informelle. Une fois entrés dans le moyen de transport, l'homme cherche à voir où est situé l'arrêt « Châtaignier » pour y descendre :

10H55 : « *Je vais regarder où on s'arrête parce que c'est pas marqué sur l'écran, c'est pété. »* »

Durant les 8 minutes de trajet, nos discussions informelles ont continué, puis, nous sommes arrivés à notre arrêt. Le sujet s'est mis à regarder autour de lui, et a déduit qu'il devait exister un chemin vers la butte à sa droite, car c'est là-bas qu'il y voyait une montée. Au bout de quelques minutes, nous voyons un chemin en terre battue ainsi qu'une borne signalant l'entrée dans l'espace naturel régional des Buttes du Parisis. L'enquêté en déduit que nous sommes sur le bon chemin :



11H04 : « *Tiens, un chemin aménagé, ça doit être par là. Y'a juste une petite borne qui signale qu'on est dans un espace vert. En plus y'a des volées de marches, on devrait bientôt y être ! »* »

Après 4 minutes de marche, nous arrivons en haut des trois premières volées de marches, où la butte et son belvédère sont bien visibles. L'enquêté est satisfait d'avoir trouvé, mais analyse aussi ce qu'il lui reste à parcourir pour arriver sur la ligne de crête :

11H08 : « *Ah, je vois un grand escalier et le haut de la butte. Purée, ça va être long ! »* »

Nous commençons donc à gravir les marches de l'escalier en bois au fur et à mesure. Le sujet et moi-même finissons par faire une pause à mi-parcours pour reprendre notre souffle durant une vingtaine de secondes, puis nous continuons jusqu'en haut. Nous n'avons pas ou peu parlé durant l'ascension.

Arrivés après environ 40 minutes de marche, le jeune homme a souhaité me faire part de son ressenti sur cette ascension :

11H12 : « *N'empêche, les marches sont un peu en mauvais état. Certaines sont carrément déchaussées et glissantes à cause de la boue. C'est sympa quand on a envie de se dépenser (rires) mais pour les personnes âgées ça doit être dur. »* »

Pour tirer les renseignements importants, présents ci-dessus, de l'enregistrement audio, j'ai d'abord dû les retranscrire intégralement sur un document avec le minutage. Je n'ai par contre

pas retranscrit les conversations informelles qui n'étaient pas relatives au parcours du combattant. Aussi, j'ai noté assez rapidement après le parcours mes impressions personnelles sur le déroulé de l'enquête : « *Ici, le sujet a trouvé assez vite comment se déplacer dans la ville pour trouver la butte. Si l'utilisation du téléphone a été cruciale pour trouver une ligne de bus qui nous amènerait au pied de la butte, le sens de l'observation de l'individu lui a facilité la tâche. De fait, l'existence de la butte n'est pas mentionnée de manière générale en ville. Une fois en bas de la butte, il a simplement regardé où certains chemins montaient en altitude pour se repérer, et a fini par trouver les chemins de terre balisés qui mènent jusqu'au belvédère. Les escaliers lui ont paru être une épreuve pour atteindre le point de vue, notamment parce que leur état général était détérioré.* »

J'ai donc pu analyser les données contenues dans le discours et voir si elles correspondaient avec mes propres impressions. Il en ressort qu'elles étaient plutôt justes et m'ont permis de conclure sur le fait que l'accessibilité de la butte aux châtaigniers est correcte, même s'il manque de signalétique en gare et en ville, et d'un entretien des escaliers menant au belvédère. Cela a aussi soulevé la question de l'accès du belvédère aux personnes à mobilité réduite : l'accessibilité est, dans ce cas, très faible. Cependant, ceci n'est que le témoignage d'une personne, ce qui induit plusieurs biais dans l'étude.

## Conclusion

L'utilisation du parcours du combattant dans le cadre du diagnostic comparé imposé par mon atelier me semble finalement pertinent. Cela a permis de confirmer nos hypothèses sur l'accessibilité limitée de la butte aux châtaigniers en recoupant les informations issues d'expériences personnelles et provenant d'un questionnaire. Cette méthode est donc relativement efficace, combinée avec d'autres pour une meilleure appréciation des biais. Elle est cependant longue, et dépend de la personne enquêtée et de son rapport au chercheur.

## Annexe n°5 : Entretien avec Michel Jaouën pour l'axe majeur de Cergy

Cette annexe est une retranscription de l'échange que nous avons réalisé le 30 novembre 2022 avec Michel Jaouën le 30 novembre 2022.

L'entretien s'est déroulé dans la brasserie "le Colombia" à Cergy-préfecture de 14 heures 30 à 16 heures 30. L'entretien ci-présent a été réalisé en présence de Juliette Bouzard, Louis Latour et Michel Jaouën, architecte-urbaniste, qui a donné l'impulsion pour le projet de l'Axe majeur et qui directeur de l'association Axe majeur dont l'objectif est de faire vivre et de faire connaître le lieu. Nous résumons ici ce que Michel Jaouën nous a dit.

Quand nous lui avons demandé ce qu'il a poussé à mener ce projet de l'Axe majeur et quelles ont été vos principales inspirations. Michael Jaouën nous a dit qu'il était parti de son poste à Mâcon suite à un appel pour s'intéresser à ce nouveau projet. Il dit ainsi avoir rejoint donc l'EPA au début des années 70 qui est responsable de l'aménagement de Cergy, ville nouvelle.

Pour connaître au mieux le lieu, ce dernier dit avoir visité l'Ile-de-France à l'aide de paysagistes afin de réaliser un diagnostic des espaces verts et naturels. Selon lui, l'espace en face de la boucle de l'Oise au niveau de Cergy-Pontoise présente déjà un intérêt panoramique majeur.

Jaouën remarque que la région a beaucoup été marquée par les voies royales et les grands tracés qu'on retrouve par exemple aux Champs-Élysées. Il dit qu'en se rendant aux autres belvédères comme celui de Saint-Germain-en-Laye, il a été inspiré par le fait qu'il s'agissait de lieux événementiels et de convivialité...

Selon lui, Il existait cependant beaucoup de tensions internes au sein de l'EPA. Car pour certains, cet endroit devait justement être une occasion de réaliser des projets immobiliers d'exceptions. Michel Jaouën nous explique que le fait que l'urbanisme soit aussi centralisé et étatique, lui donnait tout de même un pouvoir très important, dans un endroit où encore justement rien n'était aménagé <sup>[1]</sup> et où aucuns acteurs n'étaient en accord ou avaient les mêmes intérêts.

Ces propos sont corroborés par ce que Jaouën nous décrit comme des jeux d'influences. Il nous raconte comment il à dans un premier temps convaincu Jack Lang qui à son tour à convaincu François Mitterrand sans que le reste de l'EPA ne soit au courant. Bien que le projet mette longtemps à convaincre et à démarrer, la construction de la tour commence en 1985. Pour financer le reste des travaux, il nous dit avoir recours au mécénat collectif pour financer les 12 colonnes. À l'heure actuelle, le projet n'est pas encore fini pour Jaouën, notamment en raison de l'île astronomique. Selon lui, un projet aussi important prend du temps et de l'argent, et ne sait pas si de nos jours un projet comme l'Axe majeur serait possible.

Quand nous lui avons demandé pourquoi le projet avait ralenti à la fin des années 90, Michel Jaouën nous a expliqué qu'à partir de 2001, L'EPA et l'État n'étaient plus responsables de l'aménagement de la ville. Dans un contexte de désengagement de l'État et avec des projets qui coûtent extrêmement cher, le projet a reçu beaucoup d'oppositions. Selon lui, il fallait à présent négocier avec de nouveaux acteurs qui ne disposaient ni des mêmes moyens, ni des mêmes pouvoirs politiques qu'auparavant. <sup>[2]</sup> De plus, le fait que la communauté d'agglomération et la ville ne se parlaient pas et n'arrivaient pas à communiquer a selon lui ralenti le projet.

C'est pour cette raison qu'il dit s'être tourné vers des moyens de financements alternatifs privés ou publics, que ça soit des mécènes ou des labels.

Par exemple, il considère que le label architecture remarquable qui a été donné à l’Axe Majeur l’a inscrit comme un lieu de culture, tout en donnant de l’assise aux projets pour un futur agrandissement. Ainsi, il nous dit que car Dani Karavan a conçu le lieu, c’est ce dernier qui possède les ayants-droits et la propriété artistique de l’Axe Majeur. Depuis sa mort, l’année dernière, c’est sa famille qui les possède et qu’il tente d’exercer leurs volontés. Il nous raconte que suite à des problèmes avec une personne dont les trois chiens étaient tombés dans le bassin près de la passerelle. La commune voulait absolument qu’il autorise à installer des barrières. À ce moment il a dit qu’on ne détruit pas une œuvre d’art.

Quand nous lui avons demandé comment expliquez-vous le succès de l’Axe majeur. Michael Jaouën a dit que la réussite du lieu tient de sa capacité à remplir différents usages. L’axe majeur serait ainsi un lieu de paysage, d’art, de culture, de sport, de promenade et même de médiation qui se démarque par une architecture particulière et unique. Il nous dit aussi que dans cette dynamiques ces dernières années, de marques et d’artistes se sont produit sur l’Axe majeur. et qu’en échange de l’utilisation des lieux, l’association axe Majeur touche des redevances d’utilisations qui nous permettent de fonctionner. Or, il remarque que de nombreux artistes oublient de nous payer, ce qui selon lui créer un manque à gagner immense pour l’association et l’entretien de l’Axe Majeur.

Enfin, quand nous lui avons parlé de comment il considérait l’avenir de l’Axe Majeur, Michael Jaouën a dit que l’extension coûterait très cher, à peu près 12 millions d’euros. Si, la région lui a déjà promis 4 millions d’euros, ce n’est pas suffisant. Il a donc comme objectif d’obtenir le parrainage de nouveaux mécènes afin d’obtenir un financement qui lui permettrait de commencer les travaux. À la fin de notre entretien, Michel Jaouën a tenu à nous emmener dans un des locaux de l’association afin de nous remettre de nombreux documents relatifs à l’Axe majeur et sa construction. Durant ce moment, qui sortait du cadre traditionnel de l’entretien, nous avons pu l’interroger sur ce qu’il avait fait après l’Axe majeur en tant qu’architecte-urbaniste et notamment ses expériences à Cuba et en Chine.

---

<sup>(1)</sup> Quand l’axe majeur a commencé à être créé, la Gare de Cergy Saint-Christophe n’existait pas encore.

<sup>(2)</sup> Pour rappel, la communauté d’agglomération s’occupe et est responsable de tout ce qui se trouve avant la passerelle. Après, le premier bras de l’Oise, le territoire est sous la responsabilité de la région. (90% de l’Axe majeur appartient à la CA et 10% à la région.



## Annexe n°6 : Entretien avec Jean Vallée pour l'AEV

Cet entretien a eu lieu le 30 novembre 2022 à Pantin, dans un des bureaux de l'agence des espaces verts. Il a duré une heure environ, durant laquelle nous avons des questions prédéfinies. Mais nous avons aussi laissé M. Vallée nous donner des explications complémentaires.

E: Peut-être avant de présenter l'agence une présentation de l'intervenant

JV: Donc moi je suis Jean Vallée, je suis délégué territorial à l'Agence des Espaces verts. Je travaille à l'agence depuis 9 ans maintenant. J'ai occupé le même poste sur le secteur nord Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis jusqu'en octobre dernier puis j'ai changé de secteur récemment, et maintenant je m'occupe du Val-d'Oise. Au sein de l'agence on est 6 délégués, on se partage ensemble les territoires franciliens, et donc on est un peu les référents de l'ensemble de nos partenaires institutionnels ou privés... et on chapote un peu toutes les démarches qui sont entreprises par l'agence.

E: Est-ce que vous avez pu assister au projet de la butte des châtaigniers?

JV: Non, moi j'étais pas sur ce secteur là quand le projet d'aménagement était lancé.

E: Du coup est-ce que vous pouvez nous présenter l'AEV?

JV: L'AEV est un établissement public à caractère administratif qui existe depuis 1976, créé par la loi qui précédait la création de la région Île-de-France. Bientôt 50 ans d'existence. On a été créé en même temps que le conservatoire du littoral, et donc... l'objet de la création de l'agence c'était de constater l'urbanisation galopante et la nécessité d'avoir un opérateur public pour protéger,... alors initialement, c'était les forêts périurbaines, ce qu'on appelle la ceinture verte et tous les espaces qui se situent entre 10 et 30 km de Paris... La zone de transition, entre la métropole et le territoire périurbain et après rurale de l'Île-de-France.

Donc un établissement public, aujourd'hui qui est financé par la Région Île-de-France. On a un conseil d'administration, principalement composé de conseillers régionaux, mais aussi de personnes qualifiées, ça veut dire qu'on est souvent autonome dans les décisions qui sont prises.

La mission de l'Agence est définie par la loi, qui est de mettre en œuvre la politique régionale en matière de préservation des espaces naturels et des grandes continuités et d'aider les collectivités à développer des projets avec des espaces verts, d'où le nom d'agence des espaces verts.

Pour revenir en arrière, les espaces verts au sens de 1976 ça comprenait tous les espaces verts, aussi bien les parcs, jardins, les parcs d'agrément, des espaces forestiers, les parcs naturels, les espaces agricoles, donc c'est pour ça que historiquement..., aujourd'hui ça fait un peu désuète... l'agence va changer de nom,... ce qui est entendu à cette époque c'est une vision large des espaces verts d'où ce nom qui se justifiait et au final et qui n'a pas évolué.

Donc c'est à peu près 50 ans d'existence. On est organisé en quatre directions et à peu près 120 agents, donc il y a la direction à laquelle j'appartiens c'est la direction de la prospection territoriale et action foncière dans laquelle il y a deux services. Le service de la prospection foncière et puis le service de l'action foncière qui interviennent directement dans le foncier. On a une grande direction la plus nombreuse en termes d'agent qui est la Direction de l'aménagement et de la gestion qui s'occupe de tout ce qui est prise de possession de terrain qu'on achète et de leur gestion au quotidien et de leur aménagement. On a une direction de

l'expertise technique avec plusieurs missions à l'intérieur de cette expertise technique. Une mission environnement avec des écologues qui mettent à profit leur expérience sur les espaces qu'on a à gérer et qui font du conseil aux collectivités. Une mission du patrimoine bâti. Une mission agricole qui s'occupe de tous les sujets agricoles et du foncier agricole qu'on a en gestion et puis une mission paysage composé de plusieurs paysagistes qui travaillent à la définition des aménagements sur le site et qui ont travaillé sur le projet d'aménagement de la butte aux châtaigniers.

L'Agence des Espaces verts a toujours travaillé en collaboration avec les collectivités de situation, donc historiquement les communes et de plus en plus aujourd'hui avec les EPCI et les EPT. L'outil qu'on utilise c'est le périmètre régional de l'intervention foncière. Le périmètre régional de l'intervention foncière ce n'est pas un périmètre réglementaire c'est un partenariat entre l'AEV, les collectivités locales et la région Île-de-France. Donc, pour faire simple, on définit un périmètre en concertation avec les collectivités sur lequel les collectivités s'engagent à maintenir en zone A et en zone N dans leur PLU ses espaces, et l'agence exerce au sein de ces périmètres une veille foncière c'est avec objectif d'acquérir pour le compte de la région IdF progressivement les espaces et les terrains.

E: C'est ce qui a été fait avec les buttes du Parisis?

JV: Oui, donc on exerce une veille foncière sur ces périmètres et l'agence a pour objectif d'acquérir pour le compte de la région Île-de-France progressivement les terrains. Les espaces boisés on a vocation à les acheter pour les aménager et les ouvrir au public, les espaces naturels également et sur les zones qui sont en espaces agricole c'est beaucoup plus nuancé la mission de l'Agence c'est de veiller au maintien de l'activité agricole c'est à dire que concrètement on a pas vocation à acheter tous les terrains agricoles Qui sont compris au sein de ce périmètre. Concrètement, quand une vente se fait, la SAFER nous informe de la vente et l'agence vérifie bien que le repreneur est bien une société agricole ou un exploitateur agricole et qu'il n'y aura pas de changement de destination des terrains.

Sur les modalités d'acquisition de l'agence on a plusieurs moyens d'acquérir les parcelles: directement à l'amiable, c'est à peu près les trois quarts du patrimoine de l'Agence ont été acquis directement à l'amiable. Ensuite sur nos périmètres on a une convention avec la SAFER et donc une des missions de l'Agence est de réguler le marché pour éviter toute spéculation foncière sur des espaces naturels. Et donc nous on est informé de ses ventes et si on souhaite acquérir ou il nous semble qu'on souhaite bloquer la vente, on demande une intervention à la SAFER donc c'est la SAFER qui intervient sur notre demande et la SAFER peut aller jusqu'à la préemption du terrain qui sera ensuite rétrocédé à l'agence. Le troisième moyen d'acquérir c'est qu'on travaille avec les conseils départementaux qui eux sont compétents sur la création des espaces naturels sensibles où il y a un droit de préemption sur le foncier. Les conseils départementaux sont habilités à créer des ENS et à déléguer à l'agence ce droit de préemption. Et puis le dernier moyen d'acquisition qui reste assez marginal, c'est sur les sites où on a beaucoup de difficultés à avancer dans la maîtrise foncière ou dans le long terme on ne trouve pas de solution pour accélérer les réquisitions on passe par une déclaration d'utilité publique avec expropriation mais ça reste assez marginale.

(présentation du territoire d'action de l'agence...)

JV: La butte des châtaigniers s'inscrit dans un réseau de buttes donc il y a 4 buttes, la butte de Cormeilles, la butte de Sannois, la butte de châtaigniers et la butte d'Orgemont. Tous ces espaces sont réunis au sein du périmètre régional d'intervention foncière des buttes du Parisis qui s'étale sur cinq communes. Le site fait 621 ha au total et la région est propriétaire

dans ce périmètre de 374 ha. On intervient depuis 1983 sur l'ensemble de ce site,... après il y a eu des extensions de périmètre...(Il montre les différents terrains sur écran).Donc cinq communes et deux EPCI.... (Il montre les différents terrains sur écran et réfléchit)...

Le site de la butte des châtaigniers, l'histoire du site c'est une ancienne carrière,... début 20e, exploiter jusqu'en 1948 et ensuite qui a été remblayé avec beaucoup de choses: des déchets du bâtiment, des déchets verts et des déchets ménagers. Donc un comblement imparfait du site et à la fin de ses remblais en 96 il avait été décidé avec la ville d'Argenteuil d'inscrire le butte régional dans son foncier, puisque la commune savait que ses parcelles n'allaient jamais être urbanisé du fait de l'histoire du site. Donc un site compliqué,... l'ancien remblayeur a cédé au Franc symbolique, à peu près les 12 hectares du site. Donc il y avait une estimation car à chaque fois que l'établissement public ou une collectivité vend un bien il doit saisir l'avis du domaine donc de mémoire le site avait été évalué à 450000 €. Mais compte tenu du coût futur de gestion du site en fait ce terrain on peut considérer que ce terrain avait une valeur négative à supporter par la collectivité que ce soit en terme d'aménagement et de gestion future. Ca a été cédé à l'euro symbolique et à partir de 96 l'agence a commencé à réfléchir à l'aménagement du site.

Il y avait plusieurs risques la présence avérée d'éboulement, des glissements en amont du site, un talus très raide, le site remblayer avec des sols pauvres et très lessivés donc difficile à planter, des poches d'eau à l'origine de tassement important, des sources de glissement, la présence des anciennes carrières en cathédrale à 12 m de hauteur et à moins de 20 m de profondeur en moyenne en fonction de où on se situe dans la butte les galeries sont toute au même niveau mais ils sont plus ou moins profondes et les pollutions d'hydrocarbures et d'autres contaminations.

Donc l'objectif pour l'agence c'était d'essayer: 1- de sécuriser ce site 2- de l'ouvrir au public et lui donner une vocation à maximum naturel sachant qu'on était pas sur un milieu naturel au départ on est sur un milieu complètement anthropisé et refabriqué et on est dans un tissu urbain dense. Donc nous dans les espaces qu'on a en gestion on a un gradient plus on va se situer proche de la métropole plus... On est dit gestionnaire d'espace naturel, mais la butte des châtaigniers ressemble plus à un parc d'agrément qu'un espace naturel à proprement parler. C'est une minorité de sites que nous on a en gestion on est plutôt sur des milieux naturels qui ont toujours été des milieux naturels des forêts. Plus on s'éloigne, notamment les réserves naturelles régionales, finalement nous allons être sur des niches des îlots de biodiversité importante qui va être important de préserver. Mais bon, beaucoup des sites de l'agence en fait sont des anciennes carrières soit des anciennes carrières de gypse, beaucoup, là c'était c'est le cas, des anciennes carrières de sable qui ont été réaménagés plus ou moins bien par les anciens exploitants, ça représente de grandes entreprises foncières qui peuvent présenter un intérêt écologique. Les carrières de gypse malheureusement surtout celles du début du 20e, des petites galeries artisanales pas bien répertoriées et qui posent des problèmes aujourd'hui ce sont des sites plus ou moins protégés mais c'est ce qui les a protégés de l'urbanisation.

E: On peut revenir sur le rôle qu'entretient l'AEV avec la commune d'Argenteuil sur la butte des châtaigniers. C'est-à-dire est-ce que vous travaillez en partenariat ou est-ce que c'est après l'acquisition de la butte que c'est complètement la responsabilité de l'AEV?

JV: Dans les partenariats qu'on a avec les collectivités, comme je te disais au début au sein des périmètres régionaux de l'intervention foncière de ce type d'espace on a vocation, pour le compte de la région à acheter des terrains à aménager et à gérer ensuite l'ouverture publique et la gestion des espaces naturels.

E: Et donc l'entretien en fait...

J.V: ...et l'entretien, c'est nous qui entretenons. Pour chaque site on a un technicien sur site qui fait intervenir des entreprises parce que à 120 on gère pas en régie direct 14000 hectares c'est pas possible. Donc on fait faire par des entreprises la prestation la plupart du temps. Donc l'entretien c'est... : élagage; sécurisation, piquetage ramassage des déchets, la surveillance une brigade équestre qui peut intervenir pour la surveillance du site. Et puis notre relation avec la collectivité sont étroite on ne fait aucun projet d'aménagement sans travailler avec la collectivité donc on essaie de s'intégrer dans leur projet de territoire et dans leur intégrer au maximum leur demande et leurs envies, ce qui est intéressant parce que souvent quand on est en territoire urbain comme Argenteuil les élus et les services locaux connaissent très bien les problématiques auxquels ils sont confrontés. C'est vraiment un travail en binôme pour l'élaboration d'un projet. Et après on passe des conventions partenariales avec les collectivités parce qu'il y a aussi un engagement quand on crée un périmètre régional d'intervention foncière. C'est que, les coûts d'investissement sont assurés par l'agence, par contre les frais de fonctionnement sont partagés avec les collectivités. C'est-à-dire qu'on assure la gestion du site mais les frais de gestion du site sont partagés avec... et donc on a une convention avec la ville d'Argenteuil qui va dans ce sens-là.

E: Par rapport aux entreprises qui prennent en compte,... qui s'occupe de l'entretien du site sur la butte des châtaigniers, est-ce que c'est une liste d'entreprises à qui on a sous-traiter le travail?

JV: Alors nous on a des marchés cadres avec de grande entreprises, je n'ai pas les noms en tête, mais en fonction du type de travaux est-ce que si c'est à gage, on a une entreprise de travail un marché cadre sur un périmètre donné en idf, alors du coup on leur passe un bon de commande et interviennent. Et tout ça est orchestré par un responsable du territoire et ils ont des bureaux à Franconville donc pas très loin. En fait on a trois antennes, ça on n'en a pas parlé à 6 minutes de l'agence, on est à peu près 70 personnes et puis le reste des agents, ils sont dispatchés sur 3 sites distincts en Île-de-France pour être plus proche des sites parce qu'on travaille sur un périmètre très large et donc voilà ils peuvent passer quotidiennement sur le site voir si il y a des problèmes.

E: Et du coup pour ce qui est des aménagements qui ont eu lieu sur la butte des châtaigniers après le remblaiement, est-ce que vous pouvez nous en dire un peu plus?

JV: Oui, alors vous avez le plan masse du projet d'aménagement (Il montre le PM). Donc vous avez vu ici vous avez une couleur verte avec en contrebas le Carrefour ici avec de nombreux problèmes de sécurisation autour de cet endroit-là. Et donc parti pris d'aménagement c'était d'offrir une vue, puisque c'était ce que le site offrait comme potentiel d'offrir une vue dégagée sur la métropole et donc le parti pris c'était de boisé sur les franges du site au maximum planter et puis laissez ce grand espace et cette grande pente entièrement dégagée avec si possible une gestion milieu naturel, mais sur des sols comme je te disais, qui sont très pauvres et très difficile. Donc il y a eu beaucoup de pertes dans les plantations donc c'est pour ça que l'aménagement se déroulait en plusieurs étapes: Comme vous avez ici (montre l'écran), il y a eu plusieurs tranches. Une première phase de travaux entre 2012 et 2014. C'était la renaturation de carrière ou de décharge, on peut dire qui consistait à la dépollution donc on a enlevé les matériaux les plus polluants. Oui, effectivement parce qu'à un moment donné il y a eu aussi de manière apparente, une falaise donc envoyer le front de taille du gypse, et donc on s'est posé la question est-ce qu'on garde est-ce qu'on garde pas. Il y a eu d'autres sites en Île-de-France où on avait gardé on l'a mis en valeur d'un point de vue paysager ses front de taille pour évoquer

l'histoire du site exploitation du site. Là le parti pris, alors j'y étais pas, mais sans doute en discussion avec la commune, c'était de ne pas le laisser apparent aussi pour des problèmes souvent de sécurité et de... Un site comme Argenteuil, un des problèmes majeurs qu'on a, ce sont les "mésusages" de ce site et notamment tout ce qui est engin motorisé ça produit sur le site... dérange des gens mais aussi qui abîme le milieu...

donc un des grands enjeux c'est aussi de sécuriser tous les abords au maximum pour éviter la pénétration des engins motorisés

E: En parlant du plan en masse...

JV: Juste je finis... donc remodelage il y a eu sécurisation de la falaise, remodelage de la butte et une première étape de plantation et la sécurisation des entrées du site par du mobilier. On est vraiment plutôt dans un parc d'agrément plutôt que dans un espace naturel. C'est dû au contexte mais ça j'ai déjà dit. C'était 6 millions d'euros de travaux, donc très important, quand on regarde la surface, c'est un montant très élevé mais ça c'était dû au problème de la sécurité du site. Puis une 2eme tranche de travaux juste après, 0,5 millions d'euros beaucoup plus petite pour l'aménagement des entrées qui n'étaient pas terminés et puis une campagne de plantation qui a dû être relancée, notamment suite à la non reprises de beaucoup de sujets qui ont été plantés la première fois et qui n'ont pas survécu. En fait la pauvreté du sol, la faible disponibilité en eau et très peu de matière organique donc nous ce qu'on fait dans ces cas-là sur ce type de sol, une technique proposée par l'agence, c'est de se dire on plante de petit sujet diversifié et on plante beaucoup on se disant de toute façon... en fait c'est très dur de savoir sur un sol pauvre quels sont les sujets qui vont reprendre et ceux qui ne vont pas reprendre. Donc on plante beaucoup et petit ça coûte pas plus cher, parce que si on plante de gros sujets on n'est pas sûr qu'ils vont reprendre. Si c'est un sujet qui sort de pépinière avec un système racinaire très développé, il a beaucoup moins de chances de reprendre qu'un petit sujet. Donc on plante beaucoup en se disant qu'il y aura une perte mais que in fine la sélection en fonction du milieu va s'opérer et qu'à la fin on aura un boisement qui sera effectif.

Et depuis 2011 on a une surveillance,... on surveille en fait les très fond. Donc les sous-sols, là où on sait ou alors on suppose, qu'il y a eu des carrières souterraines non remblais. Puisqu'on sait qu'il y a un risque d'affaissement du sol sur plusieurs mètres ou même plusieurs dizaines de mètres qui est possible. Donc partout en Île-de-France c'est un phénomène qu'on retrouve en regardant dans la presse. Le cimetière de Sannois sur la commune de Sannois juste en dessous s'est effondré il y a quelques années, avec un trou qui s'est créé, comme ça, du jour au lendemain. Donc ça c'est le gypse en général sur le gypse il y a deux risques: il y a des anciennes carrières qui sont fait des cavités comme ça qui n'ont pas été remblayés qui étaient sécurisés avec les techniques de l'époque, début 20e des états des choses assez simples. Sauf que le vide, en fait, au bout d'un moment, s'il y a de l'eau qui s'infiltré, le gypse c'est une matière qui se dilue dans l'eau, et au bout d'un moment "pouf" ça s'effondre, et ça personne ne peut savoir quand, il n'y a pas de moyen de surveillance qui permet. Et ça arrive de manière,... ça peut arriver à n'importe quel moment. Donc nous ce qu'on fait c'est une campagne, on descend des caméras pour voir comment réagissent les carrières. Une des grandes questions sur le site c'était comment assurer la sécurité du site sachant qu'on a ce risque qui est très compliqué à gérer. Donc il y a des techniques de comblement qui évoluent en permanence, par injection... Là on va peut-être travailler avec la Société du Grand Paris pour voir si c'est possible d'injecter des... voilà,... des techniques qui seraient avec des coûts raisonnables. Parce qu'en fait les comblements d'un site souterrain ce sont des millions d'euros donc c'est très compliqué. Donc aujourd'hui le site reste ouvert au public c'est-à-dire le risque est maîtrisé mais à long terme...

Et oui pour revenir au gypse c'est des anciennes carrières ... Mais on a aussi simplement le gypse qui part infiltration de l'eau en souterrain, se dissout et crée des mouvements de terrain.

Donc même ce qu'on appelle des carrières le gypse ça bouge tout le temps donc il y a aussi ce risque c'est pas forcément lié aux carrières

E: Vous avez dit qu'il y a un boisement effectif en sélection vous laissez faire la sélection en fonction de l'environnement du milieu on a remarqué une très...

E: Alors en fait le fait est que donc on a vu tous les petits arbres plantés et on a vu aussi énormément de robinier pseudo acacia, les espèces exotiques envahissantes qui sont hyper présentes dont des très gros spécimens et c'était pour savoir est-ce que... parce que du coup normalement ils doivent être coupés en général à Paris on les coupe systématiquement Et du coup c'était pour savoir si la dans ce cas présent on le garde pour une raison... pour la sécurisation des pentes ou quelque chose comme ça

JV: Alors... Généralement nous tout ce qui est espèce envahissante on essaie de le traiter après vous connaissez certainement la problématique, il n'y a aucune recette miracle pour se débarrasser de ces espèces. On les retrouve dans le site parce que les gens mettent leurs déchets verts parce qu'on est en lisière de jardin et que les espèces colonisent progressivement les milieux naturels. Je pourrais pas vous répondre avec certitude mais je pourrais vous apporter la réponse, alors les robiniers il est considéré comme une espèce invasive mais il reprend très bien. Je peux vous dire que sur certains sites nous on en a planté parce que c'est une espèce qui a besoin,... qui n'est pas difficile dans ces conditions pour...

E: ... En fait voilà pour ne rien vous cacher, j'avais rencontré lors d'un terrain des techniciens, donc je leur ai posé quelques questions notamment sur les robiniers, et on m'a dit que en fait il n'y avait que ça qui poussait et ça rejoint ce que vous disiez sur les sols qui sont trop pauvres. En fait le robinier s'accommode très bien, et aussi avec les sécheresses et les canicules successifs qu'on a eu par exemple l'été il n'y a que ça qui a poussé sur la butte, c'est ce qu'on nous a dit donc c'est pour savoir si le robinier est-ce que c'est plutôt un problème plutôt...

JV: alors dans ce cas-là non nous ce dont on en a besoin c'est d'avoir des essences qui poussent et après faut réfléchir à long terme, c'est-à-dire une fois qu'on aura eu des robiniers, moi je sais pas..., dans 30 40 ans et qu'on aura fixé un peu les choses dans le sol peut-être qu'on pourra, s'il y a que ça qui pousse, après on pourra se dire qu'on pourra les couper les remplacer par autre chose et du coup on récupère un sol qui a été déjà amélioré dans sa structuration,... dans sa qualité pédologique et en quantité de matière organique. Alors après fin voilà moi je ne suis pas... je réponds avec des pincettes mais je sais que sur des sites compliqué où il y a eu des remblaiement, le robinier ça pousse bien et ça permet d'avoir de la végétation plutôt que rien du tout mais par contre en milieu forestier on les élimine systématiquement pour pas qu'il rentre en compétition avec les autres espèces,... tout ce qu'on retrouve facilement au milieu forestier..., donc là on fait des campagnes d'arrachage avec des résultats mitigés qu'on connaît un des gros problèmes qu'on a partout c'est la renouée du japon. Et donc ce qui marche le mieux c'est le pâturage c'est ce qu'on a trouvé mieux.

E: Une autre question que j'avais cette fois sur le plan de masse qu'on discutait tout à l'heure. En fait on a remarqué qu'il y a beaucoup, on a fait un petit sondage, et il y a beaucoup de personnes d'Argenteuil qui viennent sur le site par contre de Sannois il y en a beaucoup moins, et on a fait une visite du site on a remarqué que l'accès par Sannois il est beaucoup moins apparent...

E: ...c'est ce qu'avait dit un promeneur...

E: ...beaucoup moins apparent et on se demandait comme le site et sur la limite d'Argenteuil et comme vous avez travaillé avec la commune d'Argenteuil selon leurs envies ou leurs besoins est-ce qu'il y a pas eu un petit conflit?

JV: Je pense pas qu'il y ait eu de conflit en fait nous on est un établissement régional donc on a aucun parti pris sur les communes ou pas. Je pense que le site se situe effectivement territorialement, sur la commune d'Argenteuil, après nous c'est une question de,... comment dire, de jalonnement et d'identification du site parler habitants. Et c'est vrai que peut-être simplement les habitants de Sannois ne voient pas le site et donc n'y vont pas alors que c'est peut-être plus facile d'accès pour eux mais ils ne connaissent pas. Mais ce sont des choses aussi simples et c'est vrai que tous les gens d'Argenteuil qui y vivent et qui voient ce site, ils le vivent comme un appel pour aller se promener. Je pense que c'est aussi simple que ça, mais en tout cas nous agence des espaces verts on communique très largement, avec toutes les communes sans faire de distinction puisque de toute façon on est régional et notre action est régionale et cetera...

E: Et du coup là aujourd'hui, est-ce que vous avez d'autres aménagements de prévu sur le butte?

JV: On n'a pas d'autres aménagements prévus. On a des demandes qui ne sont pas notamment une demande de la commune d'Argenteuil. Donc, cette grande plaine, on pourrait mener une réflexion pour peut-être la planter puisque en fait ce que recherche,... en tout cas c'est le retour de certains usagers on peut dire... c'est qu'elle est peu fréquentée... il y a la question de la pente mais la question que les gens recherchent pour pouvoir aller et venir... comment dire? passer un temps récréatif, pique-niquer dans des Zone d'ombre et avec les épisodes caniculaires donc c'est quand même sur les périodes chaudes de l'année ou nos sites sont les plus fréquentés, ce qui est normal, et donc effectivement cette exposition pleine Sud sans ouvrage forcément... Avec, alors moi je prends des pincettes, avec la capacité de faire pousser des choses sur cette plaine. Après le parti pris d'aménagement donc des prairies fauchées une fois par mois sur des grands espaces sont des milieux naturels hyper intéressants et rares en Île-de-France. Donc, dans la réflexion, il n'y a rien de décider hein, je pose des pistes de réflexion. Je vais simplifier: il y a la demande des habitants qui va nous dire nous on a besoin de plus d'espace d'ombragé pour profiter le plus du lieu... et nous derrière on a la question de sécurité à assurer et puis après en tant que conservatoire d'espace naturel, nous on est plutôt enclin à dire, ben avoir une grande prairie à cet endroit-là du point de vue diversité et écologie ça fait sens, puisque ça accueille des cortèges d'espèces qui vont diminuer si on crée un espace uniquement boisé et les espaces boisés il y en a énormément surtout le reste du buttes du Parisis et donc favoriser les milieux les plus ouverts possible c'est... ça semble aussi plus intéressant du point de vue; donc il faut concilier ses différents dimensions...

E: Et aussi, donc si vous boisez en plus peut-être que la vue tout simplement sera peut-être différente...

JV: ...et à la question de la vue après, on peut, toute façon il y a eu cette partie pris d'aménagement qui était issu de... on boise sur le périphérique, on libère le paysage, on a une grande prairie qui présente un intérêt écologique parce que c'est pas des milieux qu'on trouve en milieu urbain ou en milieu pseudo naturel qu'on retrouve en milieu urbain avec des cortèges

d'espèces... après voilà on peut redéfinir, rien n'est figé dans le temps et en tout cas on sait qu'on a cette demande après c'est à voir.

E: C'est marrant parce qu'on a interrogé des habitants aussi, on a des habitants qui nous ont dit effectivement qu'il voulait qu'il souhaiterait faire plus de pique-nique et cetera surtout l'été ce serait sympa pour eux, et que peut-être ils imaginez pourquoi pas des aménagements comme on retrouve dans les buttes à Cormeilles, des tables de pique-nique ou des choses comme ça, est-ce que c'est quelque chose qui est envisageable dans ce cas présent?

JV: Alors,... il y a eu plusieurs périodes dans l'histoire de l'Agence des Espaces Verts, pendant une époque effectivement l'agence a pu, toujours dans les sites les plus proches de la métropole équipé un peu de forêt, mettre des bancs, des tables de pique-nique,... après il y a eu une période, on va dire dans le début des années 2000, on s'est rendu compte,... bah déjà que ça coûte beaucoup plus cher à entretenir, c'est à cause des coûts d'investissements et puis l'agence souhaitait faire passer un message qu'on était gestionnaire d'espace naturel et non pas d'espace d'agrément et des parcs et des jardins. Donc plutôt, on eu tendance à déséquiper. On sait qu'il y a une demande sociale très forte mais on a déséquipé. En tout cas, avec certitude, avec certains équipements on a pu récupérer des ensembles boisés où il y avait des barbecues et des choses comme ça complètement incompatible aujourd'hui, ça on les a tous se retirer donc la question des équipements effectivement sur un site comme la butte des châtaigniers ça se pose parce que ça répond à une forte demande. Après nous, clairement, pour des questions de responsabilité et... Alors après le mobilier il est souvent dégradé, mal utilisé,... voilà on y va pas en courant, mais, mais, mais, aujourd'hui on va dire que la ligne de l'AEV que ce soit politique ou non politique, mais clairement de plus de répondre à cette demande sociale sur certains sites et de travailler avec le collectivité pour aménager, donc on se limite au stricte minimum. C'est éventuellement des bancs, des tables, du tout petit mobilier, les jeux on en fait pas parce que les jeux c'est une surveillance hebdomadaire avec toutes les contraintes réglementaires et nous on n'a pas le personnel pour le faire. Par contre on peut passer des conventions avec les collectivités qui implantent des jeux chez nous et ils en ont la responsabilité et la charge à l'entretien ça c'est possible c'est une chose qu'on fait mais nous on le fait pas. Et autre chose, nous on a déséquipé toutes les forêts tous les sites des poubelles, donc il y a pas de poubelle par un constat très très simple, plus il y a poubelle plus il y a de déchets, voilà en fait si vous invitez les gens à aller en forêt et qu'il y a des poubelles à l'entrée, les gens et encore ceux qui vont le faire, de toute façon les gens qui jettent dans la nature les déchets le font qu'il y ai des poubelles ou pas de poubelles. C'est-à-dire qu'ils ne vont pas s'embêter à aller chercher une poubelle donc ça de toute façon on les a ses déchets qu'il y a des poubelles ou qu'il y en a pas. Après le message qu'on fait passer aux gens c'est vous partez avec vos déchets, et en fait moins on a de poubelles moins on a des déchets, voilà. Donc, je dis pas que c'est généralisable à la gestion de tous les espaces verts d' IdF ou même sur les espaces publics, mais en tout cas sur les espaces naturels, c'est clair, donc pas de poubelle.

E: Mais le fait est qu'ici on est dans un espace qui est renaturalisé mais qui est très utilisé par les gens qui habitent la cité champagne à l'ouest et aussi des riverains d'un peu partout qu'il utilisait comme parc public. C'est pour ça que beaucoup de personnes y vont pour se balader, pour aller au carrefour, pour s'installer sur le grand banc et cetera... et c'est pour ça qu'elles sont contentes d'avoir cette butte et en même temps elle trouve que effectivement au niveau des aménagements, et c'est ce qu'on a pu constater avec Nizar, c'est que tous les bons en bois il y en a pas un seul qui n'a pas de champignons de cette taille là-dessus et donc les gens sont très content d'avoir cette butte, et à la fin il se demande pourquoi il manque ses petits aménagements



là que sont les bancs et cetera ou ceux qui sont présents sont en train de pourrir en fait donc c'est pour ça qu'il y a un vrai questionnement là dessus

JV: Sur les équipements, je comprends bien sur mais on est dans un entre deux, voilà clairement on est vraiment dans un entre deux et c'est vrai qu'on est pas dans un parc urbain, on n'est pas dans un square, c'est la conciliation, j'ai pas grand-chose de plus à dire de ce que j'ai redit auparavant. Il faut entendre cette demande mais aussi faire comprendre aux gens qu'il peuvent utiliser et profiter de ce lieu de manière autre que qu'un parc urbain...

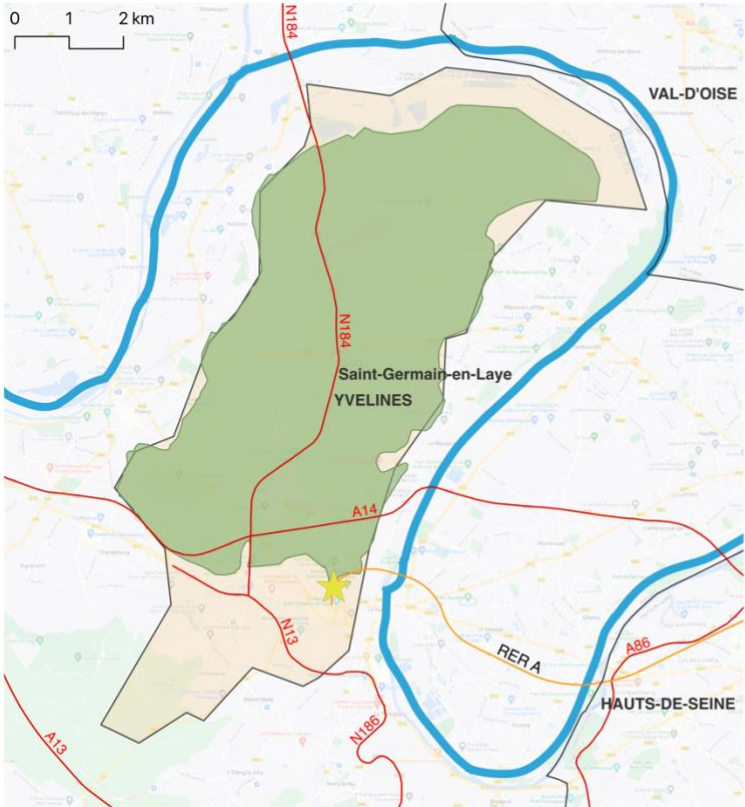
E: Et du coup il faudrait peut-être, je sais pas, par exemple je sais que ça se fait en montagne etc une table d'orientation avec des informations. Je sais qu'il y a un panneau à l'entrée en bas avec marqué ce qu'est la butte et son histoire, mais peut-être c'est vrai que sur les autres entrées il y a pas ce genre de renseignements. Je sais pas, peut-être que ça manque aux gens de comprendre dans quelle butte ils sont, ça peut être une idée. Mais c'est vrai que vous parliez aussi de, c'est un petit point un peu négatif, de la sécurisation des accès il y a beaucoup de... donc la première fois qu'on est venu on est venu à 8, on est entré par le côté de la cité champagne parce qu'on savait pas trop comment s'y prendre et on est arrivé pas là et le fait est qu'il pleuvait énormément et que les marches donc la boue descendaient sur le côté des marches, donc c'était très glissant et donc c'était un peu dangereux et en discutant avec des riverains ils nous ont dit que c'est vrai qu'il y a plusieurs personnes qui sont tombées tout simplement. Et c'est vrai que, même au niveau de l'escalier central qui monte jusqu'au belvédère les marches tiennent pas bien, enfin comme c'est de la terre, avec le ruissellement, ça coule en fait, et donc, c'est vrai que quelque chose qui est revenu très souvent avec notre enquête de terrain c'est ce côté sécurité pour accepter à la butte puis au belvédère. Il y avait vraiment cette problématique là des escaliers en fait et de l'accessibilité donc je sais pas trop où on est...

JV: Bah de toute façon c'est comme tout équipement public extérieur il faudrait refaire toutes les X années. Voilà donc c'est des coûts de réinvestissement. Je sais que c'est vieillissant que ce qui a été aménagé est imparfait et donc on peut capitaliser sur la première expérience. Aujourd'hui, on a mené cette réflexion pour aménager notamment l'escalier sur ce grand axe mais on est freiné par la problématique de sécurisation de site, mais en tout cas c'était prévu. Donc c'est là aussi c'est là où nous on est entre deux monde, c'est-à-dire autant que gestionnaire des espaces naturels on souhaite le moins équipé parce qu'on souhaite pas refaire les équipements de manière fréquente et on va dire tous les 15 ans le bois de toute façon il faut le refaire, tous les équipements en bois extérieur, et nous on utilise que des matériaux naturels sur le site et aujourd'hui on essaie réfléchir sur les économies circulaires, de récupération des matériaux sur des parcelles qu'on rachète, on regarde ce qu'il y a dessus et on réfléchit de plus en plus à ce qu'on peut en faire plutôt que de les mettre en décharge. Donc on est au début de la réflexion mais comme beaucoup de collectivités et d'acteurs, c'est le début de la réflexion sur le réemploi des matériaux. Nous, on avait fait le parti pris de l'utiliser que des matériaux naturels et donc le bois ça vieillit les structures en bois ça se détériore, inévitablement il faut finir par les remplacer et là actuellement le site n'est pas optimum au niveau accessibilité parce que c'est des aménagements qui ont aujourd'hui plus de 10 ans qui sont très utilisés et fréquentés et qu'il faut les refaire.

E: C'était une question aussi parce que nous on voulait savoir quel âge avait ses équipements pour savoir...

JV: Bah oui, une dizaine d'années, et certainement que dans l'axe de l'escalier le terrain du bouger un peu donc il y a eu des petits mouvements de terrain...

# Annexe n°7 : Carte des zones naturelles protégées de Saint-Germain-en-Laye



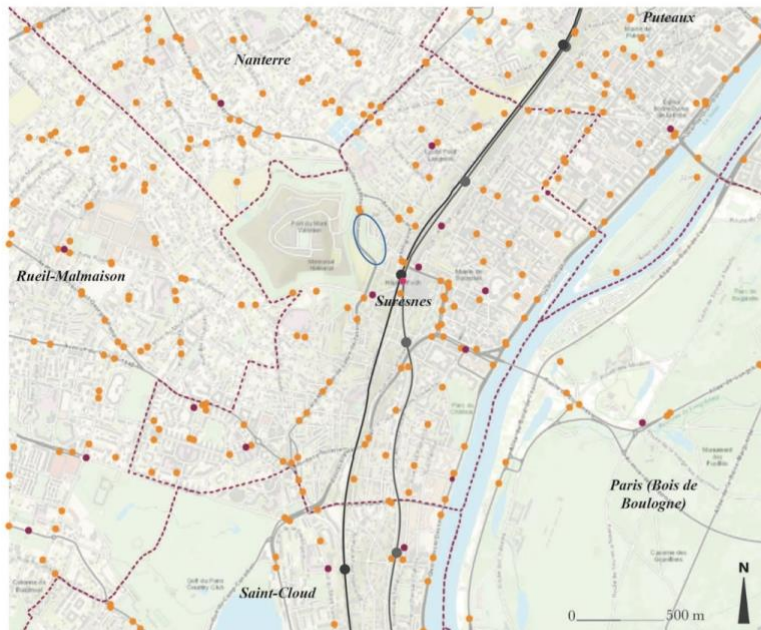
Carte des zones naturels protégées de Saint-Germain-en-Laye

- Légende :
- Jardin remarquable
  - ZNIEFF de Saint-Germain-en-Laye
  - Ligne RER A
  - Routes
  - La Seine
  - Commune de Saint-Germain-en-Laye
  - Limites départements d'IDF



## Annexe n°8 : Carte d'accès par les transports en commun à la terrasse du Fécheray

### DIFFÉRENTS TRANSPORTS DONNANT ACCÈS À LA TERRASSE DU FÉCHERAY DU MONT-VALÉRIEN



À l'échelle de la ville de Suresnes et des communes limitrophes

#### UNE OFFRE DE TRANSPORT DIVERSIFIÉE

- Limites communales
- Zone étudiée - Belvédère Terrasse de Fécheray
- Voies et gares de train (U et L)
- Voies et stations de tramway (T2)
- Stations de bus
- Stations Vélib'
- Station Véligo

Source: Carte topographique IGN de geoportail.gov.fr - Yara Morin - Novembre 2022.